

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023



PROTECTION



PRÉVENTION



ÉDUCATION



INSERTION



Sauvegarde

DE L'ENFANCE
& DE L'ADOLESCENCE
DES SAVOIE

ASSOCIATION



SEAS

177 avenue du comte Vert,

73 000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 64 18

Mail : siege@sauvegarde2savoie.fr

Site internet : www.sauvegarde2savoie.fr

Linkedin : [Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie](#)

Rapport moral du président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024



L'année 2023 aura été marquée par un nouveau cycle au sein de l'association. Le nouveau projet associatif 2023-2028 qui vient dicter un nouveau cap pour les prochaines années et le changement de direction générale, avec le départ de Robin Dumas.

En ce sens, je souhaite tout d'abord remercier Robin pour ses 7 années à la tête de notre association. Son passage aura permis dans un premier temps de retrouver un climat apaisé, posé les bases d'un dialogue social de qualité tout en continuant à mener nos principales missions aux services des jeunes et familles accompagnés.

Karen Petit l'a remplacé fin 2023 et s'est immédiatement mis à la tâche dans la continuité de l'action menée par Robin Dumas tout en apportant son empreinte personnelle. Elle a su être à l'écoute de tout le personnel afin de comprendre et s'adapter expressément aux dynamiques associatives. Je voudrai à l'occasion de cette assemblée générale la remercier pour son engagement et la collaboration qu'elle entretient avec le bureau et les membres du Conseil d'Administration.

Comme je le mentionnai en introduction, 2023 c'est aussi la redéfinition de notre projet associatif qui nous guidera durant les 6 prochaines années. Ce projet réaffirme notre raison d'être qui est de promouvoir et mettre en œuvre des politiques de prévention, et des interventions concourant à la protection de l'enfance. Notre accompagnement est personnalisé en direction des jeunes confiés et résolument ancré dans la perspective d'un soutien affirmé aux familles dans l'exercice de leur parentalité. La lutte contre les ruptures de parcours reste une priorité et cela se concrétisera entre autres dans le développement de la participation des personnes accompagnées et notre capacité à nous articuler en interne comme en externe. L'écologie devient une préoccupation de tous qui nécessite notre plus grande attention. En ce sens, les administrateurs l'ont inscrite dans nos 4 valeurs fondamentales :

- Solidarité
- Équité
- Respect de l'autre
- Ecologisme

Mais il ne va pas sans dire que l'année 2023 est aussi celle de difficultés financières pour notre association, nous avons connu malgré la suractivité de nos services, des difficultés de trésorerie au cours de cet exercice suite à l'augmentation de nos charges liées à l'augmentation des coûts en particulier de l'énergie, à des décalages de paiement et des investissements payés sans recours à l'emprunt.

Conscient que nous devons assurer l'avenir de l'association nous avons notamment commencé des investissements patrimoniaux nous permettant de garantir notre développement qualitatif dans le futur. Je souhaite également remercier le Département de la Savoie pour son aide afin que nous puissions assurer notre pérennité, je remercie également France Active. Ce soutien nous a permis de reconstruire notre trésorerie en fin d'exercice. Cela reste à consolider dans les années à venir.

Malgré nos difficultés de trésorerie, l'année 2023 affiche un résultat financier largement positif, voir exceptionnel. Il traduit une forte progression des produits d'exploitation (activité soutenue, ouverture Reliance milieu ouvert, financement du déficit 2022 par le CD 73, rebasage budgétaire).

En 2023, l'association connaît une croissance importante avec l'ouverture du dispositif Reliances milieu ouvert en Haute-Savoie. Nos effectifs ont augmenté de 15% entre fin 2022 et fin 2023.

Sur cette année 2023, Le labo, espace de recherche et d'expérimentation, prend place au sein de la direction générale, et devient un espace ressource pour l'Association. Sa mission première : susciter, développer, soutenir la participation des professionnels et des personnes accompagnées.

Je terminerai en remerciant nos financeurs et partenaires essentiels que sont les Conseils Départementaux. Nous connaissons leurs contraintes financières et la puissance publique pourra toujours compter sur l'engagement de la SEAS pour assurer les missions qui lui sont confiées. La refonte du modèle de tarification vers un CPOM reste l'objectif majeur pour assurer un développement pérenne.

Je voudrais également remercier les membres du conseil d'administration qui ont mis leur temps et leurs compétences au service de notre association, et en particulier les membres du bureau : Philippe POUCHAIN, Damien NOEL, Roland MEUNIER, Chantal JEANTET et Nicolas JACQUIER.

Mes remerciements vont également aux personnels de la Sauvegarde pour leur engagement quotidien. C'est leur professionnalisme, leurs compétences, leur implication au quotidien qui permettent à notre association d'assurer ses missions au service des jeunes en difficulté et de leur familles .

Juin 2024
Edouard SIMONIAN
Président



SOMMAIRE

Préambule	8
L'activité et la transformation de l'offre	10
Les ressources financières	11
Les ressources humaines	15
Hygiène Sécurité Environnement	20
Activités informatiques	22
LABO	23
Vie Associative	25
Orientation 2025	26
Dispositif Milieu Ouvert	30
Dispositif Accompagnements Diversifiés	52
Dispositif Reliances	84
Dispositif Reliances Milieu Ouvert	108
Dispositif Prévention	118
Dispositif Mineurs Non Accompagnés	128



Préambule

Le 6 novembre 2023, le Président de la SEAS M. Simonian, et les membres du bureau, m'ont choisi au poste de Directrice Générale. Je tiens en premier lieu à remercier l'ensemble des administrateurs de la confiance qu'ils m'ont accordé afin d'accéder à cette fonction.

Je tiens à remercier également, M. Robin Dumas, Directeur général sortant, qui m'a accompagné les premiers mois afin que je puisse prendre sereinement mes fonctions. Les 7 ans qu'il a passés à la Direction Générale de l'association ont été un engagement qu'il convient de saluer. Il a fait croître la SEAS et en a défendu les intérêts dans une période où le paysage institutionnel se transformait sans cesse. Il a tracé une vision, une ligne d'action et a mené le changement culturel de l'association en ramenant confiance en interne et en externe.

Un changement de Direction Générale, c'est une page qui se tourne.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme, mais aussi avec une grande humilité, que je prends la relève. Je suis heureuse de pouvoir mettre mes compétences et mon expérience au profit d'un nouveau chapitre pour l'association, tout en établissant une continuité avec le passé. Les valeurs fondamentales n'ont cessé de guider l'association : solidarité, équité, respect de l'autre, écologisme... Pour comprendre notre présent et envisager notre futur, il nous faut aussi bien cerner notre environnement, notre secteur de la protection de l'enfance.

J'ai conscience des enjeux, je mesure la responsabilité qui est désormais la mienne et ne me déroberai pas face aux difficultés de notre mission.

J'étais présente à notre journée associative en novembre 2023 au cours de laquelle notre projet associatif 2023-2028 a été présenté à l'ensemble des salariés de la SEAS. Je m'engage dans ce projet avec vous tous, pour parcourir le chemin qui nous attend, dans un contexte complexe où les évolutions politiques, sociales, économiques, réglementaires viennent modifier les fondamentaux de notre travail.

Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, et des professionnels

S'orienter vers un travail social le moins carboné

Garantir la qualité de vie et les conditions de travail

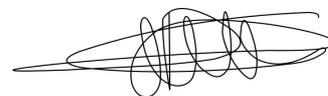
Développer notre système d'information

Offrir des espaces d'innovation

Assurer la santé économique de l'association

En rejoignant l'association, je rejoins des professionnels engagés au service de la prévention, de la protection de l'enfance, et d'un soutien aux familles. Avec le seul but d'être au service des personnes les plus vulnérables.

Karen PETIT
Directrice générale





Activités 2023

Dispositifs	Services	Activités budget 2023	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Moyenne
DAD	Internat	4 599	7 164	4 767	5 207	5 127	4 697	4 597	5 015	5 225
	Urgence	4 271	3 779	3 948	3 881	4 057	3 396	3 229	4 274	3 795
	Tempo	2 200	2 200	1 814	2 225	2 010	2 096	1 684	1 755	1 969
	Suivis Indiv	13 140	13 826	12 834	13 846	13 810	13 427	13 271	13 923	13 562
	DAFTS	2 628	2 949	2 600	2 930	2 819	2 907	3 003	3 295	2 929
	Caravane	1 971	1 156	981	1 506	2 146	2 166	1 973	2 217	1 735
	VPT	8 800	8 421	9 443	8 500	8 800	8 800	8 800	8 800	8 800
MNA	Plateforme	40 405	2 816	11 363	12 937	23 189	34 841	38 616	41 192	23 565
	Maab	4 270	82	5 740	11 263	8 437	2 262	1 833	4 441	4 865
Milieu Ouvert	AEMO	163 520	151 484	156 445	156 518	138 889	118 933	134 322	148 055	143 521
	SIE 73	150	140	128	108	108	111	111	117	118
	SIE 74	178	196	237	215	215	172	173	144	193
	SEMOH	9 198	9 198	9 355	9 176	9 158	9 266	9 348	9 363	9 266
	SASEP	6 899	4 751	4 500	6 910	6 961	7 119	6 986	7 473	6 386
Reliances	RESO	1 387	2 824	3 414	2 841	2 727	2 592	2 704	2 010	2 730
	Trajets	6 242	3 018	3 285	4 763	6 266	6 817	6 337	6 420	5 272
	Agir	5 548	4 867	4 691	3 260	4 434	4 646	5 886	5 494	4 151
	Urgence	2 800	2 905	3 143	2 901	3 553	4 229	3 657	3 608	3 428
	AEMOH	1 387	/	121	1 242	452	1 783	1 120	1 692	1 068
Reliances Milieu Ouvert	ADH	6 042							1 222	NS
	AEMOH	8 056							950	NS
	AEMO	4 845								NS
TOTAL		293 111	221 276	234 587	250 229	243 158	230 260	247 650	271 460	242 573

Commentaire sur l'activité 2023

- **DAD** : seul le service Tempo est en sous activité depuis plusieurs exercices avec 220 jours d'ouverture par an. Une proposition est en cours pour une ouverture sur 365 jours.
- **MNA** : activités réalisées sur les 2 services avec un flux important de jeunes. Augmentation de 4 places sur les 2 services pour répondre à une forte demande.
- **Milieu Ouvert** : en AEMO, malgré la forte augmentation du nombre de journées entre 2022 et 2023, ce service reste en sous activité liée à la montée en charge des AEMO renforcées qui demandent une intervention des équipes éducatives beaucoup plus soutenue au détriment des AEMO classiques (liste d'attente au 31 décembre 2023)
- **Reliances** : forte sur activité sur l'ensemble des services avec un financement en dotation globale.
- **Reliances Milieu Ouvert** : Démarrage sur l'exercice de 3 nouveaux services :
 - ADH au 1er juin 2023
 - AEMOH au 1er juin 2023
 - AEMO au 1er décembre 2023

Financements 2023

Part des financeurs dans les dispositifs	CD 73	CD 74	PJJ	Autres
Reliances		100%		
DAD	97,42 %	0,60 %	0,60 %	1,38 %
MNA	100 %			
Prévention	100 %			
DMOSM	69,02 %		25,40 %	5,58 %

Produit de la tarification de l'association



Le poids du Conseil Départemental de la Savoie diminue sensiblement sur cet exercice compensé par le Conseil Départemental de la Haute Savoie qui progresse de 4 % pour arriver à 19% du total. Les autres financeurs restent à leur niveau de financement de l'exercice précédent.

Le montant financé par le Conseil Départemental de la Savoie s'élève pour cet exercice à 15 793 K€ contre 13 152 K€ en 2022 compte tenu d'une activité soutenue avec 6 services en facturation prix de journée et un effet prix important suite à la revalorisation des budgets essentiellement sur le groupe 1 (charges d'exploitation) avec une progression de 10% pour compenser l'inflation et le groupe 2 intégrant la prime SEGUR et la création de nouveaux postes dans plusieurs services ainsi que l'embauche de contrats d'apprentissage au sein des équipes éducatives et des fonctions supports.

Le Conseil Départemental de la Haute Savoie a financé un montant de 4 117 K€ en 2023 contre 2 581 K€ en 2022 compte tenu d'une revalorisation du budget de Reliances notamment sur les services Reso et Urgence en finançant des postes supplémentaires et le micro collectif et du démarrage de Reliances Milieu Ouvert en cours d'exercice.

Compte de résultat 2023

Au périmètre associatif, l'association présente un résultat comptable positif de 1 715 884 euros et un résultat administratif positif de 1 230 593 euros.

Ce résultat est dû pour l'essentiel aux points suivants :

1 - Forte progression des produits d'exploitation (+ 25,31%) compte tenu :

- D'une activité soutenue sur les services d'hébergements encore en facturation prix de journée qui dégage un complément de produits de la tarification significative (568 K€)
- De l'ouverture de 3 nouveaux services sur la Haute Savoie au sein du dispositif Reliances Milieu Ouvert, services qui ont démarré leurs activités en cours d'exercices et qui ont généré 754 000 euros de produits de la tarification.
- Financement par le Conseil Départemental de la Savoie du déficit 2022 directement sur l'exercice 2023 pour la somme de 315 000 euros
- Subvention d'exploitation en augmentation de 55,49% soit + 242 000 euros.
- Rebasage important des budgets sur cet exercice par les 2 départements d'où un effet prix significatif

2 - Les charges d'exploitation progresse de 10,28% soit bien en dessous des produits d'exploitation due pour l'essentiel à :

- L'effet volume de la masse salariale suite à la création de nouveaux services (+ 326 K€),
- Un recours à l'intérim en légère progression par rapport à l'exercice précédent (+ 22 K€),
- Une inflation importante sur l'exercice qui a engendré des augmentations significatives sur certaines lignes de charges d'exploitation (Electricité, alimentation, et autres prestations extérieures)
- Et enfin une progression de la dotation aux amortissements suite à l'acquisition de 2 biens immobiliers au cours de l'exercice (Collectif SAU 74 et Studios pour les Suivis individualisés et les MNA sur Chambéry)

3 - Nous vous rappelons qu'une somme de 226 K€ a été imputé sur les budgets 2023 et concerne l'affectation des résultats de 2021

	Produits	Charges	Résultat comptables	Résultats administratifs
Groupe 1	21 169 200	2 257 145		
Groupe 2	2 515 705	15 363 958		
Groupe 3	376 723	4 724 641		
Total	24 061 628	22 345 744	1 715 884	1 230 593

Points significatifs compte de résultat 2023

Produits :

- Produits de la tarification au dessus du budget alloué de 568 K€ compte tenu de la suractivité sur les services du DAD et de la plateforme MNA ;
- Les subventions d'exploitation sont en progression de 242 K€ avec notamment :
 - Octroi d'une subvention de 150 K€ par le Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre d'une convention pour un retour à l'équilibre des fonds propres de l'association. Cette convention devrait être renouvelé pour les 4 ans à venir avec un versement de 150 K€ par an.
 - Subventions pour des projets éducatifs en progression par rapport à l'exercice précédent de 91 K€, projets portés en majorité par le dispositif de Prévention.
- Enfin, le laboratoire qui continue le travail engagé à l'observatoire de la pratique des jeunes a engendré une facturation de prestations de service de 39 K€ sur cet exercice tandis que le chiffre d'affaires de l'Agence Chantiers est resté au même niveau que l'année précédente (160 K€).

Charges :

- Charges d'exploitation en progression compte tenu :

Effet volume Reliances Milieu Ouvert avec la création de 3 services au cours de l'exercice.

Effet prix sur les fluides (Electricité, gaz, frais de déplacements, alimentation).

Prime SEGUR versée sur toute l'année uniquement pour les salariés rentant dans le cadre de l'accord (environ 50 salariés exclus) – Ecart par rapport à 2022 car versement que sur 10 mois.

Effet volume sur les salaires en CDI (13 nouveaux salariés au sein de Reliances MO) et nouveaux postes créés dans le cadre des budgets.

Turn-over à 16,40%, d'où un recours important au CDD et à l'intérim

Prime partage de la valeur négociée en NAO (financée en partie sur les fonds propres de l'association)

Clôture de l'annualisation : Heures complémentaires /supplémentaires et jours non pris des cadres en Forfait Jour.

Locations immobilières qui progressent de 154 K€ compte tenu de nouveaux baux de locations pour l'activité de Reliances MO et une progression des loyers en cours compte tenu de l'inflation.

La ligne Entretien des bâtiments a augmenté de 73 K€ avec des montants importants pour le service de la plateforme MNA (Bâtiment de Challes-les-Eaux et les studios des suivis) et des services d'hébergement du DAD.

Une provision de 114 K€ a été comptabilisée pour les taxes d'habitation des différents locaux que nous louons pour les jeunes et les équipes éducatives dont l'association était pour l'instant exonérée, mais des relances par les impôts reçues en fin d'exercice nous ont conduits à constituer cette provision.

Une provision pour les futures indemnités de départ en retraite a été comptabilisée pour un montant de 208 K€.

La différence entre les produits et les charges d'exploitation génère un résultat d'exploitation déficitaire de 1 838 K€.

- Les résultats financiers et exceptionnels atténuent très partiellement le résultat d'exploitation de 122 K€ pour arriver à un excédent comptable de 1 716 K€.

Trésorerie

Elle est en légère hausse sur cet exercice à 1 996 K€ contre 1 735 K€ en 2022, soit 36 jours de jours d'exploitation, ce qui reste encore correct.

Nous avons connu des difficultés de trésorerie au cours de cet exercice suite à des décalages de paiement et des investissements payés sans recours à l'emprunt.

Grâce à la mobilisation de plusieurs financeurs dont le Conseil Départemental de la Savoie et France Active, nous avons réussi à reconstruire cette trésorerie en fin d'exercice.

Cela reste à consolider dans les années à venir notamment par le renforcement de nos fonds propres (subvention de retour à l'équilibre) et le recours à l'emprunt pour tous les investissements immobiliers.

Investissements

Nous avons réalisé 2 560 000 euros d'investissements au cours de l'exercice en progression par rapport à l'exercice précédent compte tenu :

- Acquisition en mars 2023 d'une maison sur Thonon les bains pour le collectif du SAU (1 070 K€) et des travaux d'aménagements de cette maison pour 240 K€
- Acquisition en décembre 2023 d'un immeuble sur Chambéry qui accueille des jeunes en studios du service des Suivis Individualisés et du Suivi des MNA (698 K€). Les travaux d'un montant de 60 K€ seront réalisés en 2024.

Ces 2 investissements immobiliers ont été réalisés suite à l'octroi de 2 prêts immobiliers auprès de nos partenaires financiers.

- 128 K€ d'acquisition de matériels de transport dont 1 véhicule 9 places, 2 véhicules 7 places et 1 véhicule 5 places. 2 véhicules électriques sont arrivés sur le parc en mars 2024.
- 116 K€ de matériels informatiques avec l'achat d'ordinateurs notamment pour les nouveaux services de Reliances MO et 30 K€ pour l'installation des bornes WIFI au sein des différents locaux de l'association.
- Le solde des investissements a été réalisé dans des installations et agencements (100 K€ de mise aux normes de l'éclairage du bâtiment Avenue du Comte Vert) et dans les différents locaux que nous occupons.

Les ressources humaines

Mot du Responsable des Ressources Humaines, M. Lionel Pierrein

L'année 2023 aura été une année chargée en gestion des Ressources Humaines, notamment suite à la création sur le 2ème semestre 2023 du nouveau dispositif RELIANCES Milieu Ouvert. Si les derniers recrutements dans ce nouveau dispositif sont toujours en cours, nos effectifs associatifs ont ainsi augmenté de près de 15% entre fin 2022 et mars 2024.

La SEAS a également souhaité poursuivre sa volonté de développer le recours à l'alternance au sein de notre association, via des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, passant ainsi de 9 à 11 alternants à fin 2023.

Les principaux indicateurs RH (taux de recours au CDD, de temps partiels, de turn-over, d'absentéisme, etc, ...) sont détaillés ci-dessous.

Au niveau relation sociale, l'année 2023 et le début d'année 2024 auront à nouveau été marqué par une actualité sociale importante, liée notamment à l'exclusion des filières dites « administratives » ou « techniques » de l'accord de branche du 2 mai 2022 instituant la mise en place d'une « indemnité mensuelle métiers socio-éducatifs » à hauteur de 238€.

Concernant cette exclusion, l'association et les Instances Représentatives du Personnel (IRP) se sont mobilisées pour demander une application de cette indemnité pour tous et ont négocié au niveau associatif les accords d'entreprises suivants :

- Un accord « Mesure exceptionnelle de rémunération » en date du 20 février 2023 qui a permis de verser à tou.te.s les salarié.e.s, au titre de 2022, une somme équivalente à l'indemnité métiers socio-éducatifs et de faire bénéficier également sur 2023, aux salarié.e.s financé.e.s par le CD 74 et exclu.e.s de cet accord de branche, d'une indemnité équivalente ;
- Un accord « Négociation Annuelle Obligatoire 2023 » en date du 10 janvier 2024 qui a permis d'étendre l'indemnité métiers socio-éducatifs à l'ensemble des salarié.e.s de l'association, à partir du 1er janvier 2024.

Par ailleurs, les accords suivants ont également pu être signés, à l'unanimité :

- Accord « Prime Partage de la Valeur » en date du 15 mars 2023
- Accord « Barème de rémunération des assistant.e.s familiaux.ales » en date du 30 mai 2023

L'année 2024 s'annonce particulièrement ambitieuse au niveau relation sociale avec les négociations des accords « télétravail », « mobilité » et « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT). Pour ce faire, l'association a fait le choix d'innover en impliquant les salarié.e.s via la création de groupes de travaux ayant pour but d'amener des données et des pistes d'actions pour faciliter la compréhension des acteurs de la Négociation annuelle obligatoire (NAO).

Enfin, l'année 2023 aura également vu la mise en place de notre nouveau prestataire mutuelle « Harmonie Mutuelle », suite à la décision du Groupe « Malakoff Humanis » de se retirer de la gestion de l'accord conventionnel Frais de santé CCN 66 au 1er janvier 2023.

Lors du CSE du 27 novembre 2023, notre prestataire est venu présenter des résultats positifs concernant notre rapport P / C (Produits sur Charge) pour le premier semestre 2023, à hauteur de 87,8%. Même si nous devons rester prudent car il s'agit du premier semestre et que l'inflation médicale sur les dépenses de santé ne cesse d'augmenter, ce premier bilan nous a permis de ne pas subir d'augmentation de nos cotisations pour l'année 2024, en dehors de celle liée à l'évolution légale du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale).

Par ailleurs, via un effort financier conjoint de l'association et du CSE, le taux de participation des salarié.e.s au coût de la mutuelle a été réduit à 42,92% (contre 50% précédemment).

Focus sur les indicateurs RH

Nbre de salarié-e-s au 31 décembre 2023 (F/H)	313 (186 F / 1127 H)
Nbre de salarié-e-s à temps partiel au 31 décembre 2023	61
NBRE D'ALTERNANT-E-S (PROF. / APPR.) AU 31 DÉCEMBRE 2023	11
Nbre de salarié-e-s de + de 60 ans au 31 décembre 2023	19 (20 en 2022)
Nbre d'entrées / sorties sur l'année (CDI + CDD)	133 / 119
Nbre de poste ouvert à mobilité interne	99 (+28%)
Age moyen (CDD + CDI)	42 ans et 6 mois
Ancienneté moyenne (CDD + CDI)	6 ans et 9 mois
Ancienneté médiane (CDD + CDI)	3 ans et 2 mois
Taux de Turn Over	16,40 %
Taux de CDD au 31 décembre 2023(*)	11,62%
Taux d'absentéisme (maladie, AT/MP et Paternité)	7,11%
Nombre jours d'absence (maladie et AT/MP)(**)	7037
Nombre d'accident de Travail	18 (6 avec arrêts)
Nombre d'accident de Trajet	7 (1 avec arrêt)

(*) Nbre CDD / Nbre salarié-e-s CDI + CDD

(**) Sur la base des données saisies dans EIG

Evolution et répartition des effectifs :

Suite notamment à la création d'un nouveau dispositif « RELIANCES Milieu Ouvert », les effectifs ont augmenté de 6% en 2023 (après une hausse de 8% en 2022 qui était toutefois lié à une augmentation du recours au CDD). Une partie des recrutements n'avait pas été finalisé fin 2023, nous pouvons donc nous attendre à une nouvelle hausse en 2024.

Le recours au CDD reste élevé même si en diminution de 13,22% sur 2023, par rapport à 2022. Le nombre de CDI lui, a augmenté de 6,85% en 2023.

Les cadres représentent environ 19,5% de l'effectif.

59% de notre personnel relève du personnel éducatif et pédagogique et 20% relève des fonctions administratives et d'encadrements, 9% relève des fonctions psychologiques et 12% des services généraux.

Egalité Femmes/Hommes :

Les femmes représentent 59,42% de l'effectif total (contre 65% en 2022), en diminution par rapport à 2022 (- 5,58 pts).

La publication de notre index « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » 2023 permet à l'association d'obtenir 59 sur les 65 points possibles. Les 6 points manquants sont liés à un écart sur les rémunérations légèrement plus favorable aux femmes qu'aux hommes (cet écart étant lié à la fonction psychologue, grille cadre, occupée en grande majorité par des femmes).

Par ailleurs, depuis 2021, l'association a initié des démarches visant à veiller à l'absence de toute forme de discrimination entre les femmes et les hommes, notamment au travers de la mise en place d'une commission visant à prévenir, agir et lutter contre les agissements sexistes et les faits de harcèlement sexuel au travail.

En parallèle, l'association a déployé une formation sur cette thématique à l'attention des membres de la commission et du CODIR (Comité de Direction) en 2021 puis à l'attention de l'ensemble des chefs de services en 2022. Une session a également été mise en place en 2023 à destination des nouveaux chefs de service.

Cette thématique sera également en 2024 au cœur des négociations de notre futur accord « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT).

Temps partiel :

Concernant les temps partiels, ils représentent 19,49% des salarié.e.s de l'association (contre 21,69% en 2022). Parmi eux, la quasi-totalité (90,16%) sont des femmes. La représentativité des salarié.e.s à temps partiel, par catégorie de personnel, est la suivante :

- 78,57% des psychologues ;
- 24,24% pour le personnel administratif / gestion ;
- 12,50% pour le personnel éducatif ;
- 3,45% pour le personnel d'encadrement (1 seule personne) ;
- 16,67% pour le personnel des services généraux

Age et ancienneté moyenne :

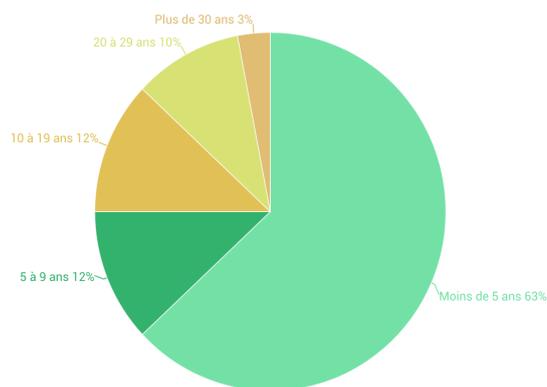
L'âge moyen, tous statuts confondus, est de 42 ans et 6 mois (31% de l'effectif a entre 35 et 50 ans), chiffre stable par rapport à l'année dernière.

L'ancienneté moyenne est de 6 ans et 9 mois, tous statuts confondus, en légère diminution par rapport à l'année dernière (7 ans et 2 mois) et l'ancienneté médiane est de 3 ans et 2 mois.

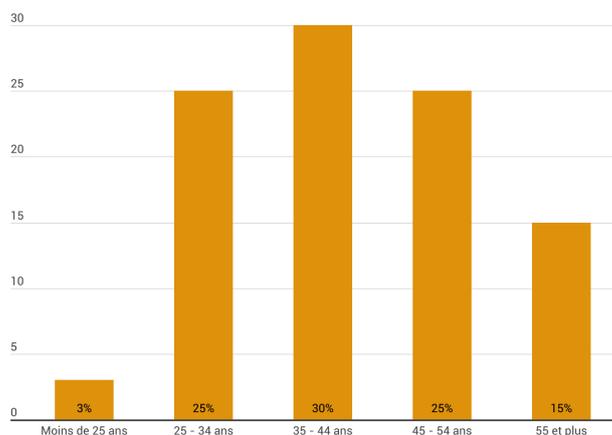
Si on ne prend en compte que nos salarié.e.s permanent.e.s (CDI uniquement), l'ancienneté moyenne est de 7 ans et 10 mois et l'ancienneté médiane de 4 ans et 2 mois.

L'analyse de nos salarié.e.s permanent.e.s permet de constater que seulement 14,7% ont plus de 20 ans d'ancienneté alors que plus de la moitié (56,6%) ont moins de 5 ans d'ancienneté, ce qui implique une charge de formation importante, d'autant plus dans un contexte de recours important au CDD.

Répartition de l'effectif CDD/CDI par tranche d'ancienneté



Répartition des effectifs CDD / CDI par tranche d'âge



Emploi des travailleurs handicapés :

Concernant l'emploi de travailleurs.euses. ayant la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, l'association a fait le choix de nommer en 2022 un référent handicap au sein de notre association, Monsieur Christophe BOURREL, qui est également Responsable QHSE. Son rôle est notamment d'orienter, d'informer et d'accompagner les salarié.e.s de l'association en situation de handicap.

Notre taux d'emploi a continué à progresser pour atteindre 6,33% en 2023 (contre 4,39% à fin 2022 ; 3,77% à fin 2021 et 2,4% à fin 2020), ce qui nous permet de remplir pour la première fois notre obligation d'emploi des travailleurs handicapés (6%).

Nous avons donc presque triplé notre taux d'emploi en 3 ans, traduisant ainsi notre volonté de déployer une démarche inclusive, via un travail conjoint RH / HSE / Manager et Médecine du travail, notamment sur l'adaptation des postes de travail.

Taux d'absentéisme :

Le taux d'absentéisme global associatif est de 7,11%, en légère augmentation par rapport à 2022 (6,86%). Corrélativement, le nombre de journées d'absences maladies / AT est en augmentation de 9% par rapport à 2022.

Toutefois si l'on compare ce taux d'absentéisme avec celui de 2021 (5,66%), ce taux est nettement supérieur pour la deuxième année consécutive. L'analyse de ce taux permet d'identifier deux dispositifs dont les taux sont situés autour de 10% et pour lesquels nous avons une attention particulière, notamment sur 2023/2024.

Au niveau du turn-over, notre taux est stable par rapport à 2022 (-1%) sur les CDI, ce qui est un indicateur encourageant, notamment si on le met en perspective de la crise d'attractivité que continue de traverser notre secteur.

Focus sur le plan de formation

L'OPCO Santé dont nous dépendons a pour missions :

- de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des qualifications et des parcours professionnels.
- d'accompagner les transformations sectorielles, les enjeux emploi-formation des métiers du soin et de l'accompagnement.
- de répondre aux besoins de ses adhérents qui, malgré des activités et des publics différents, partagent des enjeux communs.

En 2023, l'association a fait le choix d'augmenter fortement notre investissement formation et les demandes de financement associés. Nous avons ainsi obtenu de l'OPCO un financement de 106 794 euros au titre du CIFA (Compte d'Investissement Formation Adhérent) et un financement de 11 214,78 euros au titre des fonds mutualisés, soit une augmentation de +37% par rapport aux financements de l'OPCO en 2022.

D'autre part, nous avons également poursuivi notre volonté de développer le recours à l'alternance au sein de notre association, via des contrats d'apprentissages et de professionnalisations. A ce titre, nous avons obtenu de l'OPCO un financement de 104 169 euros, soit une augmentation de +141% par rapport aux financements obtenus en 2022.

Cette augmentation forte de notre investissement formation aura toutefois un effet report sur 2024, compte-tenu des formations engagées en 2023 mais qui peuvent s'étaler sur deux ou plusieurs années civiles.

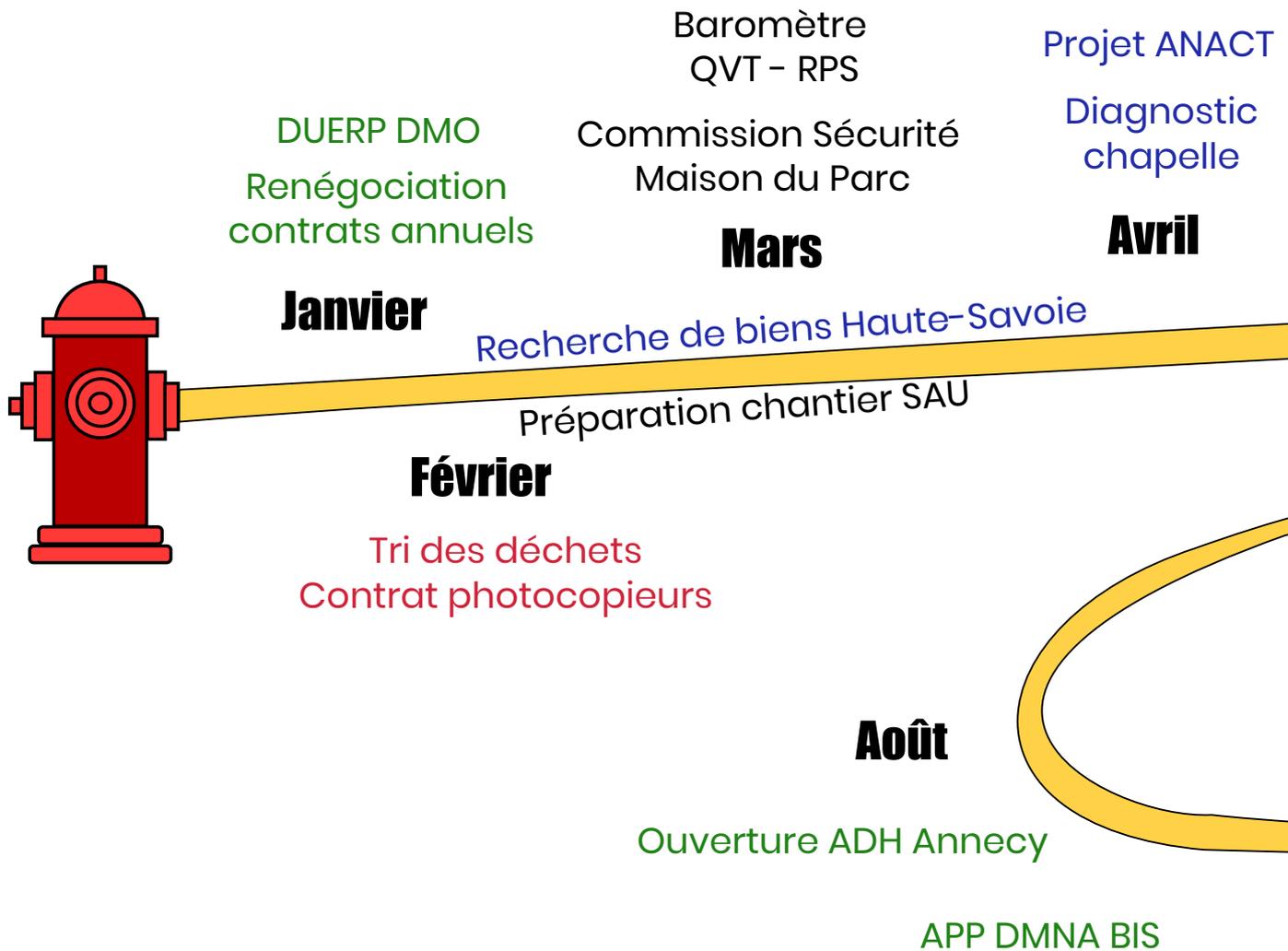
Ci-dessous quelques informations relatives au plan de développement des compétences 2023 :

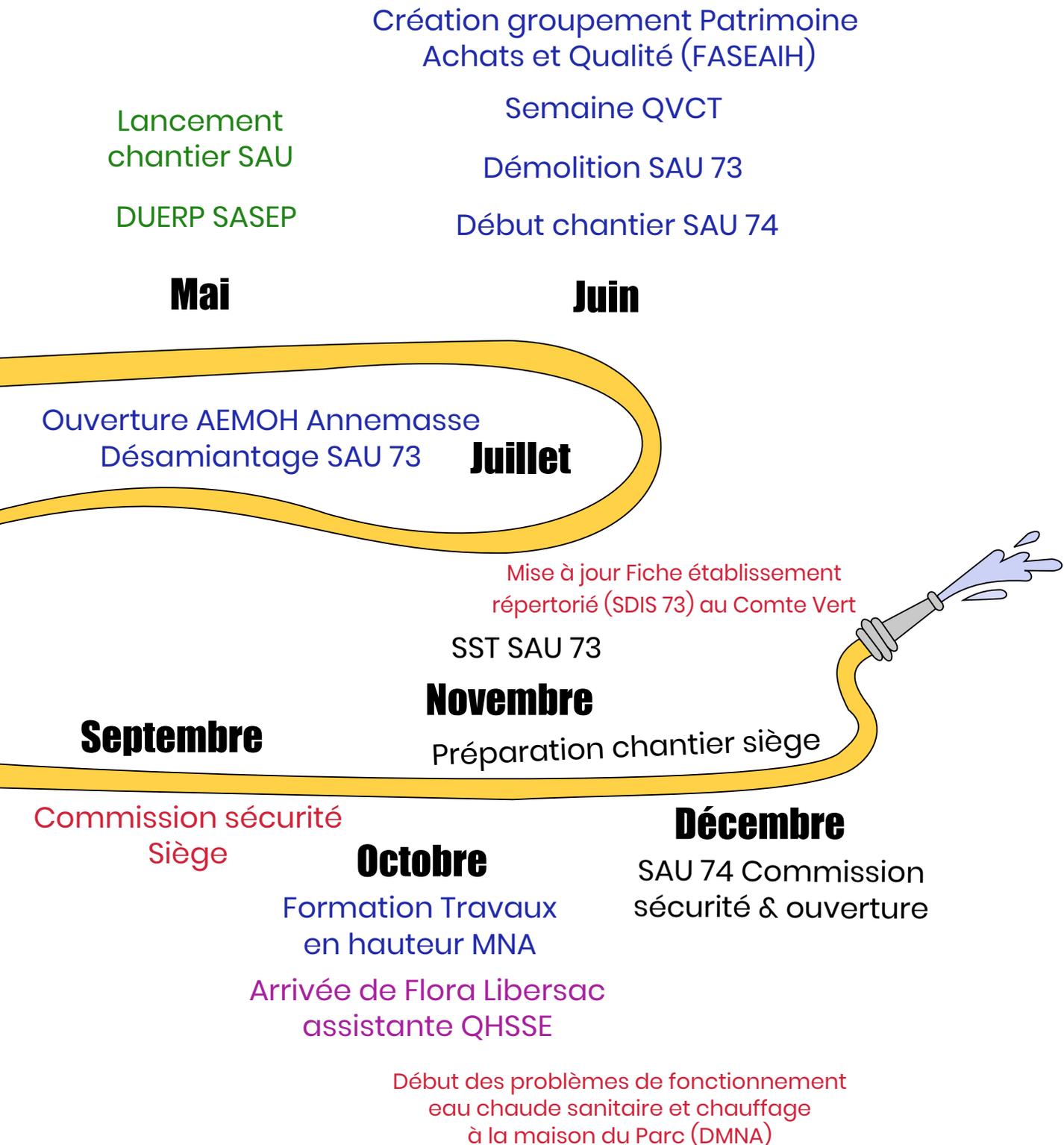
- 6 920 heures de formation (+26,71%) ;
- 8 formations qualifiantes et 26 formations non qualifiantes ;
- 178 salarié.e.s formé.e.s (+273%) dont 113 femmes et 23 hommes (sachant qu'un.e même salarié.e a pu faire plusieurs formations, notamment collectives) ;
- 34,08 % de cadres et 65,92% de non cadres ;

De plus, au 31 décembre 2023, l'association comptait 8 contrats d'apprentissage et 3 contrats de professionnalisation (+22% d'alternants).

La réforme de la formation professionnelle visant une réorganisation du secteur modifie profondément le principe de la collecte et la gestion paritaire. Elle vise à une individualisation et une monétisation des parcours de formation, notamment via les dispositifs de la formation PTP « Projet de Transition Professionnelle » et le CPF « Compte Personnel de Formation ».

Hygiène sécurité environnement





Activités informatiques

Actions réalisées ou commencées en 2023 et terminées en 2024

Déménagements :

- Déménagement du SAU 73 de La Motte-Servolex vers le CHS Bassens
- Déménagement du SAU 74 de Neuvecelle vers Thonon-les-Bains

Ouvertures de site :

- Ouverture ADH Annecy (Reliances MO)
- Ouverture AEMOH Annemasse (Reliances MO)
- Ouverture AEMO Annemasse (Reliances MO)
- Ouverture nouveau siège Reliances à Thonon-les-Bains

Evolutions télécom :

- Fin du projet P6 « TOIP » lancé en 2018 :
 - o Les sites de l'association accueillant des professionnels n'ont plus d'accès opérateur tiers (Orange, Free, etc)
 - o Les numéros de téléphone fixe sont tous enregistrés dans notre serveur de téléphonie

Evolutions matérielles :

- Remplacement des clients légers pour gestion centralisée avec le logiciel Dell
- Remplacement de postes de travail professionnels par du matériel neuf
- Mise en place de doubles connexions fibre entre les baies informatiques du Comte Vert (2020-2024)

Evolutions structurelles :

- Déménagement des serveurs du siège ADMR (La Ravoire) vers le datacenter FMI (Saint-Priest)
- Migration des boîtes nominatives et d'équipe vers Exchange pour tous les professionnels

Développement durable :

- Collecte de matériel obsolète par AfB en avril et en octobre 2023

Lancement du Dossier Usager Informatisé (DUI)

En lien avec les orientations stratégiques du projet associatif 2023-2028 et grâce au soutien de l'ARS AuRA, de la CNSA et de l'Union Européenne, la SEAS a amorcé fin 2023 son projet de mise en place du DUI. L'objectif est de permettre de sécuriser les échanges d'information et de fluidifier le parcours des jeunes accompagnés. Après la mise en place de transferts des données sur le logiciel, les formations des professionnels interviendront à partir de septembre 2024.

Le LABO

2023, année de structuration du Labo.

Suite à son lancement aux Rencontres de l'Observatoire du 6 novembre 2022, cet espace de Recherche et d'Expérimentation prend place au sein de la Direction Générale, et devient un espace-ressource pour l'Association.

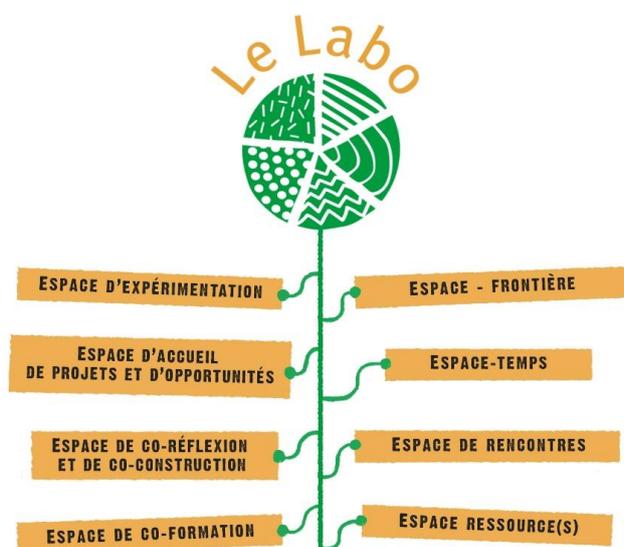
Sa mission première consiste à accompagner l'Association, dans toutes ses composantes, pour susciter, développer, soutenir la participation des professionnel.le.s et des personnes concernées.

Nous tentons alors de structurer Le Labo comme un « espace autre », *un lieu pratiqué par des acteurs hétérogènes et permettant le croisement de mobiles (DE CERTEAU, 1980)*

Nous proposons d'y accueillir et de mettre au travail le « faire » des professionnel.le.s ; leurs pratiques d'artisan.e.s de la relation, leur intelligence rusée, leur *métis*.

Nous les invitons à croiser cette expertise, avec d'autres : celles des champs de la recherche, et celles que l'on nomme « expérientielles », et qui n'appartiennent qu'aux personnes concernées, enfants et parents accompagnés.

Le Labo est alors composé de huit catégories d'espace, qui se tissent et s'articulent, en un même lieu situé.



Questions de Participation...

Le Labo a proposé aux Directeurs.trices de l'Association de réaliser une auto-évaluation de leurs Dispositifs concernant la notion de participation intégrée. Le but ? Permettre la mise en œuvre de travaux, accompagnés par le Labo, pour développer la participation des personnes concernées à partir des réalités et des attentes de chaque Dispositif.

Cela donne lieu aux projets suivants :

- Milieu Ouvert :
 - Recherche-action sur la notion de co-écriture des rapports (professionnel.le.s/personnes concernées)
 - Capitalisation d'un objet de « participation des familles » : le Groupe d'Entraide de Parents
 - Soutien d'un groupe de parents, accompagnés par le SASEP, réalisant des entretiens entre pairs autour de « l'accueil, l'arrivée en Protection de l'Enfance »
- Prévention :
 - Evaluation des actions de Prévention Spécialisée par les jeunes
 - Recherche-Action « Violences Ordinaires faites aux femmes » réalisée par un groupe de jeunes et soutenue par leur éducatrice
- Accompagnements Diversifiés :
 - Rencontre/débat avec un jeune passé par la Protection de l'Enfance
 - Chantier éducatif « communication institutionnelle », où des jeunes réalisent eux-mêmes une plaquette de présentation du service (Suivis Individualisés)
- Reliances :
 - Préparation d'une Mesure d'Utilité Sociale

Formation et Accompagnement...

- Démarche et outil Faire-Société (Agence Chantiers de la SEAS, Association Jeunes et Cité en Meurthe et Moselle)
- Méthodologie de projet participatif (Projet YOLO : E2C/AGIR-H/Prévention Spécialisée SEAS)
- Analyse de la Pratique Professionnelle (DECLIC Ville de Chambéry, YOLO)
- Evaluation participative (DECLIC, Ville de Chambéry)

Transversalité, rencontres et partages...

Le Labo a développé des espaces, des outils afin de permettre la rencontre, la réflexion, le partage de compétences :

- La Carto des Compétences : outil associatif pour développer la transversalité associative des compétences de l'ensemble des professionnel.le.s
- Ciné Lab' : des rencontres autour de films documentaires
- Les Rencontres du Labo : présentation des travaux et conférences (16 novembre 2023)
- Rencontre avec Eric DELEMAR, Défenseur des Enfants, et Maroua MOUSSI, Présidente de l'ADEPAPE 73 (13 décembre 2023)



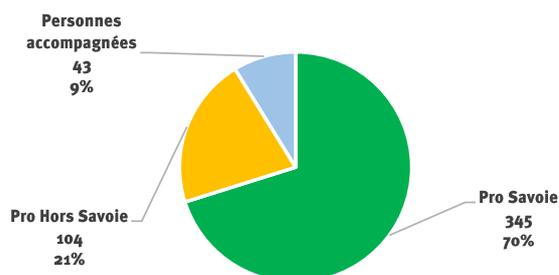
Evaluer....

Le Labo a accompagné l'évaluation de deux projets portés au sein de l'Association :

- Expérimentation des Conférences Familiales (rapport remis en mars 2024)
- Mesure d'Impact de la « Plateforme d'Insertion ASE » portée par la Prévention Spécialisée (rapport remis en mars 2024)

2023 en quelques chiffres....

492 personnes ont participé à des travaux, ateliers ou événements du Labo (cf. répartition graphique). Nous avons réalisé 189,5 heures de travaux en présentiel (ne sont donc pas comptabilisées les heures de recherche, d'écriture, de préparation, etc.) pour un volume total de 1995 heures d'accompagnement produit par le Labo (exemple : une journée de formation de 7h pour 5 personnes équivaut à 35 heures d'accompagnement)



Tisser des liens....

Le Labo rejoint deux espaces de recherche en 2023 :

- L'Espace de Recherche et de Prospective Santé Sociale (ERP- URIOPSS RA) pour prendre place au sein de son Comité Technique et Scientifique
- La recherche RESPONSIVE, projet européen visant à *accroître l'ouverture, la sensibilité, et les processus de réponses à la voix des citoyen.ne.s dans les services sociaux à travers l'Europe*. Le Labo intègre le Comité de Pilotage-France coordonné par l'Université de Paris-Nanterre ; trois jeunes ainsi qu'un parent accompagné.e.s par la SEAS ont rejoint le « Comité d'expert.e.s usagers » de cette recherche

A venir ?

Dès janvier 2024, Imane BENAÏSSA, Psychologue Sociale, rejoint l'équipe du Labo.

En avril 2024, nous lançons la plateforme numérique du Labo pour présenter nos travaux, diffuser nos contenus. www.le-labo-seas.fr

La Vie Associative

Journée Associative 2023



Le 16 novembre 2023, l'ensemble des professionnels se sont retrouvés pour la journée associative. Exceptionnellement, ce temps ne s'est déroulé que sur la matinée, les rencontres du Labo étant l'après-midi sur le même site et en présence de partenaires.

Au programme, de la matinée la présentation du projet associatif 2023 - 2028 et de la carto des compétences, des stands pour que les professionnels puissent présenter leur service / actions.

Première édition de la Vogue

Le 9 juin, jour d'assemblée générale, l'association a organisé sa première vogue. Le souhait est de réaliser une "fête des jeunes et familles" autour d'un moment convivial avant l'été. Des animations ont été réalisées par les jeunes et les équipes (jonglage, slakline, chamboule-tout, fitness en musique, tresses africaines, etc.). La Direction Générale avait également prévu des animations avec notamment une grimpe dans les arbres, un chateau gonflable et un concert avec la présence de la fanfare Kimkama ! La journée s'est clôturée avec un temps convivial à la sortie de l'Assemblée Générale permettant à tous parties les qui composent l'association (jeunes, familles, pros, administrateurs, partenaires...) de partager un temps commun autour d'un buffet préparé par l'équipe de l'Agence Chantiers.



Orientations 2025



Par Edouard SIMONIAN, Président de la SEAS

Les orientations articulent le sens de notre action et les moyens pour y parvenir. Elles traduisent une vision de la politique de la protection de l'enfance et une vision du modèle associatif.

Notre projet associatif 2023-2028, approuvé à l'assemblée générale de 2023 trace la ligne directrice pour la gouvernance de l'association en s'appuyant sur les évolutions des politiques publiques, les attentes des autorités de tarifications et l'expertise de nos professionnels.

On peut rappeler les grandes orientations de notre projet associatif :

- Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Développer le pouvoir d'agir des professionnel.les, individuellement et collectivement
- S'inscrire dans un travail social le moins carboné possible
- Garantir la qualité de vie et des conditions de travail
- Développer le système d'information
- Offrir des espaces d'innovation

Elles seront complétées en 2025 par les objectifs annuels suivants :

- Fiabiliser le contrôle de gestion pour piloter l'engagement des dépenses et veiller à l'équilibre économique.
- Finaliser la contractualisation du CPOM avec le Département de la Savoie, en espérant que la démarche pourra être identique en Haute-Savoie.
- Poursuivre le développement des services en Haute-Savoie après une première année pleine. Amorcer des réflexions sur la réorganisation des services, l'organisation des fonctions supports et la pertinence du rattachement du SIE à Seynod sur le dispositif Reliances Milieu Ouvert.
- Mettre en œuvre des actions suite au groupe de travail sur le Développement du pouvoir d'agir, la Mobilité et la Qualité de Vie au Travail. Poursuivre la réflexion sur le temps de travail avec notamment l'étude de la semaine de 4 jours.
- Développer la participation des personnes concernées : généralisation des Conseil de la Vie Sociale (CVS) et poursuite du développement des réunions participatives avec les jeunes
- Mettre en œuvre le PPI avec l'amélioration de l'accessibilité sur le site siège du Comte Vert et la restauration de la chapelle.

- Après les temps de formation de l'automne 2024, finaliser le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI).
- Pour le LABO renforcer l'équipe afin d'accompagner la montée en charge du Labo. Poursuivre le développement des liens avec d'autres espaces de recherche académique ou non (ERP, recherches européennes, etc.) afin de croiser et nourrir les réflexions avec d'autres structures.
- Suite à l'expérimentation des conférences familiales poursuivre leur déploiement et leur mise en œuvre.

Enfin, nous faisons face à des difficultés d'attractivité. La renégociation de la convention collective devient essentielle pour stabiliser nos organisations et préparer l'avenir. Dans l'attente, nous faisons face à une déqualification de nos professionnels et je demande aux directeurs comme à chaque professionnel d'accompagner l'accueil et le soutien des nouveaux engagés pour garantir nos expertises auprès des plus vulnérables.

Les administrateurs portent ces orientations avec conviction et engagement. La direction générale et les directions de dispositifs les transforment en plan d'action et les animent dans la complexité du quotidien.

Notre ambition est de prendre soin de chacun et je remercie tous les acteurs de la SEAS de partager et de s'engager dans une des plus belles missions qui soit la protection de l'enfance.

Juin 2024
Edouard SIMONIAN
Président









RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF MILIEU OUVERT

Mot du Directeur, M. Aymeric Balet-Kilani

Depuis l'Ordonnance du 23 décembre 1958 créant la mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert, sa forme et son contenu ont été modifiés au rythme des politiques publiques, des évolutions professionnelles, de la société et des textes législatifs.

L'enjeu du projet de Dispositif Milieu Ouvert réside justement dans la capacité à consolider les bonnes pratiques actuelles et à intégrer les dernières évolutions législatives tout en fixant des perspectives pour les prochaines années.

Parmi ces perspectives figure la capacité des services de protection de l'enfance à maintenir, voire à améliorer, une qualité d'accompagnement dans un contexte où les tensions sur les moyens, financiers et humains, contraignent déjà le fonctionnement des établissements. Le sens de la mission doit être garanti, tout autant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels.

Ce socle est essentiel pour permettre les évolutions attendues et souhaitables, telles que le développement de pratiques :

- Construites autour d'une « culture des besoins » de l'enfant,
- Fondées sur le pouvoir d'agir des familles et des enfants,
- Modulables, graduées et articulées,
- S'inscrivant au sein d'un partenariat et sur un territoire.

Ainsi, le dispositif :

- S'engage dans une démarche visant à favoriser la participation des personnes accompagnées. Le dispositif de milieu ouvert lance une réflexion, prémisses à l'action, pour produire les conditions permettant aux personnes de se positionner comme actrices de leurs propres vies, afin d'accroître leur capacité de mobilisation et d'émancipation. Le Labo de Recherche et d'Expérimentation sera le soutien de cette démarche à l'échelle associative,

- Vise à intégrer dans ses pratiques professionnelles le référentiel national d'évaluation des situations de danger ou risque de danger pour l'enfant, construit par la Haute Autorité de Santé à partir d'une approche centrée sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance. La formation de l'ensemble des professionnels du milieu ouvert par le CREAI Auvergne Rhône-Alpes a constitué en 2022 la première étape dans cet engagement,

- Tend vers une diversification des pratiques pour faire du domicile un point d'appui concret pour l'action et pas seulement le cadre de cette dernière. Elle sera facilitée par une plus grande interdisciplinarité, qui se nourrit des approches et expertises variées portées par les différents « métiers » mobilisés dans les interventions à domicile, d'où la volonté d'ouvrir les équipes à d'autres compétences encore peu présentes : éducatrice jeunes enfants, conseillère en économie sociale et familiale, technicien.ne de l'intervention sociale et familiale. Cette individuation nous oblige au respect de la notion de parcours de l'enfant et de sa famille,

- Propose une modulation des interventions, d'une part en lien avec les besoins des enfants repérés par les professionnels et leur évolution tout au long de la mesure, d'autre part en réponse aux recommandations de la démarche de consensus relative aux interventions de protection de l'enfance à domicile : mise en œuvre des mesures d'AEMO renforcées ; mise en œuvre des mesures d'Aide Educative à Domicile (AED) et ainsi pouvoir accompagner des familles dont la mesure évolue du judiciaire vers l'administratif ou inversement ; rapprochement du SEMOH et du SASEP (d'abord un rapprochement géographique des locaux avant d'envisager la construction de nouvelles synergies) ; place de l'hébergement repensée comme un outil au service d'une prévention de la crise et non plus comme dernière solution avant placement.

- Est engagé dans le virage numérique par le déploiement à venir d'un système d'information pour faciliter le travail des professionnels, garantir la sécurité des informations et faciliter les coopérations internes et externes. Il se concrétisera dès 2024 par un dossier unique informatisé, interopérable et communicant, compatible avec Mon espace santé, qui renforce également les obligations réglementaires en matière de qualité et de partage d'informations, indispensables à la bonne coordination du parcours des personnes,

- Renforce sa place de partenaire sur son territoire en renforçant les articulations entre les différents acteurs impliqués dans les accompagnements. Nous sommes responsables au titre de la protection de l'enfance, mais cette responsabilité se décline sur différents champs, liés aux besoins de l'enfant, qui nécessitent de travailler avec de nombreux autres acteurs de la santé, du handicap, de l'éducation, de l'insertion, du logement, etc. L'engagement concerne notamment la rencontre régulière de partenaires et l'organisation de réunions de synthèse dès que la situation de l'enfant et sa famille le justifie.

Réussir cette ambition est d'autant plus important que la moitié des mineurs protégés le sont dans leur milieu familial et que les textes nationaux et internationaux posent la priorité, à chaque fois que c'est possible et souhaitable pour l'enfant, de son maintien dans son environnement familial. Le milieu ouvert est donc plus que jamais au cœur des enjeux de la protection de l'enfance.

Suivi du plan d'actions

Le plan d'actions pour 2023 était simple : la réécriture des projets des 4 services qui composent le Dispositif Milieu Ouvert. A travers une méthodologie adaptée à chaque service (réunions plénières, groupes de travail thématiques, relectures, etc.), l'actualisation de ces projets de service était le point central du dossier de renouvellement d'habilitation pour les 5 prochaines années. Tous les dossiers ont été déposés en 2023.

Le comité de pilotage qualité a poursuivi ses travaux autour du Projet Pour l'Enfant (PPE). L'expérimentation de la démarche et de l'outil a montré les évolutions attendues dans les pratiques. Mais la généralisation n'est pas à l'ordre du jour, le Département devant engager la réflexion sur le PPE en milieu ouvert en 2024. Celui-ci s'imposera à tous les acteurs de Savoie.

Enfin, le dispositif poursuit sa politique de développement et de soutien aux compétences des professionnels à la fois en mettant en place des formations en intra et en permettant aux professionnels de participer à des formations, journées, colloques :

- Formation juridique aux fondamentaux du droit de la famille appliqué à la protection de l'enfance (2j) pour tous les professionnels du service AEMO,
 - Formation « Parents en situation de conflit intense. Quelles stratégies d'intervention pour l'exercice d'une parentalité partagée ? » (3j) par Actif pour le SEMOH et le SASEP,
 - Participation aux colloques : SaVoie de femme sur l'emprise après la séparation (1 SIE, 1 SASEP)
- Troubles du spectre autistique : socle de connaissances (4 AEMO, 1 SEMOH), CNAEMO sur Parentalités et protection de l'enfance (4 AEMO), Parole d'enfant sur les enfants en situation transculturelle (3 SEMOH, 2 AEMO, 5 SASEP, 1 SIE), Parole d'enfant sur la vulnérabilité l'humain au cœur des interventions (1 SIE, 1 SASEP), ADDCAES sur la parentalité en situation interculturelle (1 SEMOH), Institut de la famille sur les violences faites aux enfants (5 SIE, 2 AEMO, 1 SEMOH).

Aymeric Balet-Kilani
Directeur du dispositif Milieu Ouvert

AEMO / AED

SERVICE D'ASSISTANCE EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO) ET D'ACTIONS EDUCATIVE EN A DOMICILE (AED)

Les chiffres clés



	2023	2022
Journées à réaliser	153 300 AEMO 10 220 AED	153 300 AEMO 10 220 AED
Journées facturées	132 335 AEMO 15 720 AED	127 834 AEMO 6 488 AED
Pourcentage activité	86,32 % 153,82 %	83,39 % 63,48 %
Journées réalisées en AEMO	119 297 AEMO 13 038 AEMO renforcées Soit 158 411 AEMO + AEMO R1	
Pourcentage activité en AEMO	103,33 %	
Moyenne mineurs / jour	406	368
Flux de l'année	646	628
Flux familles suivies	419	393
Ratio mineurs / familles	1,54	1,60

L'activité du service AEMO-AED a nettement augmenté en 2023. Pour bien saisir cette augmentation, il faut prendre en compte ce qui distingue les AEMO classiques des AEMO renforcées et le fait que l'intervention des professionnels est trois fois plus fréquente. En intégrant cet état de fait, l'objectif d'activité a été dépassé.

Ce niveau d'activité ne s'est pas fait sans difficulté. En effet, l'année 2023 a été marquée par :

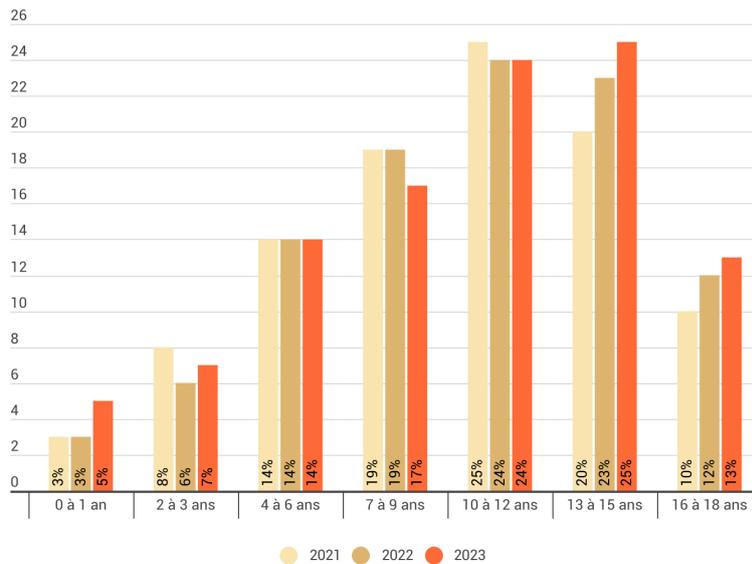
- La montée en charge du nombre d'AEMO renforcées ordonnées par les juges. Dans la mesure où le projet de service n'avait pas encore intégré ces nouvelles mesures, les professionnels ont vu un temps le nombre 28 mesures attribuées inclure des AEMO renforcées. Le rythme et la charge de travail s'en sont trouvés intensifiés.
- Pendant le même temps, le projet de service était en cours d'actualisation. Des groupes de travail ont été mis en place. Tous les professionnels ont participé sur le premier semestre, alternant groupes de travail et réunions plénières. Ce travail a permis la rédaction du nouveau projet de service 2023-2028, toujours en cours d'étude en vue du renouvellement de l'habilitation du service.
- Les services de protection de l'enfance sont saturés en Savoie et des placements ordonnés par le juge ne sont pas mis en œuvre. En cascade, des mesures d'assistance éducative telles que le SEMOH ou le SASEP connaissent des délais d'attente importants avant la mise en œuvre de la mesure. D'où la montée en charge des AEMO renforcées, en attente de placement ou de mesures plus intensives. Rapidement, le service n'a plus été en capacité de mettre en œuvre des AEMO renforcées. Les délais d'attente se sont allongés. Par défaut, des AEMO classiques ont pu être ordonnées pour être plus rapidement attribuées. Au final, les professionnels du premier niveau de l'assistance éducative se sont retrouvés confrontés à des situations complexes et où le niveau de danger évalué était sans commune mesure avec les moyens possiblement mis en œuvre par le service.

1. En prenant en considération qu'une AEMO renforcée correspond à 1 intervention par semaine quand une AEMO classique correspond à 1 intervention toutes les 3 semaines.

Pour information, au 31 décembre 2023, 32 AEMO et 4 AEMO renforcées étaient en attente d'attribution faute de places.

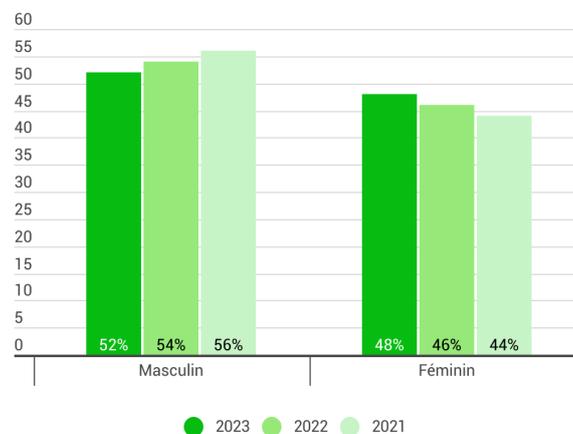
Profil des jeunes suivis en assistance éducative en milieu ouvert

Répartition des mineurs par âge en 2023



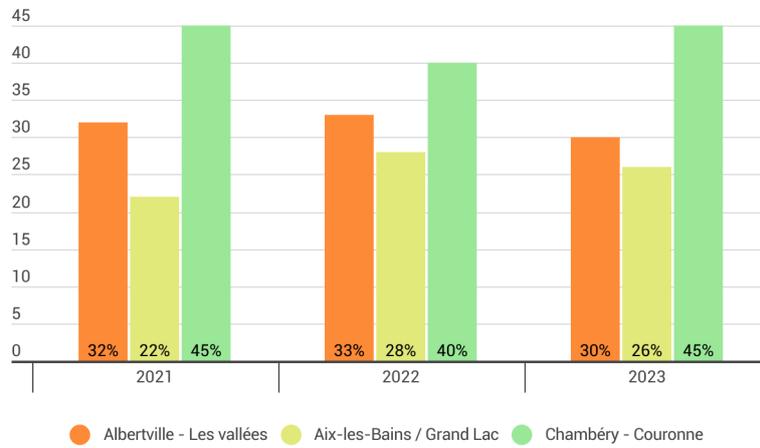
Les évolutions en termes d'âge sont peu significatives. On note tout de même une augmentation aux extrémités : davantage d'enfants de 0-1 an et de jeunes de + 13 ans.

Répartition des mineurs par genre depuis 2021



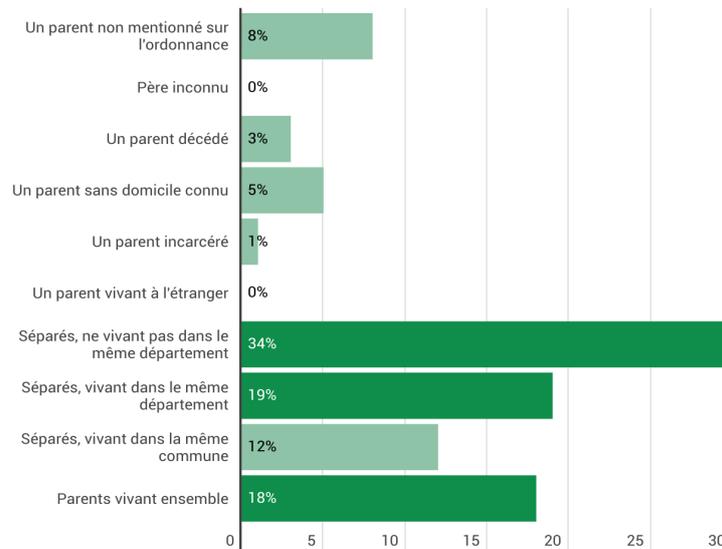
Une tendance se dégage : vers une répartition plus proche de la parité entre les mesures concernant les garçons et les mesures concernant les filles.

Répartition des mineurs par secteur géographique depuis 2021

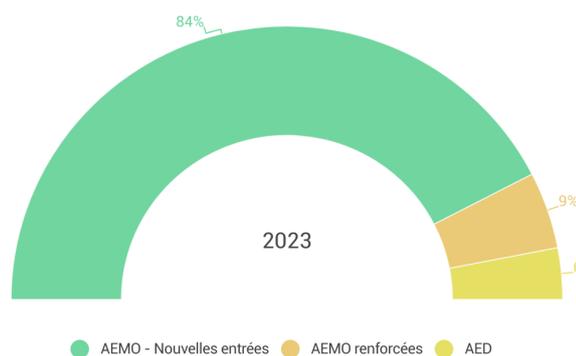


La répartition géographique des mesures stable d'année en année. De même que la situation des parents :

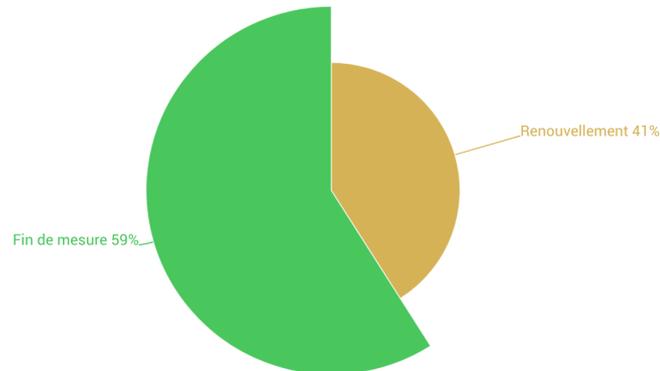
Situation des parents en 2023



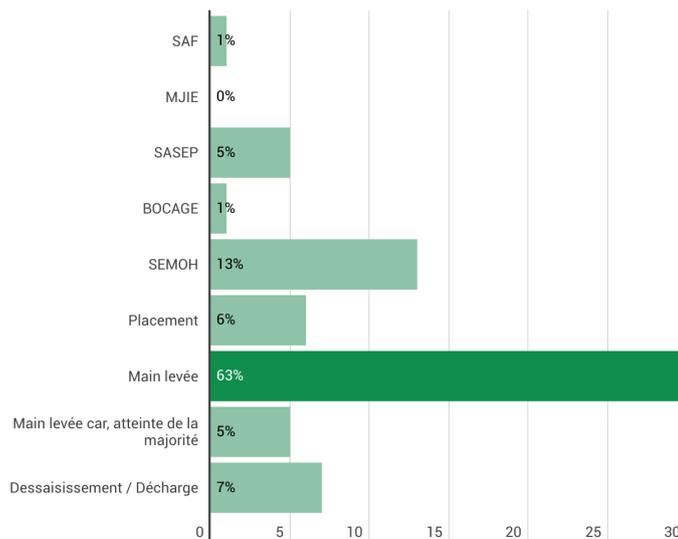
Répartition des nouvelles mesures en 2023



Répartition des décisions du juge en audience en 2023



Décision du juge pour enfant suite à la fin d'une mesure



Le nombre de placements continue de diminuer :

- 14 placements décidés en 2023 contre 25 en 2022 et 26 en 2021,
- Les décisions de placement interviennent dans 6 % des décisions de fin de mesures, contre 16 % en 2022 et 10 % en 2021,
- Les décisions de placement interviennent dans 2 % de la file active, contre 4 % en 2022 et 5 % en 2021.

Cette baisse est à interroger, particulièrement en 2023, au regard du nombre de places disponibles pour mettre en œuvre effectivement les décisions de placement prises par les juges. En revanche, le nombre de décisions en faveur d'une mesure d'assistance éducative renforcée avec hébergement tend à augmenter : 14 % des décisions de fin de mesure en 2023 contre 7 % en 2022 et 2 % en 2021.

Les faits marquants 2023

- Participation de l'ensemble des professionnels de l'AEMO à la formation aux Fondamentaux juridiques du droit de la famille en protection de l'enfance sur 2 jours avec Marie DURIS,
- Maillage des liens interservices à La Sauvegarde (projet de La Plateforme, réunion partenariale avec la MSBC commune, repas avec le DAD, procédure milieu ouvert/SI, temps café avec la prévention spécialisée),
- Aménagement de la cuisine des locaux de l'AEMO à Chambéry pour les activités éducatives : aboutissement d'un projet qui a duré deux ans, dans l'objectif d'être utilisé comme outil éducatif à destination des jeunes (espace d'activités, de rencontres, et de paroles) et des familles (faire avec autour de la cuisine et de la pâtisserie, observation des liens intrafamiliaux sur des temps d'activités et de repas),
- Poursuite du partenariat avec Malraux scène nationale Chambéry Savoie, le Département avec les manifestations sportives (handball au Phare) et la France Nature Environnement.
- Maintien des actions collectives diverses sur les temps de vacances scolaires (jeux, sortie nature, loisirs, sports, etc.) : le principal levier pour aider les familles à évoluer favorablement dans l'intérêt des besoins de leur enfant est l'accompagnement mené individuellement par les éducateurs. Mais un autre levier existe : celui des activités collectives, certes moins utilisé, mais tout aussi intéressant en termes de levier de changement, car il est parfois plus impactant, et cela fait plus trace de vivre une expérience de vie en groupe, de la partager avec les autres, notamment des pairs.

Les perspectives 2024

- Travail sur l'espace d'accueil aux Bernardines (AEMO Chambéry)
- Poursuite des rencontres partenariales,
- Amélioration continue de la qualité de service, du processus d'accompagnement et des compétences de tous les professionnels.



SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE

Les chiffres clés



SIE SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE	En nombre de mesures	En nombre de mineurs
Autorisées en 2023	175	312
Réalisés (facturés) en 2023	142	217
Flux annuel 2023	158	253
Ratio : flux/autorisé	0.90	0.81
Nombre d'entrées	163 Dont 77 en Savoie et 86 en Haute-Savoie	261 Dont 117 en Savoie Et 144 en Haute-Savoie

	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE
Nombre de mesures attribuées en 2023	144	283
Nombre de mesures en attente de prise en charge au 31/12/2023	19 MJIE en attente pour 23 mineurs	19 MJIE en attente pour 29 mineurs
Nombre de mesures pour lesquelles le service a été déchargé (motif : déménagement, famille injoignable, etc.)	3 MJIE pour 6 mineurs	2 MJIE pour 2 mineurs

En 2023, l'activité du service est de nouveau inférieure à l'autorisation. Même si le nombre de mesures attribuées par les juges au service est en diminution par rapport à 2022 (163 en 2023 contre 188 en 2022), cette baisse est en grande partie inhérente à des contraintes internes. En effet, ce sont les problématiques de ressources humaines qui ont contraint le service à fonctionner en mode dégradé une bonne partie de l'année :

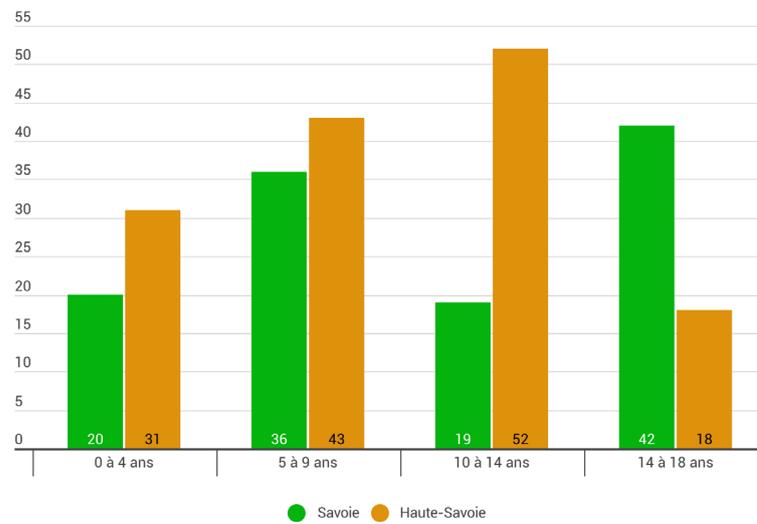
- En Savoie : un arrêt de travail de près de 5 mois d'une travailleuse sociale et un congé maternité sur 4 mois d'une psychologue,
- En Haute-Savoie : le départ de 2 psychologues, un arrêt de travail de 3,5 et 2 mois respectivement pour deux éducatrices spécialisées.

Ainsi, nous avons été directement confrontés à la difficulté de recruter des travailleurs sociaux sur des missions de remplacement et à la nécessaire étape de prise de poste dans une mesure spécifique qu'est la mesure judiciaire d'investigation éducative. Par ailleurs, la mesure s'effectuant en binôme, nombre de mesures ont été impactées. Le service a dû constamment réajuster son organisation pour, à tout le moins, mener à leur terme les mesures qui avaient été entamées. Certains professionnels ont été amenés à faire des dépassements de fonction. Nous avons ensuite été contraints de reporter l'attribution et la mise en œuvre effective d'un certain nombre d'autres mesures qui se sont donc retrouvées en attente. C'est pourquoi en fin d'année, 38 mesures étaient en attente d'attribution.

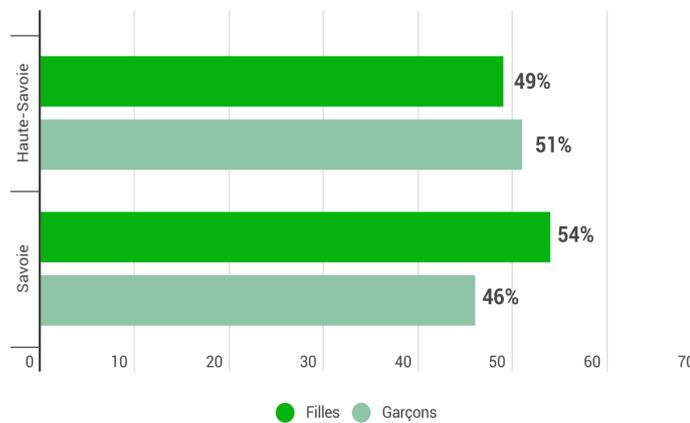
Cette année, le service a mis en œuvre quelques bases d'une observation des caractéristiques du public concerné par les mesures exercées, dont nous vous présentons quelques résultats :

Quelques données d'observation

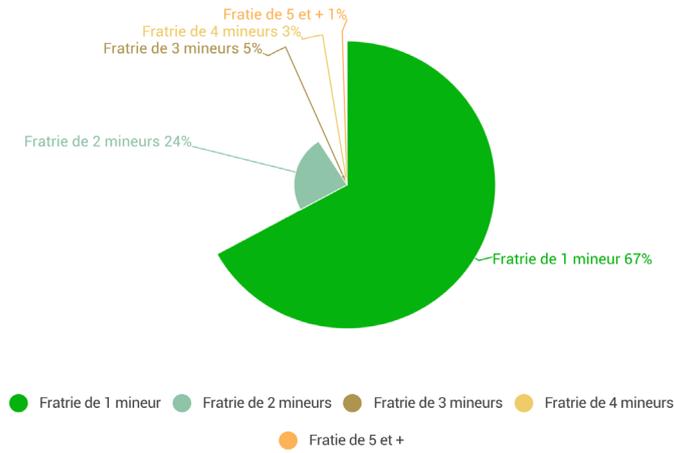
Répartition des mineurs par tranche d'âge en 2023



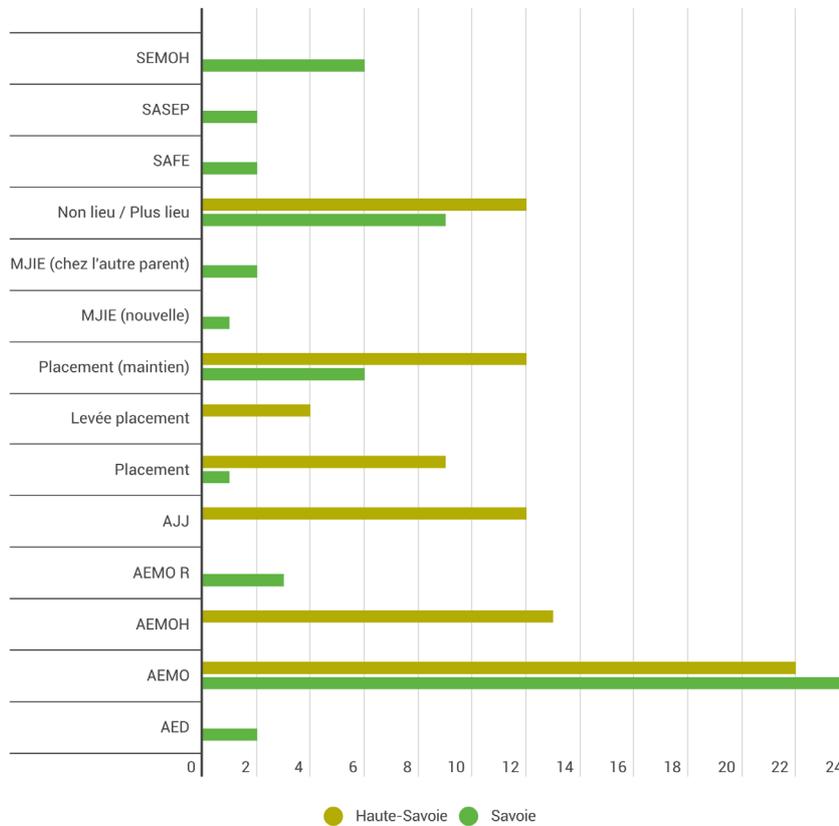
Répartition des mineurs par genre en 2023



Composition de la fratrie par MJIE en 2023



Répartition des mesures SIE en 2023



Les faits marquants 2023

Contrôle de fonctionnement

Le contrôle de fonctionnement du SIE par la PJJ, du 5 au 9 juin constitue l'un des principaux faits marquants de 2023. Ce contrôle avait pour périmètre le pilotage, l'organisation, le fonctionnement du service, ainsi que les modalités de mise en œuvre de l'investigation au regard des textes de référence et du projet de service.

Les conclusions mettent en évidence plusieurs points forts :

- Des professionnels expérimentés et engagés, avec de solides compétences en investigation,
- Un rythme de la MJIE respecté avec l'organisation du premier entretien, de la visite à domicile, la mise en place de points pluridisciplinaires et la restitution,
- Des rapports de qualité, apportant des éléments de compréhension au magistrat et qui mettent en évidence que l'action menée est lisible pour les familles et les partenaires,
- Les outils de suivi de l'activité qui favorisent le pilotage de l'activité au plus près de la réalité,
- La formation continue des professionnels,
- La démarche d'évaluation de la qualité en continu,
- Le rôle du responsable hygiène, santé, sécurité, environnement.

Elles ont également identifié plusieurs axes d'amélioration :

- Des conditions d'accueil du public et de sécurité des professionnels pas optimales,
- Un éloignement des salariés du SIE de la Haute-Savoie vis-à-vis de la direction générale, de la direction du dispositif, du secrétariat du SIE,
- L'intérêt de questionner la place de chaque professionnel (travailleur social, psychologue, chef de service, secrétaire) dans la mise en œuvre de la mesure,
- L'absence de procédure de régulation d'activité au sein du SIE qui ne permet pas une attribution sans délai des mesures en cas de fluctuation d'activité entre les deux départements,
- Le manque de procédure d'accueil du nouveau salarié,
- Le renforcement de l'accès des familles aux informations relatives à leurs droits et libertés (consultation de leur dossier notamment),
- L'accès aux données recueillies par les professionnels qui doit permettre d'assurer une continuité de prise en charge même en l'absence d'un professionnel,
- Une meilleure articulation entre le SIE et les juridictions de Haute-Savoie et un renforcement des liens entre la direction territoriale de la PJJ et le SIE.

Le rapport issu de ce contrôle a donné lieu à une réunion pour prioriser et établir un plan d'actions. Une partie des recommandations ont vocation à être menées à court terme, les autres seront travaillées dans le cadre de groupes de travail auxquels chaque professionnel sera appelé à contribuer dans le courant de l'année 2024.

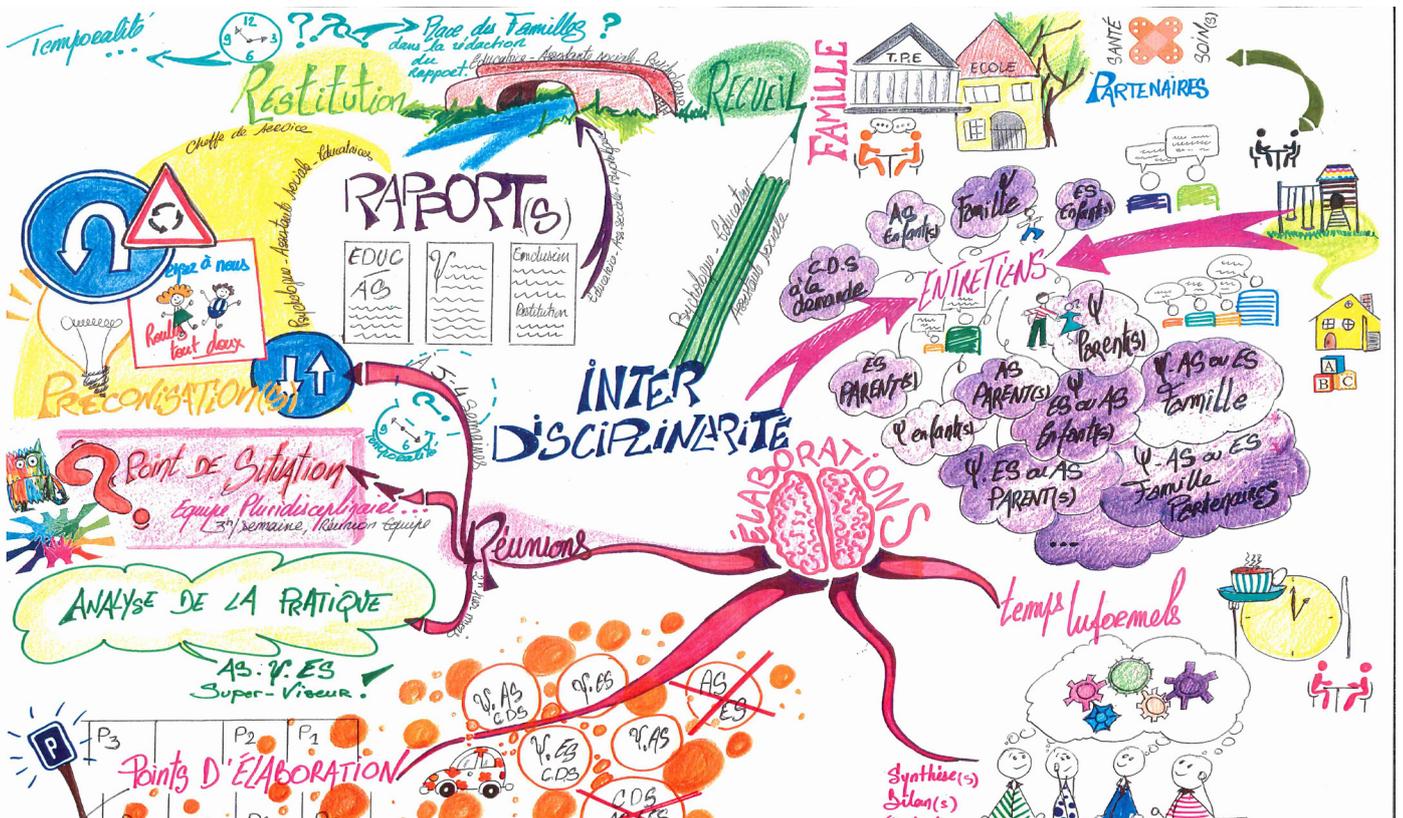
Journée régionale des adhérents FN3S

La direction du DMO prend part aux réflexions et travaux de la FN3S, en ayant notamment pris la fonction de délégué régional. En 2023 a été construite une journée régionale visant à favoriser la rencontre entre professionnels des différents services de SIE adhérents à la FN3S. Cette journée s'est tenue le 24 janvier 2024 autour du thème « De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité ».

Un binôme éducatrice spécialisée psychologue s'est porté volontaire pour présenter sa pratique dans le cadre d'un atelier centré sur « L'interdisciplinarité sur les temps de réunions et l'écriture du rapport ». Elles ont fait le choix d'aborder cette question au travers d'une carte mentale (cf page suivante). Celle-ci met en relief, dans une lecture circulaire, les différentes étapes d'une investigation, du recueil à la restitution. L'interdisciplinarité est présente tout au long de la mesure. Elle est ici mise en exergue sur les différents temps d'élaboration.

Les perspectives 2024

- Stabiliser l'équipe et le fonctionnement du service,
- Mettre en place les groupes de travail qui permettront de répondre collectivement aux recommandations issues du contrôle de fonctionnement. Chaque professionnel sera invité à participer à l'un des trous groupes (Mise en œuvre de la mesure, Outils et pratiques, Articulations avec les partenaires), au rythme de 2 groupes de travail entre chaque réunion plénière,
- Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des établissements, la PJJ a notifié au service que son évaluation devait avoir été réalisée dans le courant de l'année 2024.



SEMOH

SERVICE EDUCATIF DE MILIEU OUVERT AVEC HÉBERGEMENT

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées 2023	28
Nombre de journées réalisées en 2022	9 348
Nombre de journées prévisionnelles 2023	9 198
Nombre de journées réalisées en 2023	9 363
Taux d'occupation	100 %
Nombre d'entrées dans le service	16
Nombre de sorties du service	10
Durée moyenne de l'accompagnement en jours des enfants sortis en 2023	490 jours
Age moyen des personnes accompagnées en années	12 ans
Répartition par sexe	Garçon : 75 % Fille : 25 %
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry et couronne : 100 %
Moyenne de durée d'attente en jours sur la liste avant l'accueil des situations en 2023	225 jours

Analyse

Le SEMOH a réalisé pendant l'année 2023, 165 journées en plus de son activité prévisionnelle. Malgré tout, au 31 décembre 2023, la liste d'attente est occupée par 8 situations. Ce chiffre est en baisse cette année. La mise en place de mesures d'AED et d'AE-MO renforcées a certainement influé sur les flux des situations en attente du milieu ouvert. Une liste d'attente a également vu le jour au niveau du service d'AEMO à Chambéry. Les situations sont entrées au SEMOH après une durée d'attente d'environ 7 mois.

La durée moyenne des accompagnements des enfants sortis en 2023 est toujours en légère baisse : elle est passée de 610 jours en 2020, à 506 jours en 2021, 496 jours en 2022 et 490 jours en 2023.

Les mesures SEMOH sont pour 75% des mesures judiciaires et pour 25 % des mesures administratives. Ces chiffres restent stables.

36 enfants ont été suivis en 2023.

Le service a accueilli 16 enfants au cours de l'année 2023 :

- Pour 3 enfants, il s'agissait de sorties de placement,
- Pour 8 enfants, il s'agissait d'un passage d'une mesure d'AEMO en attente d'une entrée au SEMOH,
- Pour 2 enfants d'une même fratrie, il s'agissait d'un passage d'une mesure SASEP judiciaire vers une mesure SEMOH judiciaire,
- Pour 3 enfants d'une même fratrie, il s'agissait d'une décision administrative entre le service EJF et les parents.

10 mesures se sont terminées au cours de l'année 2023 :

- 1 demande d'OPP (suivi judiciaire) validée par la juge pour une enfant et sa fratrie non suivie par le SEMOH,
- Pour les 9 enfants, 2 mesures administratives se sont terminées en lien avec les services du secteur et/ou de la prévention spécialisée et 7 mesures judiciaires se sont terminées en lien avec les services du secteur et/ou de la prévention spécialisée.

Les faits marquants 2023

Stabilisation de l'équipe

Cette année, l'équipe du SEMOH s'est stabilisée et a accueilli une nouvelle personne en situation d'apprentissage (deuxième année) du métier d'éducatrice spécialisée.

Elaboration et rédaction du nouveau projet de service du SEMOH

Ce travail s'est tenu de janvier à juin 2023 en présence de toute l'équipe. L'ensemble des personnes s'est rendu disponible à cette élaboration tout en maintenant l'activité principale de suivi des enfants et de soutien à leurs parents.

A travers ce travail d'élaboration du projet de service, nous avons tenté d'observer et penser les pratiques actuelles du service. Nous avons également redéfini certains rôles et fonctions en lien avec la mission confiée par les prescripteurs. Nous avons travaillé sur la notion de crise familiale et relationnelle. Cela nous a également amené à revoir les modalités d'accueil ou d'hébergement en cas de crise importante. Le service a initié plusieurs rencontres de travail avec les familles d'hôte dans le but d'élaborer en co-construction un guide de l'accueil répondant à leurs questions et permettant de clarifier le cadre de mise en place des hébergements. Puis, nous avons réalisé quelques projections d'évolution possible du service et nous avons rédigé ce nouveau projet de service. Celui-ci doit être validé par les autorités de tarification cette année 2024.

Les formations collectives

L'équipe a participé en mars 2023 à une formation transversale (21 heures) avec l'équipe du SASEP autour du thème « Parents en situation de conflits intenses ».

Elaboration et mise en place d'un atelier « émotions » adressé à un groupe d'enfants pendant plusieurs séances.

- Elaboration conjointe avec les familles d'hôte d'un guide de l'accueil.

Ce travail est toujours en cours en ce début d'année 2024.

Poursuite du Groupe d'Entraide des Parents

Un bilan de la première année en juillet 2023 a permis aux participants d'exprimer que : « *Le groupe est soutenant* », « *C'est une soupape de décompression* », « *On peut parler sans être jugé car on est dans le même bateau* », « *C'était important de ne pas se sentir obligé de parler* », « *Ce groupe permet de se nourrir des échanges entre parents* », « *La difficulté pour moi aura été l'horaire mais ce n'est pas possible de trouver un horaire qui convienne à tout le monde* », « *Il faudrait qu'il y ait plus de parents pour partager les expériences* », « *Ce serait bien que nos expériences de parents servent à l'institution* », « *C'est enrichissant* ».

Le groupe d'entraide des parents se poursuit d'octobre 2023 à juillet 2024 et 10 dates sont proposées sur cette session à raison d'une rencontre tous les 2èmes mardis du mois. Actuellement, la dynamique de groupe peine à reprendre pleinement. Ainsi, nous comptons la présence de deux personnes seulement. L'équipe s'interroge sur le manque de présence et tente de stimuler la participation.

Journée départementale des SEMOH

Comme l'année dernière, elle a eu lieu à Montméliant au mois de juin 2023 et a été organisée par tous les représentants de chaque SEMOH. Ce temps a permis aux différents SEMOH de Savoie de se rencontrer, se présenter et participer à un moment de réflexion collective autour d'un thème partagé. Selon la plupart des participants, celle-ci a été un moment important et ils souhaiteraient renouveler cette opération en cette année 2024.

Les perspectives 2024

- Maintenir la stabilité de l'équipe et soutenir la formation de l'apprentie,
- Faire vivre le nouveau projet de service en se l'appropriant individuellement et collectivement afin de permettre une expression collective des qualités de chaque professionnelle au bénéfice des enfants et des parents,
- Maintenir les dynamiques « des séjours familles » et « ateliers enfants émotion en 2023 » et du Groupe d'Entraide des Parents,
- Actualiser certaines procédures d'accueil et de construction commune avec les personnes à travers les supports écrits (projet personnalisé, livret d'accueil, règlement de fonctionnement),
- Favoriser les formations collectives en mutualisant les moyens du DMO et en lien avec les pratiques des professionnelles et ses évolutions,
- Permettre la participation à un colloque ou un séminaire pour chaque salariée chaque année (à proximité ou en VISIO si lointain).
- Accueillir l'accord SEAS sur le télétravail et voir comment l'adapter au mieux à la mission du service SEMOH.

Focus sur une action

"Des émotions"

L'idée est partie du constat par l'équipe qu'une grande majorité des enfants et jeunes accompagnés est confrontée à des difficultés de repérage, d'expression et de régulation de leurs émotions. Ainsi, l'équipe a réfléchi et construit une session de 3 ateliers, visant pour cette année, un petit groupe de 4 adolescents de 11-13 ans.

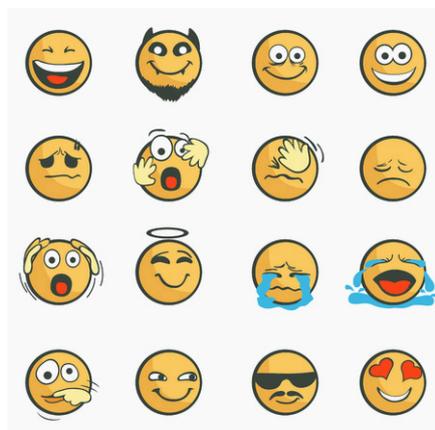
Au préalable, nous les avons emmenés une journée, en sortie « canyoning » avec deux éducatrices afin qu'ils fassent connaissance. Il s'agissait aussi de commencer à créer un début de cohésion de groupe et de les confronter collectivement à une activité source de sensations fortes et riche en émotion (au final, 3 d'entre eux ont répondu présent et se sont engagés sur la suite de l'atelier).

Pour préparer les ateliers et impliquer les parents, nous avons également invité, en amont, tous les parents à une réunion de sensibilisation (base théorique et film sur le sujet) et d'information sur ces ateliers. En réponse à notre envie de partager et communiquer sur ce thème, aucune famille ne s'est déplacée pour cette soirée. Pour autant, l'équipe ne s'est pas découragée et a maintenu son cadre d'intervention autour de ce projet.

Les 3 séances ont été conçues pour être espacées de quelques semaines, leur durée (1h maximum) a été réajustée au cours du premier module (vécu comme trop long).

Le premier module, le plus théorique, avait pour but d'expliquer ce que sont les émotions : d'où elles viennent, à quoi elles servent, comment elles se manifestent (déambulation autour de schémas explicatif, de vidéos et quizz). Le second module, plus ludique et participatif, se proposait d'expérimenter, de tenter de ressentir les effets de ces émotions dans son corps au travers des jeux (Times up des émotions, questionnaires « vrai/faux »). Le troisième module visait, à travers des jeux de rôle, à non seulement expérimenter physiquement l'émotion mais également à la repérer chez l'autre voire interagir avec celle de l'autre.

Un premier bilan a pu être fait sur cet « atelier ». Il a bien fonctionné et le retour des jeunes a été positif sur les deux modules pour lesquels une participation active était requise.



Pour l'équipe psycho-éducative
Nathalie BRU et Sandra NORIS

SASEP

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF DU PROXIMITÉ

Les chiffres clés



	2022
Nombre de places autorisées en 2023	21
Nombre de journées réalisées en 2022	6977
Nombre de journées prévisionnelles 2023	6 900
Nombre de journées réalisées en 2023	7 473
Taux d'occupation	100 %
Nombre des entrées dans le service Nombre des sorties du service	9 9
Durée moyenne de l'accompagnement en jours pour les enfants sortis en 2023	562 jours
Age moyen des personnes accompagnées en années	11 ans
Répartition par sexe	Garçon : 72 % Fille : 28 %
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	Chambéry et couronne : 100 %
Moyenne de durée d'attente sur la liste avant l'accueil des situations en 2023	220 jours

Analyse

Le SASEP a réalisé pendant l'année 2023, 573 journées en plus de son activité prévisionnelle. Malgré tout, au 31 décembre 2023, la liste d'attente était occupée par 14 situations.

Les situations entrent dans le service après en moyenne 7 mois d'attente. Ce temps d'attente continue sa décroissance progressive. La durée moyenne de l'accompagnement des enfants sortis en 2023 est stable par rapport à l'année précédente : les mesures sont un peu moins longues, elles ont duré en moyenne 18 mois contre 19 mois l'année précédente.

D'autres chiffres sont restés stables cette année, à savoir 29 enfants ont été suivis en 2023 et la moyenne d'âge est de 11 ans. En 2023, les mesures SASEP sont pour 62 % des mesures administratives et pour 38 % des mesures judiciaires. Il y a donc eu une légère augmentation des mesures judiciaires cette année.

Le service a accueilli 9 enfants au cours de l'année 2023 :

- Pour 4 enfants, il s'agissait d'une orientation judiciaire en provenance de l'AEMO,
- Pour 5 enfants, il s'agissait d'une contractualisation entre les parents et les services EJM faisant suite à une IP ou une évaluation familiale.

Le service a vu la fin de 9 mesures au cours de l'année 2023 :

- Pour 7 situations, la fin de la mesure SASEP s'est réalisée en lien avec les services du secteur et/ou des services de prévention spécialisée,
- Pour une fratrie de 2 adolescents, la mesure judiciaire SASEP a été réorientée vers le SEMOH dans le même cadre juridique.

Les faits marquants 2023

Changements de composition de l'équipe du SASEP

Deux éducateurs ont quitté le service cette année. L'un des deux a souhaité changer de champ professionnel (sortie du secteur social) et le second a rejoint le dispositif de mineurs non accompagné de la SEAS.

Un éducateur spécialisé en provenance d'une MECS (hors SEAS) et une éducatrice spécialisée en provenance d'un service d'AEMO en Isère ont été embauchés durant l'été 2023.

La nouvelle psychologue du service a été embauchée en janvier 2023 et travaille à temps partiel auprès des enfants et en soutien à l'équipe le mercredi une semaine sur deux, jeudi et vendredi.

Une personne a été embauchée en cette fin d'année 2023 dans le cadre d'un apprentissage, afin de se former au métier d'éducatrice spécialisée. Elle sera en formation au DMO et au SASEP durant 3 années.

Elaboration et rédaction du nouveau projet de service du SASEP

Ce travail s'est tenu de janvier à juin 2023 avec deux éducateurs en partance, deux éducatrices de l'équipe actuelle, la nouvelle psychologue et le chef de service. De fait, dans ces conditions, il n'a pas été aisé pour l'ensemble des personnes de se rendre vraiment disponibles à cette élaboration tout en maintenant l'activité principale d'accueil et d'accompagnement éducatif des enfants et de soutien à leurs parents. Cependant, ce temps de travail en commun a bien eu lieu, il a été riche et fort intéressant.

Nous avons tenté d'observer et penser les pratiques actuelles du service. Nous avons également redéfini certains rôles et fonctions en lien avec la mission confiée par les prescripteurs. Puis, nous avons réalisé quelques projections en termes d'évolution du service et rédigé ce nouveau projet de service, qui doit donc être validé par les autorités de tarification en 2024.

Les formations collectives

L'équipe a participé en mars 2023 à une formation transversale (21 heures) avec l'équipe du SEMOH autour du thème « Parents en situation de conflits intenses ».

Transferts ou camps été 2023

L'équipe a réalisé deux transferts ou camps à destination d'enfants du SASEP et un autre transfert ou camp adressé à des parents avec leurs enfants.

Ces temps forts, accompagnés par l'équipe éducative, sont l'occasion pour les « camps enfants » d'expérimenter (entre autres) beaucoup de choses et plus particulièrement de vivre des moments atypiques loin des parents, de sortir du quotidien, découvrir des nouvelles régions et de partager un quotidien avec d'autres enfants du service. Le « camp familles » permet également « une tranche de vie » partagée apportant beaucoup de matériaux au travail de « soutien à la parentalité ». Le rapport des activités 2021 évoque plus précisément cette modalité d'intervention appréciée des familles et des professionnelles.

Les perspectives 2024

- Construire une nouvelle équipe stable et soutenir la formation de l'apprentie,
- Faire vivre le nouveau projet de service en se l'appropriant individuellement et collectivement afin de permettre une expression collective des qualités de chaque professionnel.le au bénéfice des enfants et des parents,
- Maintenir les dynamiques « du groupe d'expression d'un groupe de parents », « des camps familles » et « des camps enfants »,
- Favoriser et porter l'expression du groupe de parents via la mise en place du « projet théâtre » avec l'intervention d'un prestataire extérieur,
- Remettre en place un projet potager du SASEP (enfants et parents),
- Actualiser certaines procédures d'accueil et de construction commune avec les personnes à travers les supports écrits (projet personnalisé, livret d'accueil, règlement de fonctionnement),
- Favoriser les formations collectives (malgré l'absence de budget alloué au SASEP) en mutualisant les moyens du DMO et en lien avec les pratiques des professionnels et ses évolutions,
- Permettre la participation à un colloque ou un séminaire pour chaque salarié.e chaque année (à proximité géographiquement ou en Visio si lointain),
- Accueillir l'accord SEAS sur le télétravail et voir comment l'adapter au mieux à la mission du service SASEP.



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENTS DIVERSIFIÉS

Mot de la Directrice, Mme Aline Corcuff

Après des années mouvementées dans un contexte très incertain, le déroulement de cette année 2023 démontre une dynamique positive et la capacité de travail d'un Dispositif qui trouve ses ressources dans une culture commune. Pas à pas, années après années dans la suite de la restructuration du D.A.D datant de 2019, chacun a su contribuer au bon fonctionnement de son service et à la stabilisation de nos organisations. Nous savons combien notre secteur est impacté par la crise d'attractivité de nos métiers et combien les compétences professionnelles ainsi que la stabilité des équipes permettent d'offrir de bonnes conditions d'accompagnement aux enfants, adolescents et jeunes adultes confiés.

Notre engagement est constant et nous pouvons ensemble être fiers de la qualité d'accompagnement que nous savons proposer au plus près des besoins de chacun des adolescents confiés. Nous avons construit au fil des années une compétence collective et une force qui nous anime afin d'accompagner au quotidien ces jeunes jusqu'à la sortie du Dispositif.

L'enjeu majeur reste donc de lutter contre le turn-over et l'absentéisme en restant particulièrement attentifs à la Qualité de Vie au Travail et, autant que possible, veille à respecter dans l'organisation du travail le juste équilibre entre vie professionnelle et aspirations personnelles.

Quelques chiffres

- Le public concerné : Le D.A.D a accompagné **221 enfants et adolescents** sur l'année 2023. (208 en 2022). Tous ces enfants ont en commun d'être en situation de danger grave avéré dans leur milieu d'origine, ce qui a nécessité une mesure de placement administratif ou judiciaire.
- Les ressources humaines : Pour réaliser l'ensemble de notre mission de Protection de l'Enfance, **112 professionnels**, CDD et CDI, se sont mobilisés au périmètre du D.A.D. Pour faire face à l'absentéisme, le recours à l'intérim est resté incontournable notamment pour l'équipe d'EOLE (68% de turn-over). En fin d'année 2023, nous avons néanmoins créé 2 postes de « CDI de remplacement » en alternative à l'intérim afin de garantir aux adolescents comme aux équipes concernées une certaine stabilité et de la cohérence éducative.
- La logistique : Afin d'offrir de bonnes conditions de vie aux mineurs qui nous sont confiés, et déployer des projets personnalisés, l'ensemble des hébergements diversifiés représentent : **6 sites collectifs, 31 studios individualisés et 9 studios dédiés en FJT.**
L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre du projet architectural du SAU (PPI défendu depuis 2019) avec le déménagement provisoire du service au CHS de Bassens.

Les évolutions réalisées en 2023

Au périmètre du D.A.D., dans la continuité de 2022, le portage Institutionnel de l'équipe de Direction du D.A.D., le comité de pilotage qualité ainsi que les commissions de proximité ont favorisé un dialogue social qui a permis de mieux répondre à des problématiques individuelles ou d'améliorer plus globalement notre fonctionnement.

Quelques points d'amélioration marquants 2023, non exhaustifs, mais qui témoignent d'un Dispositif en évolution constante :

- Une équipe de Direction stabilisée avec les 4 Chefs de service et les 5 psychologues en poste
- L'équipe du SAU stabilisée depuis deux années consécutives qui gagne en compétences et cohérence grâce au plan de formation collective.
- Dans la suite du « livret d'accueil » des nouveaux salariés, les « plaquettes de présentation » des services co-construits par les jeunes accompagnés et le COPIL QUALITE
- L'aboutissement du parcours et l'orientation adaptée d'un jeune souffrant d'une situation particulièrement complexe. Ce jeune a bénéficié durant 5 ans d'un accompagnement individualisé construit en transversalité par le DAD.

Je ne peux que souligner ici la qualité de travail et l'investissement des professionnels qui ont contribué au quotidien, avec ténacité et bienveillance, à la réussite de cet accompagnement spécifique et partagé. Je n'évoque pas seulement les métiers éducatifs mais également la qualité d'accueil et d'écoute du secrétariat, parfois en première ligne pour absorber une crise et savoir apporter une réponse adaptée sécurisante.

Les perspectives 2024

La stabilisation de l'organigramme, en particulier de l'équipe d'EOLE qui se reconstruit et doit retrouver de la cohérence éducative après une année de turn-over sans précédent.

Le plan de développement des compétences vise à continuer d'améliorer des compétences individuelles avec des formations qualifiantes ainsi que des compétences collectives avec des formations transversales spécifiques.

Le COPIL QUALITE, dans la suite des plaquettes de présentation et livrets d'accueil, continuera de se mobiliser pour porter/construire au sein des équipes les bonnes pratiques professionnelles : le pouvoir d'agir des jeunes et des familles doit rester au cœur de nos pratiques professionnelles. Le CVS devra être mis en place au sein de la MECS. Le LABO de la SEAS nous soutiendra dans cette démarche participative.

Un projet de Dispositif, socle transversal garantissant une culture commune, une cohérence éducative et facilitant une logique de parcours interservices, reste à formaliser. Dans une volonté participative, nous prendrons appui sur un intervenant extérieur.

En 2024, nous proposons une évolution de l'offre avec :

- Le projet ZEPHIR qui vise l'accueil de 8 enfants de 3 ans à 12 ans. Nous souhaitons construire sur le site du Comte-Vert la MECS de demain qui pourra accueillir des fratries et ne pas séparer les enfants quel que soit leur âge.

Zéphir-Eole-Mistral représenteront donc 22 places d'internat réparties sur 3 groupes.

- Le projet TEMPO actualisé avec une ouverture 365 j/an pour proposer du soutien à la parentalité durant les périodes de vacances scolaires ainsi que répondre aux situations de crise par une astreinte. Nous demandons une augmentation de 2 places pour pouvoir proposer de l'accueil séquentiel aux jeunes enfants accueillis sur ZEPHIR.
- Pour les services DAFTS et CARAVANE, une modification des places autorisées correspondant à la réalité d'une constante suractivité soit 2 places supplémentaires pour chacun de ces services avec les moyens dédiés.
- Pour le SAU, un ré emménagement en juillet 2024 dans les locaux réhabilités qui augurent de bien meilleures conditions d'hébergement pour les jeunes confiés et d'un environnement de travail plus sécurisant pour les professionnels.

L'été 2024 marque mon départ et je sais que ce changement provoque une période de transition et d'incertitude. Néanmoins, le D.A.D a su démontrer durant ces 5 années sa solidité, sa capacité d'adaptation et sa force de proposition constante dans l'intérêt des adolescents et jeunes adultes confiés.

Les orientations stratégiques du Dispositif sont clairement définies et répondent à des besoins identifiés en interne comme sur notre territoire. Grâce à une étroite collaboration centrée sur notre mission de protection de l'enfance, et s'appuyant sur l'évolution des Politiques Publiques, la Direction Départementale EJJ accueille favorablement nos propositions avec un budget en constante augmentation.

Concrètement, au plus près de chaque situation, je ne doute pas que le développement du Dispositif se poursuivra porté au quotidien par une équipe de Direction aguerrie, des professionnels engagés ainsi qu'une Direction Générale forte des valeurs associatives incarnées.

Aline Corcuff
Directrice DAD

MECS (EOLE / MISTRAL

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	14 places
Nombre de journées réalisées en 2022	4 597
Nombre de journées prévisionnelles 2023	4 599
Nombre de journées réalisées en 2023	5 015
Taux d'occupation	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 109,04 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	10
Nombre de jeunes accompagnés	22 jeunes
Durée moyenne des accompagnements en mois	22 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	16,5 ans
Répartition par sexe	Garçons : 8 Filles : 14
Répartition géographique	Chambéry : 72,73 % Montmélian : 9 % Saint Jean de Maurienne : 9 % Avant Pays Savoyard : 9 %

Analyse

Ce service réalise 5 015 journées sur l'exercice 2023 soit + 416 par rapport à l'objectif fixé dans le budget. Nous notons 22 jeunes accompagnés en 2023 pour 14 places. Les 2/3 sont des filles.

Le taux d'occupation dépasse nettement le prévisionnel de + 19%. Ceci est notamment dû à une augmentation des accueils dans une relative urgence de jeunes pour une mise en sécurité dans des délais courts. Nous sommes en pleine activité constante et ne pouvons que constater que des mineurs restent parallèlement en attente de solution de placement, entre autres dans les services d'accueil d'urgence ou de milieu ouvert type SEMOH. Nous sommes au maximum de notre capacité d'accueil sur un collectif de 14 places.

Il est aussi observé une prise en charge d'enfants de plus en plus jeunes avec des placements qui s'allongent dans la durée et dont l'objectif de retour dans la famille n'est pas envisageable. Pour illustration, une dérogation a été possible pour accueillir une fratrie avec un enfant de 12 ans. Cette situation amène une augmentation de la durée moyenne des accompagnements (22 mois en 2023 contre 16 mois en 2022).

Les faits marquants 2023

L'arrivée d'un nouveau Chef de Service fin septembre 2023 a marqué la dynamique du service suite au départ en retraite d'une Cheffe de Service en responsabilité du service EOLE depuis de nombreuses années.

Dans le même temps, l'équipe éducative a connu un turn-over sans précédent de 68% avec le départ, avant l'été, d'éducateurs « anciens » sur la structure tandis qu'une équipe de professionnels à effectif réduit a maintenu l'activité durant le second semestre et assuré la continuité d'accompagnement des adolescents confiés. Une attention toute particulière a été portée sur la fin d'année 2023 sur des recrutements d'éducateurs diplômés. Dans l'attente de candidatures, face à la crise d'attractivité de nos métiers, nous avons eu recours à l'intérim.

Malgré ce contexte, le service a réalisé de la suractivité. La plupart des situations sont marquées par une situation de danger grave avéré au domicile et le travail avec les familles (notamment entretiens familiaux et/ou visites médiatisées) qui ne permet pas de faire suffisamment évoluer la situation pour envisager un retour en famille. Sur 8 orientations, nous n'avons pu réaliser qu'une seule restitution. Majoritairement, les jeunes grandissent au sein de la MECS et sont accompagnés sur Mistral, en semi-autonomie, dans la continuité d'Eole pour préparer l'accès à l'autonomie. Dans une logique de parcours, les jeunes peuvent accéder ensuite au service des Suivis Individualisés.

Les perspectives 2024

Une dynamique d'équipe à reconstruire

La stabilité de l'équipe est une composante essentielle de la réussite de nos missions. Chaque adolescent confié a besoin au quotidien de références et d'une relation éducative de confiance. Par ailleurs, la cohérence et la cohésion de l'équipe permet d'apporter des réponses contenant et sécurisantes face à un collectif d'adolescents qui viennent régulièrement interroger les limites avec des conduites à risque et des marques d'opposition.

Une attention toute particulière sera donc portée sur ce sujet en accompagnant l'équipe éducative au plus près de leurs préoccupations, en favorisant l'accès aux formations et en réalisant les entretiens professionnels pour l'ensemble de l'équipe. Nous favoriserons également cette nouvelle dynamique avec la mise en place de MCPP (Mise en Cohérence des Pratiques Professionnelles).

Le pouvoir d'agir des adolescents confiés ainsi que de leurs parents

Nous devons améliorer les outils de participation que nous proposons et devons déployer pour les adolescents que nous accompagnons au quotidien comme pour leurs familles. La mise en place d'un CVS et le questionnaire de satisfaction (préparés en COPIL QUALITE) sont des axes essentiels. Le Labo de la SEAS pourra également nous accompagner dans cette démarche.

Nous devons garantir les espaces de dialogue et d'expression pour favoriser la participation des jeunes à l'amélioration de leur cadre de vie, en particulier en garantissant davantage le bon fonctionnement des « réunions jeunes ».

L'inclusion des jeunes dans la cité

La MECS située au cœur de Chambéry, avec les risques constatés à proximité (fugues, prostitution, drogue) entraîne un mouvement protecteur qui ne favorise pas une inscription avec un tissu local culturel, sportif ou d'insertion pré-professionnelle. Cette ouverture et inclusion dans la cité doit favoriser des espaces de socialisation et susciter l'intérêt des jeunes concernés afin, parallèlement, de limiter le désœuvrement et les risques liés à l'errance.

Par ailleurs, pour lutter contre les phénomènes prostitutionnels, une démarche de sensibilisation et formation est entreprise avec les professionnels. Une meilleure collaboration avec les services de Prévention est à construire.

La santé et hygiène des jeunes accueillies

Les adolescents que nous accompagnons souffrent souvent d'une mauvaise image d'eux-mêmes et nous constatons une problématique liée au manque d'hygiène, que ce soit corporel ou bien dans la manière d'investir leur chambre. Une attention sera portée à de la prévention et de l'accompagnement quotidien. Nous avons sollicité au budget 2024 un mi-temps supplémentaire de maitresse de maison afin de mieux répondre à ce besoin.

Concernant la santé des enfants confiés, nous ne pouvons que regretter le refus répété du Département de nous accorder un poste d'infirmière au périmètre de la MECS. Ce sujet est un point de fragilité particulièrement préoccupant. Nous participons au groupe de travail Départemental sur le sujet et souhaitons que la mise en place du DUI, avec le volet médical formalisé, permette de garantir davantage le bon suivi médical des adolescents dont nous avons la responsabilité.

Une amélioration des conditions d'hébergement

Le PPI est un élément essentiel à la fois pour ce projet et pour la sécurisation du bâtiment historique du Comte-Vert trop vétuste. Entre autre, Nous défendons pour cette année 2024 une amélioration des conditions d'accueils des jeunes au deuxième étage du bâtiment, en particulier sur le groupe MISTRAL. Des travaux de rénovation sont absolument nécessaires et seront réalisés.

Dans le même sens, pour garantir une meilleure sécurité, nous sollicitons une doublure de surveillants de nuit sur le bâtiment pour sécuriser le site (intrusions constatées) comme mieux répondre aux situations de crise, d'angoisse ou de conduites à risques des 14 jeunes confiés.

Le projet d'accueil de fratries : ZEPHIR

Du fait du manque de places à l'échelle Départementale, nous connaissons une constante suractivité. Néanmoins, nous devons veiller à la qualité d'accompagnement des 14 adolescents confiés et à maintenir un taux d'encadrement suffisamment sécurisant.

En septembre 2023, nous avons répondu à l'A.M.I. fratrie pour 8 jeunes enfants de 3 à 12 ans. Ce nouveau groupe se nommera ZEPHIR. *En effet, nous imaginons la MECS de demain sur le site du Comte-Vert avec l'accueil de fratries, la possibilité de grandir ensemble quelque soit l'âge des frères et sœurs.*

Ainsi, l'internat sera composé de 22 places où les enfants pourront grandir dans une logique de parcours au sein des groupes ZEPHIR-EOLE-MISTRAL avant de pouvoir accéder à une certaine autonomie à majorité et, si cela est pertinent, une orientation vers le service des SUIVIS INDIVIDUALISES.

Ce projet s'articule avec l'évolution du projet de service de TEMPO pour 12 places. Car, dans le souci constant du soutien à la parentalité et du travail avec les familles, avec une adaptation au plus près de chaque situation, nous ne pouvons pas penser davantage d'accueils en MECS sans construire parallèlement les conditions d'accueils séquentiels.

Un projet architectural est donc en cours d'élaboration pour le groupe ZEPHIR ainsi que le service TEMPO au 1er étage du bâtiment Comte-Vert afin de proposer de bonnes conditions d'hébergement et surtout *penser la vie quotidienne de 34 enfants confiés*, âgés de 3 ans à 18 ans dans cette MECS au cœur de Chambéry.

SAU

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	13 places
Nombre de journées réalisées en 2022	3 196
Nombre de journées prévisionnelles 2023	4 271
Nombre de journées réalisées en 2023	4 274
Taux d'occupation	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 100,07 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	39 entrées
Nombre de jeunes accompagnés	49 jeunes
Durée moyenne des accompagnements en mois	3,81 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	15 ans
Répartition par sexe	Garçons : 33 Filles : 16
Répartition géographique	Chambéry : 71,42 % Aix les bains : 4,08 % Avant Pays Savoyard : 4,08 % Annecy : 2,04 % Combe de Savoie : 8,16 % Autres : 10,20 %

Analyse

Le Service d'Accueil d'Urgence (SAU) a accueilli 49 adolescents, garçons et filles, avec une moyenne d'âge de 15 ans, principalement originaires du Bassin Chambérien, représentant 72% des admissions. Les 2/3 sont des garçons. La durée d'accompagnement s'étend plus longuement que ne le prévoit le projet de service et dure en moyenne 4 mois. En raison des situations très hétérogènes, l'accueil peut varier de quelques jours à exceptionnellement 1 an, en fonction de la complexité des situations des adolescents accueillis ainsi que des places disponibles dans les structures d'accueil telles que les MECS, les services de SUIVIS INDIVIDUALISES, les Familles d'accueil... etc.

L'année 2023 se caractérise par un taux de + de 100% d'occupation. Cette activité est nettement supérieure aux années précédentes d'environ 80%. A noter cependant un nombre d'entrées moins important lié à la durée plus longue des placements au S.A.U.

L'activité du Service d'Accueil d'Urgence dépend admissions qui lui sont directement adressées, principalement par la Direction Départementale Enfance, Jeunesse, Famille (EJF) et par la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) mais les places disponibles dépendent également des orientations possibles pour permettre de nouveaux accueils.

Les faits marquants en 2023

La stabilisation de l'équipe éducative depuis bientôt 2 années est favorisée par les formations diplômantes et des sessions de formations collectives en lien avec les pratiques professionnelles. (les écrits professionnels, les fondamentaux en protection de l'enfance, la prévention des situation de violence...). Par ailleurs, en lien avec le projet de service, une professionnelle a entrepris une formation de médiation animale avec l'objectif d'exercer cette activité auprès des jeunes confiés.

La mise en place d'un séminaire chaque début d'année scolaire permet d'accompagner l'équipe pluridisciplinaire dans l'appropriation du projet de service, la montée en compétences et le maintien d'une cohérence éducative.

Suite au projet de réhabilitation architectural du bâtiment de la Motte-Servolex dans le cadre du P.P.I., le début des travaux a été acté en mai 2023. Le déménagement du S.A.U a donc été nécessaire au sein des locaux du CHS de Bassens pour une durée annoncée de 15 mois. Ce changement de repères s'est bien déroulé grâce au portage Institutionnel et à la stabilité de l'équipe éducative.

A noter que le profil des jeunes a évolué depuis janvier 2023 avec l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans une proportion de 30%. Ces jeunes volontaires pour leur projet scolaire et pré professionnel ont entraîné une dynamique de groupe plus constructive. Nous pouvons remarquer en 2023 la scolarisation de la majorité des jeunes du service.

La fin d'année 2023 a été marquée par l'orientation d'un jeune de 18 ans souffrant d'une situation particulièrement complexe et accompagné par une équipe dédiée en externalisé depuis plus de 3 longues années. L'ouverture du dispositif PRADO dédié aux situations complexes a permis son orientation ainsi qu'un autre jeune de 13 ans accompagné durant 6 mois au SAU.

Les perspectives 2024

En 2023, l'équipe du S.A.U a mis en place des activités et des ateliers éducatifs internes pour mieux accompagner tous les jeunes déscolarisés. Nous avons également réussi à scolariser la majorité des jeunes accueillis sur le service cette année-là, tout en collaborant avec des partenaires externes pour renforcer l'accompagnement des jeunes et éviter qu'ils restent inactifs. Nous devons poursuivre dans cette dynamique positive et consolider les partenariats existants. En effet, nous diversifions les supports éducatifs et possibilités de découverte préprofessionnelle pour que les jeunes aient l'opportunité de découvrir et de développer leurs compétences, tout en travaillant sur eux-mêmes.

Le projet architectural initié en 2023 arrivera à son terme à l'été 2024. Cela exigera une réappropriation des lieux par l'équipe et une préparation pour le déménagement. Il est important de réfléchir et de se projeter dans notre nouvel environnement de travail, en envisageant une amélioration du projet de service conforme à l'aménagement du nouveau SAU. En particulier, les chambres individuelles et studios sur le même site offrent des possibilités d'hébergement dans une logique de parcours au plus près des besoins de chaque jeune et de l'évaluation de sa situation. Ensuite, les studios externalisés restent un support pour évaluer la capacité d'autonomie de l'adolescent avant son orientation.

SUIVIS INDIVIDUALISÉS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	40 places
Nombre de journées réalisées en 2022	13 271
Nombre de journées prévisionnelles 2023	13 140
Nombre de journées réalisées en 2023	14 250
Taux d'occupation	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 108,4 %
Nombre de jeunes présents au 31/12/2023	39 jeunes
Nombre de jeunes entrés en 2023	22 jeunes
Nombre de jeunes accompagnés en 2023	60 jeunes
Durée moyenne des accompagnements en mois	25 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	18,5 ans
Répartition par sexe	Garçons : 31 Filles : 29
Répartition géographique	Chambéry : 53,33 % Moutiers : 11,67 % Montméliant : 10 % Albertville : 5 % Aix les Bains : 3 % Maurienne : 3 % Avant Pays Savoyard : 5 % Ain : 5 % Haute Savoie : 3 %

Analyse

Concernant l'activité du service

60 jeunes ont été accompagnés durant l'année 2023 ; données légèrement en augmentation (+9%) (55 en 2022 et 2021, 54 en 2020).

Le service a réalisé 108,45% de son activité prévue en 2023 (101% en 2022 et 102% en 2021), marquant pour la troisième année consécutive une augmentation puisque le service tournait entre 90 et 94 % d'activité entre 2018 et 2020.

Depuis 3 ans, la durée moyenne de prise en charge a augmenté, passant de 16-17 mois en 2019 et 2020, à 22 et 21,5 mois en 2021 et 2022, et 25 mois en 2023. L'hypothèse d'un allongement des prises en charge pour les jeunes majeurs par le Département de la Savoie peut être faite.

La difficulté de certains jeunes majeurs a accédé à un logement autonome malgré une situation financière stabilisée, empêche également des sorties qui pourraient être possibles avant les 21 ans.

Concernant le profil des jeunes accompagnés

L'âge moyen des jeunes accompagnés tend légèrement à augmenter, passant de 18 à 19 ans depuis 2 années consécutives.

Le service a accueilli 13 jeunes mineurs en 2023, dont 10 sont devenus majeurs en cours d'année. 2 jeunes ont été accueillis à 16 ans et demi ; il s'agit de 2 mineurs non accompagnés qui étaient auparavant accueillis au SAU.

Les conditions d'hébergement en studio en ville pour la majorité des jeunes, et la présence éducative limitée (2 rencontres hebdomadaires en moyenne) ne permet pas l'accueil dans de bonnes conditions de jeunes qui risqueraient d'être en difficulté au quotidien ou de mal supporter la solitude. Seuls les hébergements du Foyer de Jeune Travailleurs de la FOL73 permettent un système de « pointage » le soir pour veiller aux sorties nocturnes des jeunes mineurs.

40% des 23 jeunes admis en 2023 provenaient de services du DAD de la Sauvegarde.

Provenance des jeunes accueillies	Nombre de jeunes admis en 2023
Famille d'accueil	6 (26%)
MECS	7 (30%)
SAU	3 (13%)
Famille (suite AEMO ou AED)	4 (17%)
Errance (CHU, hébergement précaire)	4 (17%)
TOTAL	23

38% des jeunes présents au 31/12/23 étaient scolarisés (Lycée, école de la seconde chance, Université, dont 2 apprentis) ; 28% étaient en emploi (CDD, Intérim, Contrat d'insertion), 4 en formation courte et plus d'1/3 étaient en recherche de projet et sans activité.

Ces 13 jeunes désœuvrés demandent une intervention renforcée de l'équipe pour les mobiliser à définir un projet d'insertion, aller à la Mission Locale pour certains, participer à des chantiers au sein de la Plateforme de la Sauvegarde ou sur des temps d'accueil au MEJ.

L'ensemble de ces jeunes rencontre de réels freins à l'insertion, soit par des mécanismes psychiques qui les empêchent de supporter une forme d'engagement relationnel qu'est celle du monde du travail, soit par des troubles psychiques suspectés ou avérés, et/ou encore des pratiques addictives qui viennent parasiter leur quotidien. Pour la majorité de ces jeunes, une priorité est donc donnée aux soins (acceptation du besoin de prendre soin, accompagnements aux démarches).

L'équipe observe très régulièrement un rapport au travail des jeunes accompagnés, biaisé par le mythe de l'« argent facile », véhiculé par les réseaux sociaux et les influenceurs notamment. Cette illusion complexifie l'accompagnement éducatif vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les faits marquants 2023

Dynamique d'équipe

Pour rappel, l'équipe a connu en 2022 d'importants changements avec le départ de la cheffe de service et du psychologue présents depuis de nombreuses années, l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service en novembre 2022. En janvier 2023, 2 psychologues à temps partiel sont venues compléter l'équipe. Le choix des 2 temps partiels est dû à des contraintes de recrutement plutôt qu'à un choix d'organisation. Si l'expertise singulière de ces 2 professionnelles amène un regard complémentaire sur les situations, leur temps de présence réduit à chacune a ralenti leur intégration dans l'équipe et complexifie la fluidité de communication avec l'équipe et les disponibilités pour les suivis individuels.

En raison de l'absentéisme auquel s'ajoute des temps partiels sur le service (2 accords sénior, 1 invalidité partielle, et 2 éducateurs engagés dans le cadre de délégation au CSE), un 8ème éducateur a pu rejoindre le service dès le 1er octobre 2023. Ce renfort vient également se justifier sur l'augmentation des situations dites complexes sur le service, et nécessitant une plus grande continuité de l'accompagnement, que ne permettait pas le taux d'encadrement précédent.

Un difficile accès au logement à la sortie du service

L'un des objectifs majeurs du projet du service des Suivis est que chaque jeune puisse quitter le service avec suffisamment de ressources pour subvenir à ses besoins, et avoir un lieu sécurisant où vivre, adapté à sa situation.

L'accès au logement social, ou au logement privé reste réserver aux jeunes qui ont pu réussir à réunir les conditions financières et administratives leur permettant de répondre aux exigences des bailleurs. Aussi, dans 2 situations, le service a fait le choix de négocier avec le FJT Guidance 73 afin de laisser 2 studios loués par la Sauvegarde au bénéfice des 2 résidents sans solution. Ainsi, chacun a pu reprendre le bail à son propre nom.

Une tension sur les logements disponibles au sein du service :

Le service a observé cette année un besoin plus important des jeunes accueillis à bénéficier d'un logement mis à disposition par le service.

En janvier 2023, le service disposait de 32 studios, 6 jeunes vivaient dans un logement autonome (parc social, ou CROUS), et 2 vivaient en famille. 4 studios restaient disponibles.

En aout 2023, le service disposait de 34 logements, tous étaient occupé, bloquant de possibles admissions.

En décembre 2023, 37 logements (dont 1 T3 pour 2 jeunes) étaient gérés par le service ; tous étaient occupés, et 1 jeune venait d'obtenir son logement dans le parc social et un vivait en famille.

Focus sur une situation / action

L'accompagnement de situations dites complexes

Pour exemple, la situation de J. a particulièrement préoccupé l'équipe en 2023, avec de multiples passages à l'acte violent sur le service, 3 tentatives de suicide ayant conduit systématiquement à des périodes d'hospitalisation au CHS, dont une, sous contrainte. Ce jeune arrivait à ses 21 ans tout début janvier 2024. Le SIAO a été sollicité dès l'été afin de préparer une sortie qui s'engageait difficilement, et sans aucune solution d'hébergement amical ou familial. L'objectif était d'éviter à tout pris une sortie du service vers le 115.

Malgré de nombreuses relances, le SIAO n'a pas pu proposer de solution à ce jeune.

L'équipe a réussi à tenir pour ne pas exclure ce jeune sur ses périodes de crises où il a mis à l'épreuve la relation éducative, et le franchissement du cadre par des actes violents et délictueux. L'équipe est restée concentrée sur l'accompagnement aux soins, aux démarches administratives pour engager des conditions protectrices pour son avenir (MDPH, Curatelle, SIAO), et sur la permanence du lien.

Sur les 60 jeunes accompagnés par le service en 2023, nous comptabilisons 10 jeunes présentant des vulnérabilités multiples avec importante instabilité psychique prise en charge ou non, absences d'engagement dans un projet d'insertion. Ces situations dites « complexes », mobilisent particulièrement l'équipe dans un accompagnement qui doit être renforcé : attitude agressive voire violente, jeunes peu en demande ou très en demande, gestion du logement souvent très dégradée, gestion du budget chaotique, difficile engagement dans un suivi thérapeutique et/ou médical. La double référence éducative a été pratiquée dans plusieurs de ces accompagnements.

Nous repérons que ces jeunes ne sont pas en capacité d'adhérer à un accompagnement vers l'autonomie et qui viennent représenter les jeunes majeurs sortant de l'ASE décrits en errance ou sans solution.

Partage de temps collectifs

Le service a accentué l'organisation de temps collectifs auprès des jeunes du service : Randonnées, sorties escalade, sortie cinéma pour le 8 mars, courses Odyssea, soirée avec Unis-Cité autour de jeux sur le budget.

Partenariats

Au niveau partenarial, le service a accentué ses liens avec l'agence chantier de la SEAS, dans le cadre de la plateforme insertion. 10 jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement complémentaire.

L'équipe a rencontré l'équipe de l'association Parrains par 1000. Si leur offre pourrait venir répondre au fort isolement social de certains jeunes, aucune mise en relation n'a pu aboutir pour le moment.

L'équipe a rencontré le chargé de mission de la Régie Coup de pouce, proposant une offre de solidarité intergénérationnelle dans l'habitat.

Dans la continuité de la rencontre avec le SIAO 73 fin 2022, l'équipe a également rencontré la chargée de mission autonomie de la DEJF ainsi que la référente logement de la Maison Sociale du Bassin Chambérien autour de la thématique de l'accès au logement et à l'hébergement.

Enfin, la cheffe de service continue sa participation au groupe Autonomie animé par la DEJF.

Travail autour des outils de la loi 2002-2

L'équipe s'est mobilisée sur 3 séances de travail en vue de la réactualisation du projet de service. Le fait que les cadres du service (chef de service et psychologue) et une partie de l'équipe aient été renouvelés en 2022-2023, rend l'exercice riches dans les échanges, mais plus long dans l'aboutissement.

Ce travail doit se poursuivre en 2024, avec la finalisation également du livret d'accueil.

Enfin, une ébauche de plaquette de présentation du service avait été travaillée en 2021-2022 sans que ce travail n'ait pu être finalisé. En 2023, avec l'appui du Labo, 2 jeunes accompagnés ont été mobilisés pour finaliser de la plaquette et notamment son aspect graphique.

Les perspectives 2024

- Poursuite des projets collectifs (ciné débat, sorties sportives, camps, groupes de parole animés par les psychologues...).
- Poursuites des rencontres partenariales (Yolo, SIAO...)
- Finalisation du travail de réactualisation des outils de la loi 2002-2 (Projet de service, Livret d'accueil, Projet personnalisé)
- Représentation du service à la démarche du Département sur l'Autonomie des jeunes
- Engager une démarche au niveau de l'équipe et en associant les jeunes, sur la participation des jeunes
- L'enjeu des relogements à la sortie des jeunes est un axe de travail à poursuivre avec notamment le développement d'un partenariat avec les organismes spécialisés (bailleurs, SIAO, La Sasson, service social départemental...).

TEMPO

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	10 places
Nombre de journées réalisées en 2022	1 683
Nombre de journées prévisionnelles 2023	2 200
Nombre de journées réalisées en 2023	1 755
Taux d'occupation	Prévisionnel : 100 % Réalisé : 79,67 %
Nombre de jeunes entrés dans le dispositif	4 jeunes
Durée moyenne des accompagnements en mois	15,4 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	14,5 ans
Répartition par sexe	Garçons : 3 Filles : 8
Répartition géographique	Chambéry : 100%

Analyse

Les rapports d'activités des précédents exercices font état de bons nombres d'orientations vers le service TEMPO par défaut, faute de places disponibles sur les structures MECS. Les situations arrivent alors très dégradées rendant l'accompagnement difficile sur le plan du soutien à la parentalité ou encore en ce qui concerne la scolarité.

Le service TEMPO a pour objectif de travailler le retour en famille ; Cependant, nous observons que la moitié des situations sont orientées en MECS.

Le service accueille davantage de filles que de garçons, et ce depuis plusieurs années, sans que cela ne trouve une réelle explication à ce jour. L'âge moyen des jeunes accompagnés augmente sensiblement et aucune dérogation due à l'âge n'a été accordée cette année 2023 (l'âge minimum requis à l'entrée dans le service étant 13 ans).

Il est observé une certaine difficulté à maintenir le rythme des nuitées sur le service séquentiel de façon régulière pour 1/3 des jeunes. Face au manque d'adhésion ou aux difficultés relationnelles sur le collectif, l'équipe éducative est contrainte d'adapter les modalités d'accompagnement pour garder le lien avec le jeune et poursuivre la mise en œuvre d'un projet individualisé. Les temps collectifs perdent alors de leur dynamisme et de ce qui peut y être travaillé : relations aux autres, respect des règles, émulation, débats d'idées, relations privilégiées avec l'équipe éducative, lieu tiers pour se poser...

Arrivées :

4 arrivées dans le service (4 filles) toutes orientées par sur une fin de mesure AED qui atteint les limites de son accompagnement et une situation familiale trop dégradée.

Toutes les orientations TEMPO ont été faites en 2023 dans un cadre judiciaire

Départs :

4 départs (3 filles, 1 garçon) dont :

- 1 fin de mesure
- 2 orientations vers le service EOLE
- 1 retour domicile avec mise en place d'une mesure en milieu ouvert.

Les faits marquants en 2023

Plusieurs expérimentations ont été pensées et mises en place en 2023 :

- Mini camp de 2 nuitées à Aiguebelle sur la période estivale pour 4 jeunes TEMPO + 2 EOLE.
- L'atelier « Parents / éduc », groupe de parole participatif
- Barbecue d'été réunissant équipe éducative, parents et jeunes. Ce barbecue s'est déroulé au mois de juin 2023 dans le jardin de la SEAS.

Autre fait marquant : Suite à une réorganisation des périmètres de poste des chefs de service du DAD et au souhait de favoriser la logique de parcours TEMPO/EOLE, le nouveau Chef de Service arrivé sur EOLE fin septembre 2023 s'est vu attribuer la responsabilité également du service TEMPO.

Les perspectives 2024

- Projet d'ouverture 365 jours/an mené en 2024 en actualisant le projet de service. Cette prise en charge sur la totalité de l'année permettrait de mieux répondre aux situations en risque de danger durant les périodes de vacances scolaires et d'apporter une réponse éducative sur l'astreinte le week-end. Nous prédisons que cette adaptation de l'offre de service permettra de se rapprocher des 100 % du taux d'occupation avec davantage de demandes d'admission.
- Renforcer les liens des équipes et des jeunes TEMPO /EOLE notamment par la mise en place d'un atelier parole réunissant les jeunes des deux services ou encore à la mise en place de soirées ou activités communes.
- Sécuriser les conditions d'hébergement grâce au déménagement de TEMPO vers le bâtiment siège de la SEAS dans le cadre du PPI. En proximité des services administratifs et de l'équipe de Direction, le service TEMPO serait installé au sein de la MECS au 1er étage du bâtiment.
- Ouvrir 2 places supplémentaires pour les fratries de 3 à 12 ans parallèlement à la création du service Zéphir...

DAFTS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	8 places
Nombre de journées réalisées en 2022	3 003
Nombre de journées prévisionnelles 2023	2 628
Nombre de journées réalisées en 2023	3 295
Taux d'occupation	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 125 %
Nombre de jeunes entrés dans le dispositif	2 jeunes
Durée moyenne des accompagnements en mois	52,18 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	15,4 ans
Répartition par sexe	Garçons : 7 Filles : 4
Répartition géographique	Chambéry : 27,27 % Montméliand : 9,09 % Albertville : 36,36 % Aix-les-Bains : 9,09 % Maurienne : 9,09 % Moûtiers : 9,09 %

Analyse

Le service connaît une activité en constante augmentation depuis plusieurs années. Le besoin inscrit dans le schéma départemental en 2020 est bien présent. L'année 2023 est marquée par une très forte suractivité de 25% au-delà des 8 places budgétées.

Pour la 6ème année consécutive, nous observons un allongement de la durée de prise en charge. La durée des accompagnements est longue, en moyenne 4 ans et 4 mois. Le DAFTS accompagne les jeunes jusqu'à l'orientation dans le secteur adulte médico-social et psychiatrique. Ainsi, des accompagnements jeunes majeurs sont nécessaires.

L'âge moyen de l'accompagnement est de 15,4 ans. Le secteur géographique est Départemental, très étendu. Les situations sont réparties du Bassin Chambérien, à la Maurienne avec également 37% des situations sur le secteur d'Albertville. L'équipe du DAFTS réalise donc énormément de déplacements afin d'apporter un soutien aux assistants familiaux.

Les faits marquants 2023

Face à cette suractivité, et dans l'attente de la validation de nos demandes budgétaires, nous avons recruté un éducateur à mi-temps en renfort et avons redessiné les contours de l'accompagnement en permettant à deux éducateurs à mi-temps d'occuper des rôles spécifiques et décalés par rapport à l'équipe de référents éducatifs. Ce décalage a permis d'offrir aux adolescents des accompagnements diversifiés en support à la relation. Ils ont pu bénéficier de temps de sport, d'art-thérapie et d'initiation à la musique.

Cependant, cette suractivité présente un écueil : elle multiplie le nombre d'accompagnements vers les soins, qu'ils soient somatiques ou psychiques, et les moyens mis à disposition par le CHS semblent être saturés. En effet, l'équipe pluridisciplinaire du DAFTS bénéficie des compétences et de la mise à disposition de deux infirmières à mi-temps qui travaillent également au CHS. Mais, nous constatons qu'une augmentation de ces temps de travail serait nécessaire pour répondre aux besoins de situations complexes. A ce niveau, nous travaillons en étroite collaboration dans le cadre du comité de pilotage et tentons de répondre conjointement à des appels à projet de l'ARS. Nous n'avons néanmoins pas eu l'occasion de répondre à un appel à projet en septembre 2023 tel que nous l'avions préparé au préalable.

Les situations sociales et familiales des personnes accompagnées se complexifient, mais le savoir-faire acquis année après année grâce aux partenariats solides mis en place par l'équipe semble porter ses fruits et bénéficier aux adolescents pris en charge. Notre engagement dans la durée de l'accompagnement rassure (APJM), et cette année, en étroite collaboration avec nos partenaires, nous avons pu dénouer des situations où les orientations vers le secteur adulte semblaient impossibles. La dynamique partenariale bien établie est une force. La réussite de ces accompagnements longs, sans rupture de parcours, démontre une fois de plus que le maillage est la force de ce dispositif et que la clarification des missions de chacun, mais également la solidarité entre acteurs, apporte une plus-value aux jeunes accompagnés.

La dynamique du DAFTS reste très constructive et permet d'apporter une stabilité aux jeunes accompagnés en évitant les ruptures de parcours et les hospitalisations. La vie du service est ponctuée par des temps institutionnels forts, tels que le barbecue avec l'ensemble de l'équipe, comprenant éducateurs, infirmières, psychologue, assistants familiaux et leurs familles, ainsi que les enfants accueillis au sein de ces familles. Ces temps partagés en équipe élargie sont indispensables pour assurer la cohérence du service.

Les perspectives 2024

Un partenariat renforcé au périmètre du D.A.D

Pour consolider nos compétences dans les accompagnements intersectoriels, nous avons soutenu la formation d'un éducateur spécialisé comme coordinateur de parcours,(COPA) lui permettant ainsi de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des Plans d'Accompagnement Globaux (PAG) en tant qu'acteur de la protection de l'enfance, en collaboration avec la MDPH. Il va être également important en 2024 de poursuivre la collaboration avec l'ensemble des CMP car si les liens avec le département d'adolescents du CHS sont efficaces et démontrent tout leur intérêt, il est important que nous sensibilisions d'avantage les CMP sur notre rôle et le besoin de coopération.

Des moyens supplémentaires en cohérence avec les besoins constatés

- Le déploiement a minima de 2 places supplémentaires à budgéter et pérenniser en nous appuyant entre autre sur un appel à projet concerté visant un financement ARS/Département
- Les perspectives d'orientation ou de sortie du Dispositif de Protection de l'Enfance avec une autorisation de fonctionnement jusqu'à 21 ans pour les jeunes majeurs sans le passage obligé et contraignant de la dérogation exceptionnelle.



CARAVANE

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	6 places
Nombre de journées réalisées en 2022	1 973
Nombre de journées prévisionnelles 2023	1 971
Nombre de journées réalisées en 2023	2 217
Taux d'occupation	Prévisionnel : 90 % Réalisé : 112,5 %
Nombre d'entrées dans le Dispositif	4
Durée moyenne des accompagnements en mois	19,7 mois
Age moyen des personnes accompagnées en années	16,4 ans
Répartition par sexe	Garçons : 4 Filles : 6
Répartition géographique	Chambéry : 30 % Montmélian : 20 % Albertville : 20 % Aix-les-Bains : 20 % Avant-Pays-Savoyard : 10 %

Analyse

Le service CARAVANE a été fortement sollicité, créant une suractivité constante. La durée des prises en charge s'allonge, ce qui peut s'expliquer par les délais parfois très longs pour parvenir à entrer en contact puis établir une relation. Les admissions sont régulièrement actées sans la présence des personnes concernées, et les méthodes pour établir le contact et/ou maintenir du lien ont complètement évolué. Les éducateurs doivent désormais principalement recourir aux réseaux sociaux pour retrouver et avoir un contact avec ces adolescents en situation d'errance.

En situation de vulnérabilité, nous constatons que les adolescents sont souvent recrutés via les réseaux sociaux pour des activités délictueuses telles que la prostitution, le trafic de drogue, voire même des « braquages ». Cette réalité oblige l'équipe à être très attentive pour détecter les signes indiquant la présence d'une emprise.

Par rapport aux années précédentes, les adolescents se montrent plus volatiles. Très mobiles et organisés, ils se déplacent plus facilement sur le territoire à la recherche d'opportunités. Nous avons constaté cette année une augmentation de la consommation de drogues dures ou de synthèse. La collaboration avec un cabinet médical a permis de développer efficacement et rapidement l'accompagnement aux soins, notamment pour les maladies infectieuses et les diverses blessures liées à la problématique de l'errance.

. Fait marquant

Cette année 2023, le service a participé à l'animation du ciné-social « Noémie dit oui », organisé par le cinéma Malraux et ENSEIS, sur le thème de la prostitution des mineures. De plus, l'équipe a collaboré à une « recherche-action » sur la prostitution juvénile, dirigée par un étudiant en ingénierie sociale.

. Les perspectives 2024

Au regard des besoins et de la suractivité constante, nous sollicitons auprès de nos Autorités une modification de notre autorisation de fonctionnement de + 2 places. Avec les moyens dédiés, nous réfléchissons à diversifier les supports éducatifs en développant les « parenthèses éducatives » ainsi que les interventions spécifiques de prestataires externes dans les domaines du sport, de la santé, de la culture, etc...

VILLA JOIGNY

Les chiffres clés



Nombre de familles	48
Nombre d'enfants concernés	57
Nombre de visites prévues	1 017
Nombre de visites réalisées	682
Nombre d'annulations de visite	335
Nombre d'heures de bilan et de point de situation	78 heures
Provenance des situations	- Conseil Départemental de Savoie par le biais des ordonnances de placements chez les assistants familiaux et TDC - AEMO de la SEAS par le biais de décisions de justice (juge des enfants) et placement TDC

Analyse

Le service a accompagné 48 ayants-droits soit 57 enfants.

A noter que 1017 visites en présence d'un tiers étaient programmées (pour 818 en 2022) mais 612 visites ont pu être réalisées. Plus de 800 heures de visites ont été annulées soit 40% de notre activité.

Convertie en nombre de journées, l'activité à réaliser est de 8 800 journées ce qui ne correspond pas à une réalité de terrain.

Ce nombre de journée n'étant pas représentatif de la nature de notre activité, nous restons dans l'attente d'une nouvelle Convention s'appuyant sur le travail d'uniformisation des moyens qui va être réalisé au périmètre Départemental.

Les faits marquants 2023

L'activité est en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Durant cette année 2023, nous avons été contraints d'établir une liste d'attente car le service ne pouvait plus répondre aux nombreuses sollicitations.

Dans l'intérêt des jeunes enfants concernés, nous répondons autant que possible aux besoins mais l'organisation du temps de travail est une limite. Le service n'étant ouvert que 4 jours par semaine et ne reposant que sur 3 éducatrices à temps partiel, il est important de maintenir les conditions requises pour que la mission soit qualitative et sécurisante. Notamment, nous devons nous assurer de la présence de deux éducatrices en même temps pour limiter les risques psycho-sociaux et les incidents possibles.

La complexité de certaines situations familiales requiert une vigilance particulière et complique parfois la planification. Par ailleurs, l'équipe doit souvent faire face à des modifications de calendrier et à des annulations de visites en raison du calendrier des assistantes familiales, notamment pendant la période des congés. Les relations partenariales avec les services du Département sont essentielles pour garantir le bon fonctionnement du service.

La sécurisation du déroulement des visites et des professionnels reste une priorité.

Le jardin de la Villa Joigny a été sécurisé par un portillon électrique afin que nous ayons moins de risques d'intrusions. Des claustras ont également été posés sur le grillage afin de réduire les vis-à-vis avec les habitations voisines et offrir plus d'intimité aux familles.

La finalisation de la Charte départementale en 2023 a été l'aboutissement d'un groupe de travail de deux années FASEAIH/Département. Ce référentiel commun a permis d'affiner les modalités d'accompagnement et l'articulation entre les services. Avec les évolutions législatives, au-delà des situations habituelles d'enfants confiés chez un.e assistant.e familial.e, nous pouvons accompagner un nombre significatif de situations d'enfants confiés chez un TDC avec mesure d'AEMO ou en visites médiatisées en MECS.

Les perspectives 2024

La convention des Visites en Présence d'un Tiers (VPT) date de 2005 et doit nécessairement être réactualisée. Les situations sont plus hétérogènes qu'auparavant avec un nombre grandissant de situations complexes entraînant des risques d'incident pour les jeunes enfants comme pour les professionnels.

Au regard de la nature de l'activité, nous souhaiterions pouvoir davantage adapter les horaires du service aux besoins de chaque situation. Il serait pertinent de renforcer l'équipe éducative pour garantir une doublure permanente au planning. Par ailleurs, l'intervention d'un.e psychologue en soutien des professionnels dans une dynamique pluridisciplinaire afin d'analyser les situations nous apparaît nécessaire.

Nous restons donc dans l'attente de l'étude des moyens nécessaires et du mode de calcul de l'activité réalisée à l'échelle Départementale. Nous ferons une demande de moyens supplémentaires en conséquence lorsque les ratios d'encadrement seront définis par nos Autorités de Tarification et de Contrôle.

Dans l'attente, l'équipe éducative de la VILLA JOIGNY reste mobilisée en s'appuyant sur un lieu de travail convivial et adapté au bon déroulement des visites. Les supports à la relation sont diversifiés que ce soit dans le jardin aménagé, dans les salles d'entretien ou dans la cuisine. Les ayant-droits, bien que souvent fragilisés et en situation de vulnérabilité, peuvent retrouver leur enfant dans un cadre sécurisant et contenant, en étant soutenus et accompagnés par des professionnels aguerris.

MEJ

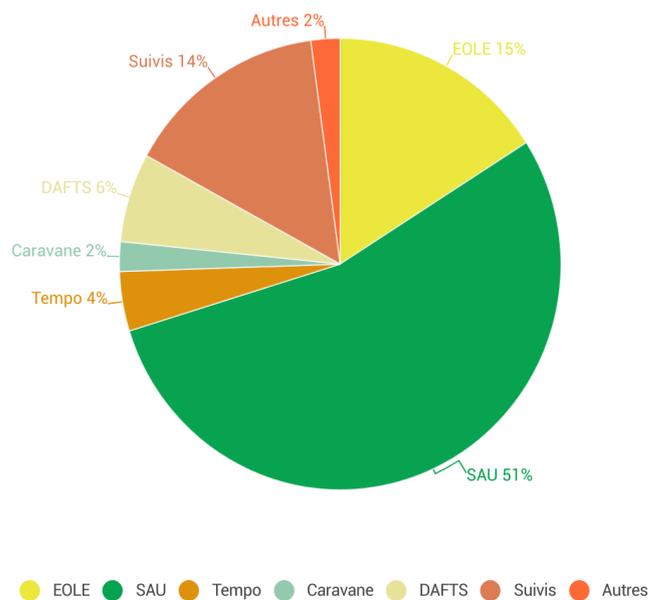
Les chiffres clés



Provenance des jeunes

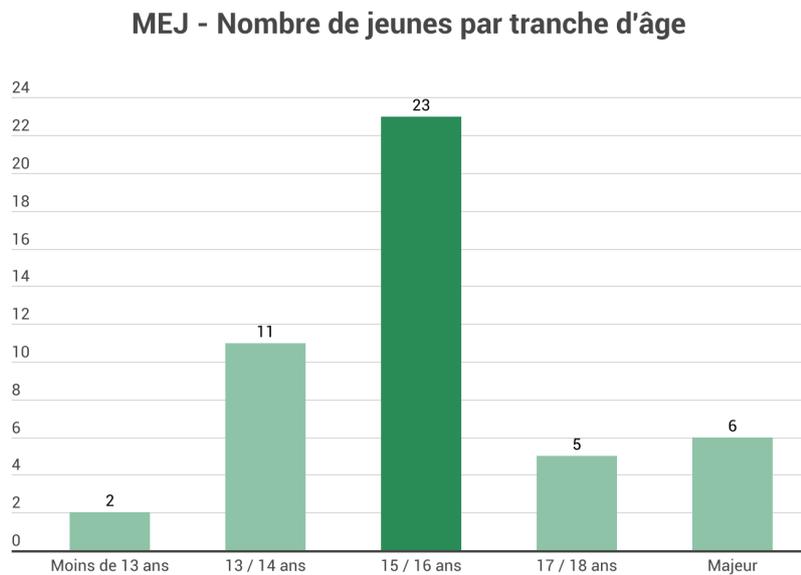
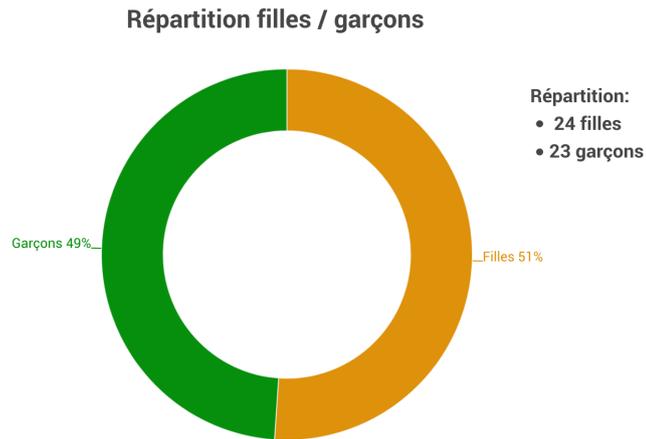
Service	Dispositif Accompagnements Diversifiés						Milieu Ouvert		Total
	EOLE	SAU	TEMPO	Caravane	DAFTS	Suivis	AEMO	SEMOH	
Effectif	7	24	2	1	3	6	3	1	33
%	15%	51%	4%	2%	6%	14%	6%	2%	100%

Provenance des jeunes du MEJ

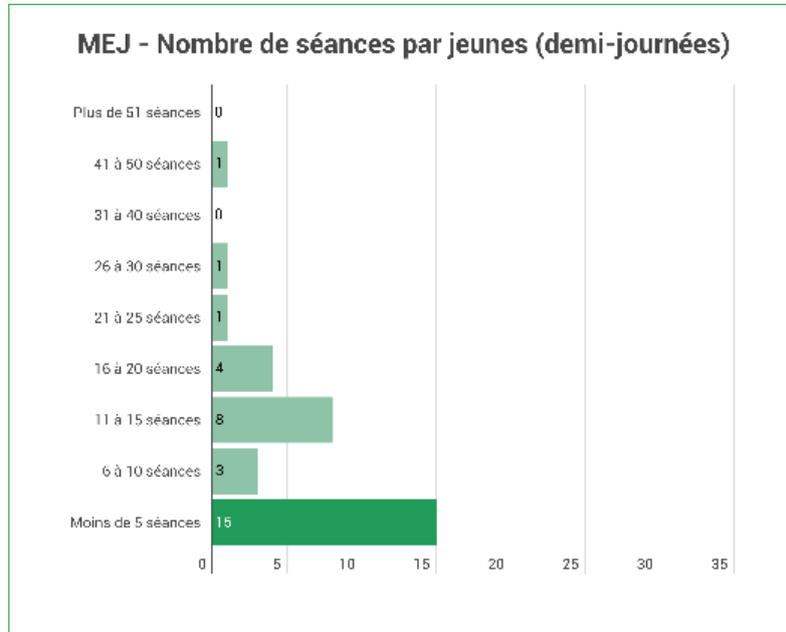


Répartition filles / garçons et âges

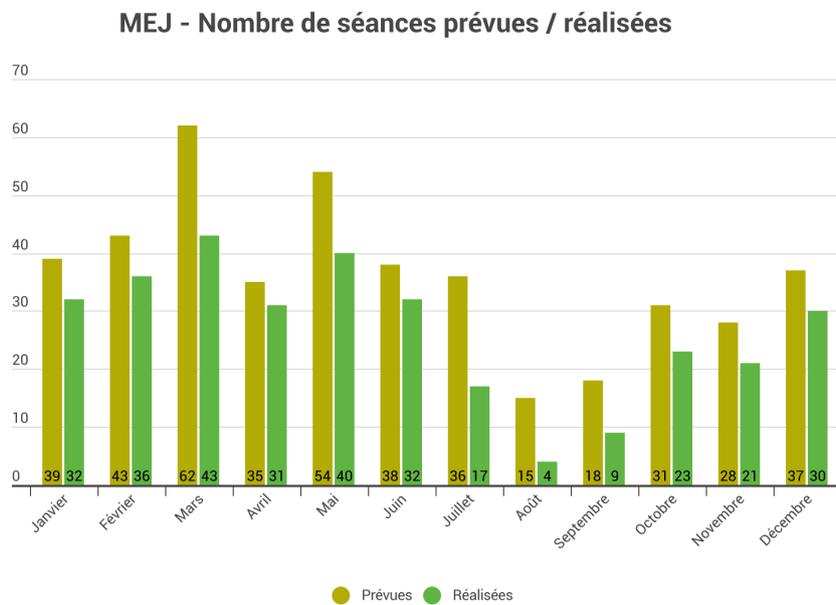
L'âge pris en compte est celui à l'entrée du jeune dans le service.



Temps de prise en charge



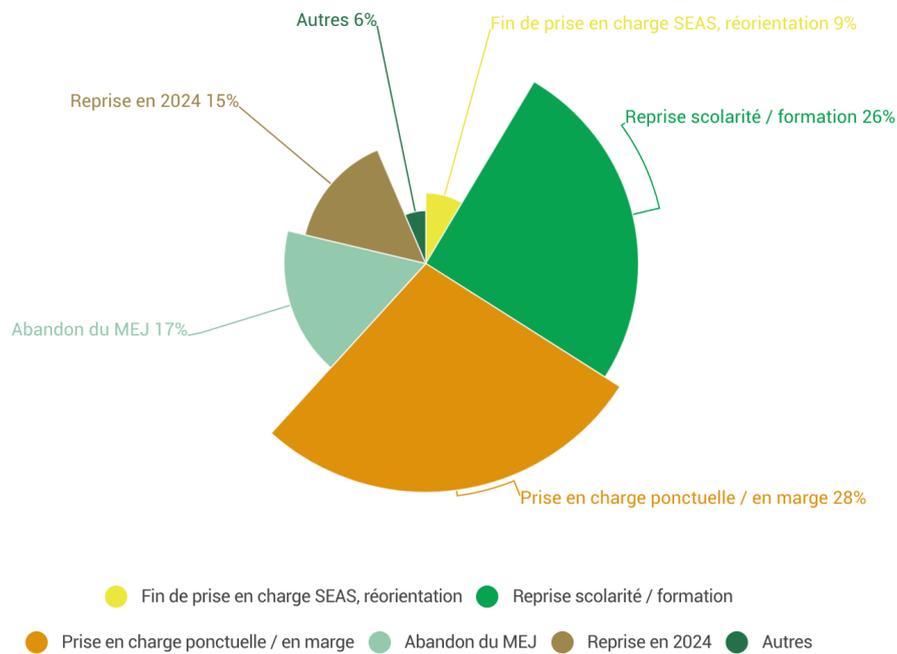
Nombre de séances prévues / réalisées



Motif de fin d'accompagnement

Motif	Nombre
Fin de prise en charge SEAS, réorientation	4
Reprise scolarité / formation	12
Prise en charge ponctuelle / en marge	13
Abandon ou arrêt du MEJ	8
Poursuite en 2024	7
Autres (jamais venu)	3

En pourcentage, les motifs de fin d'accompagnement au MEJ



Analyse

L'écart entre le prévu et le réalisé (118 séances non réalisées) est conséquent. Les raisons sont multifactorielles : peut être lié à la « volatilité » du public, à la prise en compte des rendez-vous par les équipes concernées et par les contretemps comme soucis d'organisation au planning avec l'absentéisme des professionnels qui doivent accompagner le jeune.

47 jeunes, suivis par 8 services différents, ont néanmoins bénéficié d'accompagnement en accueil de jour au sein du MEJ. La coordination entre les acteurs de terrain est incontournable.

Le Module Educatif de Jour est un outil du Dispositif des Accompagnements Diversifiés qui répond également à des besoins identifiés sur le Dispositif milieu ouvert.

Les temps moyens d'accueil peuvent paraître plus courts mais ils sont faussés par la prise en compte de temps d'accueils ponctuels comme la mise en route d'un projet de dispositif de droit commun, une séance exceptionnelle pour une demande particulière ou encore le jeune qui malgré une préconisation des services n'est pas venu au MEJ.

Les différents supports proposés au MEJ, semblent répondre aux problématiques des adolescents : remédiation scolaire, créativité, art-thérapie et bien-être.

Les séances de bien être du vendredi après midi permettent de prendre soin des adolescentes, en leur redonnant confiance en elle et en prenant conscience de leur corps.

La remobilisation autour de la scolarité est un atout majeur pour que les adolescents reprennent confiance en eux grâce à des supports ludiques. L'éducatrice du service a obtenu son diplôme de formatrice qui permet de mettre en place de nouveaux supports par le numérique notamment.

Les ateliers de récupérations et créations donnent libre court aux envies et appétences de ces jeunes et leur permet là encore de travailler sur « l'estime de soi ».

L'art-thérapie à support artistique est un temps de prise en charge individuel proposée à des jeunes en difficulté psychique. Ce temps de prise en charge art-thérapeutique peut permettre aux jeunes de restaurer l'estime de soi, retrouver un sens et un rythme de vie, de construire un projet dans le temps, favoriser l'imaginaire, de trouver du plaisir dans les différents supports artistiques proposés...

Les faits marquants 2023

Le MEJ contribue à la vie Institutionnelle et aux événements associatifs sur le site du Comte-Vert.

Le « TROC-TES-SAPES » a pris une dimension collective et transversale. Cet espace qui permet d'offrir une seconde vie à nos vêtements est très investi par les nombreux parents, enfants accompagnés et les professionnels qui circulent sur le site du Comte-Vert. Dans la même ligne, cette initiative du MEJ a donné naissance au « TRO-TON-TRUC » à l'occasion du marché de Noël du DAD.

En étroite collaboration avec les services du DAEP ou de l'Agence chantier, dans les jardins du MEJ, des événements peuvent se développer avec l'enthousiasme et la richesse inter-dispositifs.

Les perspectives 2024

Le temps d'Art-thérapie est de plus en plus repéré de manière institutionnelle et investi par les jeunes également.

Le MEJ reçoit de plus en plus de sollicitations de la part des équipes de la SEAS pour prendre des jeunes en charge en Art-thérapie : Le besoin est présent. Il serait intéressant de construire une réponse plus structurée dans la transversalité inter-dispositifs.

La collaboration avec l'Agence chantier redémarre avec une belle dynamique depuis Septembre 2023. L'intérêt de l'articulation dans une démarche d'accompagnement vers l'insertion des jeunes, la complémentarité de ces deux services, démontrent la nécessité d'une réponse plurielle dans l'intérêt des jeunes concernés.



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF RELIANCES

Mot du Directeur Territorial Haute-Savoie, M. Yoann MATILLA

2023 : une année aux multiples qualificatifs : stimulante, riche, contraignante, épuisante, surprenante... Je ne me suis jamais ennuyé à Reliances, d'ailleurs serait-il de bon ton pour un directeur de dire qu'il s'ennuie ? Oui je pense.

Je retiens pour 2023 cette liste non-exhaustive : quatre ouvertures de service, un emménagement sur un nouveau site pour le SAU, un déménagement du siège, 6 visites de conformité, le renouvellement d'un Dispositif Transitoire Individualisé, un nouveau dossier de réponse à appel à projet (placement à domicile) et environ 110 entretiens d'embauche... et bien sûr, l'émergence d'un nouveau Dispositif : Reliances Milieu Ouvert.

Cette évolution rapide n'est pas sans impact sur l'organisation et sur certain-es professionnel·les. Néanmoins, dans ce contexte, les équipes ont su garder leur capacité d'accueil et leur qualité d'accompagnement.

Parallèlement, il a fallu continuer à faire vivre et structurer le Dispositif. Comme tous les ans, plusieurs formations ont été proposées : initiation au cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger, les troubles de l'attachement à l'adolescence... Nous avons procédé aux élections du Conseil de Vie Sociale, informatisé les notes de frais, préparé le passage au Dossier Unique Informatisé, répondu aux exigences des conformités...

Est-ce que cela a été suffisant ? Je ne sais pas. Par contre, je suis convaincu que l'une des forces du Dispositif Reliances réside dans son agilité, nécessaire à un accueil quasi inconditionnel et au maintien des piliers de Reliances. Ma deuxième conviction consiste à penser que l'une des garanties de cette agilité se situe dans une équipe de direction de proximité. Cette condition sine qua non vient accélérer les processus de validation et ainsi soutenir sans délais, ou presque, les initiatives, les réajustements, les besoins au plus près des exigences de terrain et des contraintes environnementales.

... et c'est pour que Reliances puisse aussi rester Reliances, un Dispositif à échelle humaine ancré dans un territoire, que je passe le relais et la parole à son nouveau directeur.

Yoann MATILLA
Directeur Territorial Haute-Savoie

Mot du Directeur du Dispositif Reliances, M. Philippe ROQUEJOFFRE

La rédaction du rapport d'activité inscrit pour moi « le passage de témoin » avec Monsieur MATILLA. Je découvre désormais de l'intérieur le dispositif Reliances, ses services et ses professionnel·les. L'établissement est inscrit et reconnu dans son territoire, dans les dispositifs départementaux de la protection de l'enfance.

Il a été piloté, par son directeur, l'association de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie et tou·tes les professionnel·les, dans une dynamique et une créativité, soutenant des valeurs fortes que je vais porter et soutenir de ma place.

C'est dans la continuité de ce mouvement, toujours dans l'optique de proposer des réponses innovantes, adaptées aux besoins des enfants et des familles que je souhaite inscrire mes actions.

Je rejoins l'équipe, plein d'enthousiasme, dans l'envie de poursuivre cette construction, d'amener ma pierre à l'édifice.

Philippe ROQUEJOFFRE
Directeur du Dispositif Reliances

Quelques éléments génériques sur le Dispositif

L'activité

SERVICES	NOMBRE DE JOURNÉES PRÉVISIONNELLES			NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES			ECART RÉALISÉ / PRÉVISIONNEL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
RESO AEMOH Spécialisée	1387	1387	1387	1783	1120	1692	+ 396	- 267	+ 305
SAU	2 792	2 800	2 792	4 229	3 657	3 608	+1437	+ 857	+ 816
TRAJET	6 241	6 242	6 242	6 817	6 337	6 420	+ 576	+ 97	+ 178
AGIR	5 548	5 548	5 548	4 646	5 886	5 494	- 902	+ 338	- 54
RESO Placement	1 387	1 387	1 387	2 592	2 704	2 010	+1 205	+1317	+ 623

Avec 1868 journées supplémentaires par rapport au prévisionnel, l'activité du Dispositif est encore une nouvelle fois élevée pour cet exercice.

L'activité du SAU, 37 accueils sur l'année, témoigne de notre volonté de nous rendre disponibles pour répondre aux besoins des situations. Dans cette préoccupation constante d'offrir des solutions, nous avons accueilli 10 situations (de 5 à 12 ans) hors habilitation sur le service. L'équipe fait le travail, malgré un contexte de déménagement, mais peine encore à trouver des relais en sortie de Dispositif.

TRAJETS poursuit sur une activité relativement stable. Il est nécessaire de préciser que ce service reste sur le territoire un des rares accueils de jour non sectorisé, ce qui n'est pas sans impacter la charge et l'activité. L'équipe a multiplié les accompagnements de Douvaine à Montriond.

Suite à l'évolution du service RESO en 2021, le service a effectué sa première année pleine. L'activité est conséquente avec au consolidé + 928 journées. De ce point de vue, le résultat est plus que satisfaisant, mais il doit être mis en corrélation avec le fort turn-over de cette équipe (renouvelée dans sa totalité sur les deux derniers exercices). L'équipe de direction est particulièrement vigilante à l'équilibre et à la sécurisation de cette équipe.

Pour le service AGIR, l'activité est en baisse et légèrement en dessous du prévisionnel. La spécialisation sur un public ciblé (grand-es adolescent-es et jeunes majeur-es) explique en partie le résultat précité.

	Ecart réalisé / prévisionnel	
	2018	2023
RESO	+ 67	+ 623
AEMOH (AGIR puis RESO)	- 135	+ 305
SAU	+ 161	+ 816
AGIR	- 911	- 54
TRAJETS	- 1 479	+ 178

Enfin, nous souhaitons mettre en perspective l'activité du Dispositif sur les quatre dernières années et formuler le constat d'une évolution significative :

	Ecart réalisé / prévisionnel	
	2018	2023
RESO	+ 67	+ 623
AEMOH (AGIR puis RESO)	- 135	+ 305
SAU	+ 161	+ 816
AGIR	- 911	- 54
TRAJETS	- 1 479	+ 178

Les équipes de direction et les équipes éducatives préservent l'essentiel et un plus ! Nous tentons d'apporter au mieux notre soutien aux institutions partenaires et aux familles.

Les ressources humaines

	2021	2022	2023
Entrées	11	21	11
Sorties	13	15	16
Effectif au 31.12	38	44	35
Taux d'entrées	0,29	0,47	0,31
Taux de sorties	0,34	0,34	0,45
Turn Over	0,32	0,41	0,54
%	32 %	41 %	54%

Malheureusement, le turn-over sur l'exercice 2023 subit une augmentation conséquente.

Sur les 11 départs de professionnel·les en CDI du Dispositif RELIANCES :

- 3 concernent des assistant·es familiale·aux (1 départ à la retraite, 1 démission et 1 cessation d'activité), 4 situations sont des départs du service RESO (incapacités professionnelles ou démissions). Ces chiffres illustrent les fragilités du service évoquées plus tôt.

- Les 4 autres départs se répartissent ainsi : 1 départ à la retraite (chef de service), 1 départ pour incapacité (psychologue), 1 démission pour changement de région (ouvrière polyvalente) et une démission d'un surveillant de nuit (SAU).

Nous regrettons ces mouvements mais les explications mettent en perspective une relative stabilité pour les autres services. Nous retiendrons également l'utilisation de 141h d'intérim dont 135h en veilleur de nuit (remplacement en urgence) pour l'ensemble des services sur 2023. Ce dernier élément constitue un indicateur positif mais qui relève d'une exigence et d'une adaptabilité continue pour la direction et les équipes.

Retour sur les orientations 2023

Droits, expression et participation de la personne

Après avoir élaboré le règlement du Conseil de Vie Sociale, nous avons mis en place cette instance. Elle doit cependant être consolidée dans son fonctionnement et pérennisée. Lors des deux réunions effectuées sur cette année, nous exprimons une réelle satisfaction devant l'engagement d'une jeune représentante du service AGIR, la présence d'une mère d'un ancien jeune confié et la représentation de l'ADEPAPE. Néanmoins, nous ne sommes pas parvenu-es à intégrer des familles au comité qualité. Cet objectif, en cohérence avec le projet de Reliances, devra être renouvelé.

Bienveillance et éthique

Le retour sur le questionnaire « autotest professionnel sur la prévention de la maltraitance » est globalement insatisfaisant avec une dizaine de réponses pour 35 salarié-es. Une réflexion sur les modalités sera à mener afin d'améliorer la qualité du retour. Les « petits dej' QVT » sont ancrés dans le fonctionnement institutionnel et sont attendus par un grand nombre de salarié-es.

Accompagnement, santé, autonomie et culture

Nous peinons à atteindre les objectifs autour d'un partenariat conventionné avec le secteur médical et socio-médical. Des initiatives et actions ponctuelles pourraient être formalisées pour atteindre ces objectifs. Nous avons ainsi tissé des liens avec un médecin sur Thonon et le service RESO a su trouver une ressource auprès d'un pédopsychiatre sur Annecy (cf. partie RESO). Sur le plan de la culture, des actions sont menées : places de théâtre avec la Maison des Arts du Léman de Thonon-les-Bains, Festival l'Art dans la rue... Néanmoins, nous savons que nous pouvons et devons faire plus dans ce domaine.

Démarche qualité et gestion des risques

Nous avons pris la décision de ne pas mettre les registres d'événements indésirables en fonctionnement. La procédure actuelle des fiches apparaît comme efficiente. En revanche, nous avons travaillé sur une procédure et à la mise à disposition, sur chaque service, d'un registre de réclamation et de satisfaction des usagers visant à compléter l'outillage actuel d'implication et d'évaluation par les personnes accueillies.

Penser et organiser l'ouverture sur l'environnement

Avec l'ouverture de 4 services et la création d'un nouveau Dispositif, l'offre s'est considérablement étoffée. Au-delà de ce développement, l'ouverture des services a été l'occasion de présenter Reliances et la SEAS 73/74 à l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie. Nous retenons que la présentation de l'activité du « Labo » et des conférences familiales a déclenché quelques prises de contact que nous espérons porteuses pour la suite. Reliances s'est également mobilisé cette année autour du premier forum « santé sociale » à Thonon-les-Bains. Merci à Julie et Noémie pour leur investissement dans cette démarche et cette initiative ! Enfin, Reliances, par l'intermédiaire de l'assistante de direction, a organisé sa première conférence gesticulée.

Les perspectives 2023

Droit, expression et participation de la personne	Proposer des formations croisées professionnel·les / familles	Accompagnement, santé, autonomie et culture	Actions de sensibilisation aux addictions
	Flyer de présentation des services		Participer à la semaine de la santé mentale
	Travailler un partenariat avec l'antenne de justice		Temps d'échange et de coordination PMI
	Mise à jour des règles de vie par service		Penser un outil ressource pour la sortie des jeunes majeur-es
Bienveillance et éthique	Nommer un-e référent-e bienveillance par établissement	Démarche qualité et gestion des risques	Plan d'action "sensibilisation à la violence"
	Proposer une formation sur les questions de bienveillance		Intégrer RMO à la démarche qualité
	Journée de sensibilisation à la bienveillance		Adapter les outils RMO à la formation HAS/CREAI (2023)
		Penser et organiser l'ouverture sur l'environnement	Mise en œuvre du "comité éthique"
			Structurer le partenariat culturel de proximité
		Ouvrir les conférences familiales sur les autres établissements	

SAU RELIANCES

SERVICE D'ACCEUIL D'URGENCE

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	9
Nombre de journées réalisées en 2022	3 657
Nombre de journées prévisionnelles 2023	2 785 (85%)
Nombre de journées réalisées en 2023	3 608
Taux d'occupation	129 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	37
Durée moyenne des accompagnements en mois	64
Age moyen des personnes accompagnées en années	13,8 ans
Répartition par sexe	28 garçons et 16 filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	82% Chablais 7 % Arve Faucigny 7 % Bassin Annecien 2 % Genevois 2 % Ardèche

Analyse

Nous observons cette année encore une activité élevée quant au nombre de journées.

Le service a connu un sureffectif constant tout au long de l'année 2023 et a ainsi répondu à la majorité des demandes d'admission.

Le taux d'occupation est en augmentation de 17,68 % comparativement à l'année 2022.

Le SAU a accueilli 37 jeunes au cours de l'année 2023 soit 7 de plus qu'en 2022. La durée moyenne d'accompagnement est de 64 jours, une réelle avancée dans les missions du service. La plateforme départementale s'est vue dotée d'ETP supplémentaires, favorisant ainsi la gestion du flux au sein des établissements.

Dans les admissions, nous notons une recrudescence de jeunes sous traitement lourd (RISPERDONE), mais aussi un nombre croissant de jeunes diagnostiqués TDAH, traités par RITALINE.

Orientations des sorties des situations :

- 3 orientations sur le service AGIR
- 2 orientations sur le service RESO
- 10 retours à domicile
- 13 orientations en MECS
- 3 AEMOH
- 5 encore présentes sur le service
- 1 famille d'accueil ASE

Les faits marquants 2023

Le 19 décembre a été le fait marquant de cette année, le SAU a investi ses nouveaux locaux.

L'installation s'est faite rapidement grâce à la participation de tou·tes, jeunes comme éducatrice·s, et le repas de Noël a pu se faire ainsi dans la nouvelle maison.

La proximité des écoles, des activités sportives, des centres médicaux, etc... offre de nombreux avantages à l'accompagnement des jeunes. Les jeunes gagnent en autonomie, les éducatrice·s passent beaucoup moins de temps sur la route, tant sur un plan professionnel que personnel. Le SAU se situe effectivement à mi-chemin des professionnel·les qui viennent d'Annemasse ou d'Evian, ce qui améliore considérablement les conditions de travail de chacun·e.

La beauté du site, l'espace qui permet à chacun·e des temps d'intimité lorsqu'il·elle le souhaite, la confidentialité des nouveaux bureaux, participent à un accompagnement de qualité, respectueux des jeunes et des familles. Ces dernières sont reçues dans la salle de réunion. Les entretiens familiaux et individuels se font également sur place, dans une salle d'entretiens dédiée.

Un autre évènement marquant a été l'annonce de Monsieur MATILLA, Directeur Territorial Haute-Savoie, de son départ courant 2024. Effectivement, durant trois ans, les équipes ont pu travailler dans la proximité avec un Directeur disponible et attentif au bien-être de chacun·e de ses salarié·es.

Son arrivée en 2021 avait permis de réaffirmer les valeurs et les piliers de Reliances.

Nous lui souhaitons de nombreux autres challenges à relever.

Les perspectives 2024

L'équipe du SAU est aujourd'hui constituée d'un « noyau dur » qui permet une cohésion d'équipe intéressante. Pour autant, les professionnel·les sont de jeunes diplômé·es. L'évaluation au sein du SAU est une mission qui demande de la rigueur et une expertise fine.

Une des perspectives de 2024 sera un travail autour des recommandations HAS de l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger.

Une formation communication non violente est également proposée pour permettre aux professionnel·les de monter en compétence dans ce domaine et d'aborder les jeunes et les familles avec cet outil spécifique de bientraitance.

Le déploiement du DUI est également une perspective majeure pour cette année 2024, très attendu par les professionnel·les.

Le déménagement du SAU a engendré également d'autres procédures, dont les normes HACCP. Les professionnel·les devront tou·tes être formé·es au respect de ces normes.

Focus sur une action

Cette année nous avons choisi de demander l'avis de nos partenaires sur les actions proposées par le service. Ces retours sont importants, tant pour le SAU que pour RELIANCES et bien entendu, pour LA SAUVEGARDE. L'équipe a éprouvé un réel plaisir à la lecture de ces témoignages qui l'a « reboostée pour 2024 ».

Madame M., maman d'un jeune de 13 ans :

« Je tiens à remercier toute l'équipe du SAU de Reliances qui accueille mon fils avec beaucoup de bienveillance et de professionnalisme.

L'organisation et la communication avec les familles font de cet accueil une expérience positive et constructive.

L'accompagnement des éducateurs, de la psychologue et de la cheffe de service sont un soutien au quotidien et nous permettent de traverser cette épreuve familiale.

Le cadre de vie magnifique et l'implication des équipes font de ce lieu une ressource et des repères apaisants pour nos enfants.

Merci infiniment. »

ASE du Chablais :

« Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du CHABLAIS sollicite régulièrement le Service d'Accueil d'Urgence de RELIANCES dans le cadre de mesures de placement en urgence.

Le S.A.U. accueille de manière inconditionnelle les mineurs qui bénéficient d'une mesure de protection.

Le dispositif RELIANCES se montre disponible pour échanger et organiser des projets en accord avec notre service.

L'équipe éducative et le coordinateur se montrent disponibles, ils font preuve de rigueur afin que les différents projets soient respectés dans la temporalité. (Rdv DIPEC, entretiens familiaux, ...).

Nous apprécions la flexibilité de leurs interventions qui permet d'élaborer des projets parfois sur mesure (orientation en famille d'hôtes, départ en séjour en « un pour un », évaluation des conditions d'accueil en pays étranger...).

L'équipe au complet prend très aisément attache avec nous afin de nous faire part des actions qu'elle souhaite mener et apporte de la matière à réflexion dans nos échanges professionnels.»

La Plateforme Départementale :

« La plateforme départementale entretient des liens hebdomadaires voir quotidiens avec le Service d'Accueil d'Urgences de RELIANCES afin de répondre à la mise en protection des mineurs qui nous sont confiés. Ce service contribue activement à la régulation du dispositif de protection de l'enfance de par son agilité à répondre aux besoins de la Direction Enfance Famille. En effet, nous pouvons aisément mobiliser la direction du SAU afin de trouver des solutions de prise en charge. La configuration et la flexibilité relatives aux modalités d'accueil permettent de s'adapter à nos besoins. En outre, le SAU accepte régulièrement des dérogations ou des sureffectifs permettant de pallier aux situations d'urgence. La disponibilité, la réactivité, la capacité d'adaptation, l'engagement des cadres de ce service sont à souligner. La qualité du partenariat installé avec le SAU de RELIANCES contribue à faciliter la mission de régulation de la plateforme. Par ailleurs, il est à noter que ce service participe activement aux commissions de régulation sur le territoire du Chablais. Leur présence et leur expertise permet d'anticiper les mouvements sur leur service, d'élaborer sur les situations individuelles et de mailler des étayages pour les jeunes accueillis sur ce service.»

AGIR

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	16
Nombre de journées réalisées en 2022	5 886
Nombre de journées prévisionnelles 2023	5 548
Nombre de journées réalisées en 2023	5 494
Taux d'occupation	99 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	6
Durée moyenne des accompagnements en mois	627
Age moyen des personnes accompagnées en années	16,6
Répartition par sexe	7 Garçons 16 Filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	94 % Chablais 4 % Genevois 2% Arve Faucigny

Analyse

Le service AGIR peine à se faire connaître sur ses missions principales autour des jeunes majeur·es et grand·es adolescent·es. Il y a encore une confusion au niveau du département.

Cette année, nous avons axé nos actions de manière à mieux communiquer sur les finalités du service. La mise à disposition des logements semble parfois la seule motivation d'orientation du·de la jeune.

D'ailleurs, sur 16 jeunes, 13 sont accompagné·es à partir de logement autonome. Cependant, Agir n'a pas vocation à seulement proposer un toit. Agir se veut disponible et accompagne les jeunes à partir de là où il·elles sont.

Avec deux éducateur·ices à temps plein et un temps plein de psychologue, la présence de deux apprentis éducateurs souvent en stage ou en regroupement ne peut pas garantir un accompagnement de qualité auprès d'un·e mineur·e qui vit seul·e en appartement. Pour autant, en fin d'année 2023, un grand travail de réflexion est mené pour adapter de manière plus efficiente les horaires de l'équipe éducative. L'objectif étant de couvrir les besoins des jeunes de façon à garantir une présence davantage en accord avec le public accueilli, notamment sur les soirées et les week-ends.

Au niveau des jeunes, nous constatons à nouveau une prise en charge complexe suivant les profils. Il y a toujours une grande nécessité de construire des passerelles entre nous et les dispositifs de soins. La fragilité psychique des jeunes met en exergue l'importance d'anticiper la fin du parcours auprès de l'aide sociale à l'enfance que ce soit en termes d'hébergement, d'insertion ou d'accompagnement spécifique type SAMSAH, SAVS, appartements thérapeutiques, etc.

Les logiques de prestations se heurtent à notre volonté d'accompagnement pour certain-es jeunes.

Les faits marquants en 2023

L'équipe s'est reconstituée et a connu des changements de personnes avec le départ d'une psychologue et l'arrivée d'un nouveau professionnel. La présence de deux apprentis est un véritable atout pour permettre un accompagnement plus en proximité.

Les aménagements et déménagements ont été encore une fois très présents cette année. L'étoffement du parc immobilier en location engendre des coûts conséquents et il est aussi parfois difficile de trouver des logements dans la région.

La mise en place d'une convention avec le bailleur social « Léman Habitat » est un avantage considérable et a permis pour un jeune d'accéder à un logement social en vue de son arrivée à 21 ans, appréciable pour permettre une transition confortable malgré des délais très courts.

L'objectif étant de posséder un parc de logements sociaux plutôt que dans le privé pour réduire les coûts et à terme permettre de matérialiser une convention de glissements de baux pour que les jeunes qui arrivent à 21 ans aient un logement à leur nom.

C'est en cours de travail.

L'arrivée à 18ans génère un besoin réel d'accompagnement sur les démarches administratives. Il est compliqué pour un-e jeune de se repérer sereinement. L'équipe se met au travail pour construire des passerelles et réfléchir aux outils possibles pour permettre aux jeunes de simplifier leurs démarches.

La nouvelle dynamique d'équipe amène une mise au travail de toutes les procédures en place. Il s'agit de retravailler les modalités d'accueil, la contribution des jeunes en termes de participation financière afin de les sensibiliser et de les responsabiliser, entre autres.

On ressent un engagement des professionnel·les marqué et une volonté de s'adapter au mieux aux différents profils de jeunes. Nous observons des jeunes grandir et s'armer de courage pour dépasser leurs difficultés. AGIR est un joli « coup de pouce » pour ses jeunes qui se heurtent au monde adulte de plein fouet alors qu'ils et elles n'ont connu pour la plupart que les institutions et un parcours dans la protection de l'enfance. Le choc de la réalité du monde adulte les insécurise, ainsi le service AGIR arrive à point nommé en soutien et en valorisant les compétences de chacun-e pour les porter vers une autonomie totale.

Les perspectives 2024

L'équipe s'est reconstituée et a connu des changements de personnes avec le départ d'une psychologue et l'arrivée d'un nouveau professionnel. La présence de deux apprentis est un véritable atout pour permettre un accompagnement plus en proximité.

Les aménagements et déménagements ont été encore une fois très présents cette année. L'étoffement du parc immobilier en location engendre des coûts conséquents et il est aussi parfois difficile de trouver des logements dans la région.

La mise en place d'une convention avec le bailleur social « Léman Habitat » est un avantage considérable et a permis pour un jeune d'accéder à un logement social en vue de son arrivée à 21 ans, appréciable pour permettre une transition confortable malgré des délais très courts.

L'objectif étant de posséder un parc de logements sociaux plutôt que dans le privé pour réduire les coûts et à terme permettre de matérialiser une convention de glissements de baux pour que les jeunes qui arrivent à 21 ans aient un logement à leur nom.

C'est en cours de travail.

L'arrivée à 18 ans génère un besoin réel d'accompagnement sur les démarches administratives. Il est compliqué pour un-e jeune de se repérer sereinement. L'équipe se met au travail pour construire des passerelles et réfléchir aux outils possibles pour permettre aux jeunes de simplifier leurs démarches.

La nouvelle dynamique d'équipe amène une mise au travail de toutes les procédures en place. Il s'agit de retravailler les modalités d'accueil, la contribution des jeunes en termes de participation financière afin de les sensibiliser et de les responsabiliser, entre autres.

On ressent un engagement des professionnel·les marqué et une volonté de s'adapter au mieux aux différents profils de jeunes. Nous observons des jeunes grandir et s'armer de courage pour dépasser leurs difficultés. AGIR est un joli « coup de pouce » pour ses jeunes qui se heurtent au monde adulte de plein fouet alors qu'ils et elles n'ont connu pour la plupart que les institutions et un parcours dans la protection de l'enfance. Le choc de la réalité du monde adulte les insécurise, ainsi le service AGIR arrive à point nommé en soutien et en valorisant les compétences de chacun-e pour les porter vers une autonomie totale.

Focus sur une action

L'année 2023 a été marquée par la rencontre de Manelle (nom modifié pour préserver son anonymat), admise sur le service à ses 18 ans. Manelle, dans son parcours, est accompagnée depuis un moment par RELIANCES sur différents services de RELIANCES.

Manelle détient une personnalité forte, généreuse et attachante. Sous son masque de dure se cache une grande sensibilité et fragilité.

Très marquante dans l'équipe dans son accompagnement, Manelle reste une référence dans un travail auprès d'une jeune ayant des troubles de l'attachement sévères.

En effet, l'équipe éducative s'est retrouvée confrontée à une jeune qui les a percuté-es, décontenancé-es parfois et qui les a poussé-es à réfléchir, à s'adapter, à innover et à créer des réponses très spécifiques. En langage systémique, l'étape du pacing a été primordiale avant d'envisager tout leading.

Le défi, au-delà de tout travail d'insertion et de projection, a été d'étayer Manelle dans l'investissement même de son propre corps et de son lieu de vie, remettant au centre la satisfaction des besoins primaires et la prise de soin d'elle-même. L'accompagnement s'est individualisé afin de répondre au mieux à la situation de la jeune femme où la majorité venait potentiellement résonner comme un abandon. Malgré l'instabilité de son comportement et l'impulsivité de ses conduites, Manelle a souhaité mettre en place un suivi psychologique hebdomadaire qu'elle a honoré au gré de ses priorités mais dans lequel elle s'est authentiquement investie et qui lui a permis d'envisager son passé et son futur sous un angle différent.

Manelle a pu participer à un séjour inter-service au bord de la mer avec l'objectif d'encadrer les autres jeunes qui elle-eux, étaient alors mineur-es. Ce fut un franc succès. Manelle a su dépasser son mode de vie désorganisé vers un rythme journalier plus normalisé. Elle a apprécié le rôle qui lui a été confié et a su montrer l'étendue de ses compétences et qualités.

Ce séjour l'a aidée à se rendre compte qu'elle était capable d'une certaine stabilité mais aussi a pu lui montrer que la vie pouvait regorger de perspectives différentes de son quotidien habituel.

Malheureusement, son passé l'a rattrapée car de ses passages à l'acte durant son adolescence, la jeune femme a écopé d'une peine pénale de prison ferme qui s'est matérialisée par le port d'un bracelet électronique. La réflexion quant au lieu d'hébergement à partir duquel ce dispositif pouvait se mettre en place a poussé la jeune fille à solliciter son père, chez qui elle ne vivait plus depuis quelques années. Ce fut l'occasion pour le service d'accompagner ce mouvement par un travail familial, visant à sécuriser cette période peu évidente. Malgré ces précautions et des efforts fournis par la jeune femme, les contraintes ont été trop difficiles à gérer et Manelle a fini par couper son bracelet et partir en cavale ! Elle a cependant continué à être en lien avec son éducatrice et la psychologue, qui la rencontraient et a souhaité être accompagnée par un-e professionnel-le lorsqu'elle a décidé, au bout de quelques jours, de se rendre au commissariat et d'assumer les conséquences de ses actes en se rendant en prison puisqu'elle n'avait plus le choix.

L'équipe ne peut que saluer son courage de prendre ses responsabilités et d'agir dans son intérêt. Le séjour en prison lui aura permis de prendre conscience de ce qu'elle ne voulait plus jamais vivre.

D'ailleurs, à sa sortie, elle a demandé à ce qu'un-e membre de RELIANCES vienne la récupérer pour la raccompagner chez elle. Force est de constater que son lien avec RELIANCES est celui qu'elle considère comme ressource et solide.

A sa sortie, Manelle souhaitait solliciter à nouveau un contrat jeune majeure mais a fini par y renoncer, estimant qu'il était temps de ne plus compter sur l'aide que nous lui apportions, qu'elle n'aurait ainsi plus le choix que de se mettre en mouvement dans son intérêt propre. Depuis, elle a réussi à décrocher quelques petits boulots qu'elle a su tenir et c'est une belle réussite de ce côté-là.

Cependant, récemment, elle ressent à nouveau le besoin d'être soutenue et d'accéder à nouveau à un accompagnement APJM. Son ambivalence met bien en lumière ses troubles, qu'elle ne parvient pas réellement à dépasser et qui peuvent se comprendre par son histoire. Alors que l'équipe y voyait une sorte d'autonomie psychique, Manelle fait marche arrière mais peut-être que cette fois-ci encore, un peu de soutien peut lui permettre de s'insérer pleinement dans sa vie d'adulte.

La vie est faite de choix et de prise de risques. Manelle essaye, tâtonne et fait comme la plupart des êtres humains en tentant de trouver sa voie. On ne peut que lui souhaiter de trouver la stabilité qu'elle recherche et nous avons toute confiance en elle pour y parvenir un jour, qu'on l'accompagne à nouveau ou non.

TRAJETS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	18
Nombre de journées réalisées en 2022	6 337
Nombre de journées prévisionnelles 2023	6 242
Nombre de journées réalisées en 2023	6 420
Taux d'occupation	103 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	26
Durée moyenne des accompagnements en jours	375
Age moyen des personnes accompagnées en années	14,2 ans
Répartition par sexe	20 Garçons 22 Filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais

Analyse

On observe un nombre d'entrées en légère hausse par rapport à l'année dernière.

Le service remarque qu'il y a eu à nouveau un certain équilibre entre la mise en œuvre d'AJA et d'AJJ sur l'année 2023, soit 13 AJJ et 11 AJA.

Dans l'année 2023, il y a eu 3 dessaisissements pour 3 jeunes au profit d'un autre département.

12 mesures se sont déroulées avec une belle co-construction, que ce soit avec les jeunes comme avec les familles, pour parvenir à avancer dans leurs difficultés. Certain-es passent encore de temps en temps donner de leurs nouvelles.

1 mesure a pris fin suite à un beau projet d'installation au Portugal. Une famille investie et engagée qui aura marqué les esprits au sein de TRAJETS.

1 mesure se sera soldée par une main levée anticipée, l'équipe éducative n'ayant pas réussi à créer une alliance éducative.

Dans l'ensemble, l'équipe remarque qu'aucune orientation vers une mesure de placement n'a été préconisée ou décidée par le magistrat cette année à l'issue des différentes fins de mesure.

Le mode d'accompagnement proposé par TRAJETS est souvent sollicité par le-la magistrat-e et les différent-es partenaires, en raison de son équipe éducative, car elle est composée de différents corps de métiers, ce qui permet une action plus en adéquation avec les besoins des jeunes et des familles. Cela offre des supports et des modalités moins classiques pour accrocher et susciter l'alliance éducative. Les objectifs récurrents s'orientent autour de la scolarité et de l'insertion, le travail familial dans la relation parents/enfants ainsi que la mise à disposition d'un espace d'écoute et de parole.

Fin 2023, le département propose des temps de concertations avec les différent-es acteur-ices qui mettent en œuvre les mesures d'accueils de jours administratives. Cette démarche vise l'objectif de réaliser un état des lieux des pratiques. Ce travail se veut de proximité, peut-être dans l'optique d'aller vers une certaine harmonisation des pratiques et d'évaluer les besoins d'un point de vue géographique et de couverture territoriale.

Pour terminer, on souligne encore cette année une augmentation des demandes d'AJJ avec une liste d'attente qui s'épaissit et des délais de mise en œuvre toujours plus long.

Les faits marquants 2023

Dans le précédent rapport d'activité, nous marquons l'arrivée d'Aude BAGNAUD en tant que cheffe de service. Cette dernière est pleinement intégrée à l'équipe et partage notamment sa réflexion dans une dynamique favorisant « l'Empowerment » des familles et des jeunes accompagnés.

Effectivement, forte des temps d'analyses des pratiques professionnelles selon la méthode systémique de l'institut BATESON, l'équipe travaille dans le sens de garantir à chaque bénéficiaire la possibilité de rester acteur-ice de son parcours, laissant ainsi aux jeunes et aux parents la place de mettre en œuvre leur pouvoir d'agir afin de servir leur intérêt. Ce fonctionnement semble porter ses fruits puisqu'aucun placement n'a été ordonné durant cette année.

Dans cet espace appelé « les peupliers », les professionnel·les, avec un engagement certain, continuent d'investir les lieux en y rendant pleinement acteurs et actrices les jeunes et les familles. L'extérieur a été rafraîchi et investi, le jardin a produit ses premiers légumes, le soleil a inondé notre nouveau salon extérieur et les portes intérieures sont au fur et à mesure recouvertes d'œuvres d'art. Ces temps de rencontre aléatoires ouverts à tou·tes les jeunes et leur famille, ce fourmillement formel et informel cher à l'équipe, restent le socle inéluctable pour une alliance éducative.

Malgré l'investissement de tou·tes, le service reste également en proie aux mouvements structurels. Suite à l'absence prolongée d'une des deux psychologues du service, l'équipe impactée a dû se réinventer pour maintenir un accompagnement. Désormais, avec Axel HOCQUELOUX fraîchement arrivé, chacun·e espère pouvoir lui transmettre et maintenir cette dynamique et ce fonctionnement efficient.

Les perspectives 2024

Pour 2024, l'équipe éducative continue de faire vivre son service et envisage de beaux projets qui vont se matérialiser par :

- Un voyage de mémoire en Pologne.
- Le maintien des temps familles.
- Le maintien des temps avec les partenaires Léman Santé Sexualité, la Maison des Arts du Léman, et d'autres à venir.
- Viser la garantie du bon fonctionnement du service et notre savoir-faire.
- Réorganiser avec plus d'efficacité notre protocole d'accueil.
- Réactualiser notre projet de service.
- Préparer l'évaluation externe prévue en fin d'année.
- La mise en place d'un logiciel dans le cadre du dossier usager informatisé.

Focus sur une action

Le service TRAJETS est souvent perçu comme créatif et force de proposition. Ceci s'explique sûrement par le fait que les membres de cette équipe ont toujours des idées saugrenues à mettre en œuvre et il faut le dire : Ils et elles ont tou-t'es un GRAIN ! Ces idées émergent lors de temps d'échange, chacun-e rajoute alors son grain (cette fois-ci de sel) au projet et petit à petit, pris dans la folie générale d'équipe, TRAJETS se retrouve à proposer un concours de courges !



Au printemps 2023, rejoints par les familles, les jeunes, les assistantes maternelles et les équipes, « les peupliers » se refont une beauté. En effet, durant cette journée ensoleillée, dans la bonne humeur et muni-e de son équipement favori (bottes léopard, gant, pioche, pelle, lunettes de soleil, brouette...) chacun-e contribue au réaménagement et à l'embellissement de l'extérieur. Tou-t'es ensemble, nous avons vaincu les 400 kg de terre et les 200 kg de copeaux. Nous avons semé pleins de graines et pas que dans le jardin !

Lors de cette journée, 6 plats ont été cuisinés : La soupe de Babané (recette de la grand-mère d'un jeune), L'escargot d'automne, Les croquettes au cœur fondant mozzarella, Le cheesecake, Le brownie à la courge et La courge farcie. Ces derniers ont été évalués sur leurs présentations, leurs goûts et l'amour transmis. Famille, jeunes et professionnel-les ont pu élire le grand gagnant du concours. Pour les trois premières Lauréates, un sac de graines d'or, d'argent et de star a été remis.

Deuxième moralité de cette histoire : d'une idée farfelue peut découler de beaux moments entre professionnel-les, jeunes et familles offrant des espaces de rencontre et de support à la relation éducative alors...

Continuons de partager nos délires en semant des graines !

RESO

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	4
Nombre de journées réalisées en 2022	2 704
Nombre de journées prévisionnelles 2023	1387
Nombre de journées réalisées en 2023	2 010
Taux d'occupation	145 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	3
Durée moyenne des accompagnements en jours	524
Age moyen des personnes accompagnées en années	14
Répartition par sexe	5 Garçons 3 Filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais

Les chiffres clés RESO "AEMOH spécialisée" :

Nombre de places autorisées en 2023	4
Nombre de journées réalisées en 2022	1 120
Nombre de journées prévisionnelles 2023	1387
Nombre de journées réalisées en 2023	1 692
Taux d'occupation	122 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	4
Durée moyenne des accompagnements en jours	402
Age moyen des personnes accompagnées en années	14,5
Répartition par sexe	5 Garçons 3 Filles
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % Chablais

Analyse

Les chiffres nous montrent que le service RESO a connu un sureffectif durant cette année 2023. A ce jour, RESO ne peut malheureusement pas répondre aux nombreuses demandes du département. Nous notons un déficit de places pour ces jeunes qui sont aussi régulièrement exclu-es des dispositifs médico-sociaux en raison de leurs problématiques spécifiques.

Les jeunes accueilli-es par notre service, âgé-es de 10 à 18 ans (13 à 18 ans selon notre autorisation), sont admis-es par le biais d'une commission dite « commission situations complexes" qui se réunit chaque mois et comprend les différent-es acteur-ices du département (ASE, ITEP, IME, ESMS, MDPH et Responsables du département Haute-Savoie).

Ces jeunes sont majoritairement en grande souffrance psychique sans qu'une maladie psychiatrique soit pour autant diagnostiquée. Ils nécessitent un accompagnement pluridisciplinaire et un suivi quotidien exigeant. On constate face à une pénurie de médecins pédopsychiatres, d'établissements médico-psychiatriques, que notre service est en difficulté pour répondre aux besoins psychologiques spécifiques des jeunes accueilli-es. On peut se permettre de dire que ce constat est départemental et national.

Les faits marquants 2023

Après la crise de 2022 sur le service RESO, le départ de toute l'équipe éducative, une nouvelle équipe s'est reconstituée au cours de l'année 2023. Une nouvelle psychologue est arrivée avec des compétences spécifiques (TTC) adaptées aux besoins de la prise en charge psychologique de chacun-e de nos jeunes.

A ce jour, le service est stabilisé et tou-tes les jeunes sont accompagné-es.

On peut dire également qu'à ce jour, le Dispositif Transitoire Individualisé (micro-collectif) a été la solution adaptée pour la jeune M. accueillie, exclue en amont de tout système de prise en charge. Ce lieu d'hébergement s'est vu aussi très utile pour l'hébergement d'un autre jeune en grande souffrance psychique.

La mise en œuvre de l'AEMOH spécialisée a permis aux cinq jeunes accueilli-es sur le service de bénéficier d'un accompagnement adapté. Les professionnel-les de RESO se sont approprié le travail spécifique du milieu ouvert et continuent d'évoluer dans leurs fonctions.

L'annonce en décembre 2023 de la prise de poste d'une cheffe de service sur RESO au 1er janvier 2024 est aussi un fait marquant.

Les perspectives 2023

Du fait de la pénurie d'établissements pédopsychiatriques et des difficultés d'avoir une ouverture de partenariat pour une prise en charge psychiatrique de nos jeunes, le service s'est attelé à rechercher le soutien d'un pédopsychiatre pour les bilans et suivi de nos jeunes. Le pédopsychiatre, Docteur BAILLY a accepté cette collaboration fin janvier 2024.

- Travailler autour du projet de service et en lien avec les tutelles.
- Penser l'évolution du service et la création d'un partenariat départemental, voir national, au regard des difficultés rencontrées dans le parcours de soin sur le département. Plusieurs pistes sont déjà évoquées.
- Mise à jour régulière des compétences des éducateur-ices, au regard des profils de nos jeunes en grande souffrance psychique.
- Former les professionnel·les aux troubles psychiques avec les outils spécifiques.
- Penser à l'évolution du service pour répondre aux besoins de notre département.

Les dernières perspectives 2024, la triste nouvelle du départ de Monsieur MATILLA, Directeur de RELIANCES.

Focus sur une action

Accueil d'une jeune sur le micro-collectif, création d'un lieu d'accueil et d'accompagnement unique

Face à ce challenge, une équipe a démissionné avant la mise en place du micro-collectif, devant la lourde charge quotidienne engagée, 24h/24h. Après des difficultés de recrutement, une équipe éducative est à ce jour installée dans ses missions. Cette dernière est impliquée quotidiennement dans la prise en charge de la jeune M. au sein du micro-collectif.

Cette prise en charge est un-e pour une.

Grâce à l'engagement de tou-tes les professionnel·les du micro-collectif, cette jeune fille est sortie de sa grande souffrance psychique, sa prise en charge soin est enfin mise en place. M., à la veille de ses 18 ans (début juillet 2024), va pouvoir rentrer chez elle avec un état psychique stabilisé et avec la continuité de l'accompagnement pluridisciplinaire.

M. a ainsi pu adhérer à son parcours de soin et aux différentes hospitalisations proposées afin de permettre des essais thérapeutiques et d'entrer en lien, grâce à une équipe constante avec des adultes bien identifié-es, présent-es dans la durée et dans les difficultés.

Cette expérimentation qui semblait au début une solution alternative par défaut, nous laisse aujourd'hui penser une autre forme de prise en charge et peut-être une ouverture vers d'autres projets en ce sens.





RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF RELIANCES MILIEU OUVERT

Mot du Directeur Territorial, M. Yoann Matilla

2023... une année aux multiples qualificatifs... stimulante, riche, contraignante, décourageante, épuisante, surprenante... je sais ce que vous vous dites (pour celles et ceux qui épluchent les rapports d'activité en entier... une occasion de vérifier si cela existe) « il nous refait la même ». J'aurais bien demandé un droit à l'économie mais soit

Commençons par la fin, la création d'un Dispositif : Reliances Milieu Ouvert. Aujourd'hui, Reliances Milieu Ouvert c'est 4 services :

- Un service d'Aide à Domicile avec possibilité d'Hébergement (protection administrative), ouvert au printemps 2023. Ce service expérimental consiste à proposer un accompagnement modulable, tant dans la nature de l'intervention que dans sa fréquence (30 mesures, pour des enfants de 0 à 10 ans).

- Un service d'Action Educative en Milieu Ouvert avec possibilité d'Hébergement (mesure judiciaire) a ouvert en juin 2023, afin de veiller à ce que l'enfant n'encoure plus de danger et que la famille reprenne sa place dans les réponses à apporter à ses besoins. De plus, le service s'appuie sur la possibilité d'héberger en cas de crise ou simplement comme support éducatif (40 mesures pour des enfants et adolescent-es de 0 à 18 ans – territoires du Chablais et du Genevois).

- Un service d'Action Educative en Milieu Ouvert « Chablais » (90 places pour des enfants et adolescent-es de 0 à 17 ans) et un service d'AEMO « Genevois » (80 places pour des enfants et adolescent-es de 0 à 17 ans) : en cours d'ouverture, nous avons reçu le procès-verbal de conformité fin février 2024 mais commencé nos recrutements dès octobre 2023. Aujourd'hui, nous accueillons 75 situations.

Je souhaite saluer simplement et sincèrement le travail des équipes qui ont relevé avec nous ce défi d'ouvrir 4 services en moins de 9 mois ! Le Dispositif accueille aujourd'hui 124 situations. Félicitations à celles et ceux qui ont patienté pendant la finalisation des procédures et attendu les premières familles ! Merci à celles et ceux qui ont su se décaler, s'adapter et témoigner d'un enthousiasme égal.

Un dernier mot pour les deux chefs de service, Monsieur COLLOMBAT et Monsieur KALAMA, je suis et je resterai un moment encore admiratif de ce que vous avez accompli.

Yoann Matilla
Directeur Territorial

PS : si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas, c'est ici que ça se passe :



<https://www.linkedin.com/company/seas7374/mycompany/>

Quelques éléments génériques

L'activité :

A ce stade, l'analyse de l'activité n'est que peu significative. Néanmoins nous pouvons retenir quelques chiffres clefs :

ADH

PV de conformité reçu le 12/09/2023 (Visite le 03/08/2023)
1222 journées réalisées
18 situations présentes sur le service
9 accueils entre le 22/08/2023 et le 19/09/2023
41 présentations de service à des familles, dont 13 en attente de retour

AEMOH Chablais / Genevois

PV de conformité reçu le 27/10/2023
950 journées réalisées
31 situations présentes sur le service (21 chablais / 10 Genevois)
23 situations accueillies entre le 10/11/2023 et le 27/12/2023

AEMO

Autorisation suite à la réception du PV de conformité le 15/02/2024 pour le
Chablais et le 19/02/2024 pour le Genevois
75 situations présentes sur le service
75 situations accueillies en moins de 2 mois
2 situations sorties pour cause de majorité

Quelques chiffres liés aux Ressources Humaines

Les ressources humaines

	AEMOH	ADH	AEMO Chablais / Genevois
Postes prévus au BP	9 ETP	8 ETP	12,6 ETP
Postes pourvus au 15/04/2024	7,6 ETP	7 ETP	8,25 ETP
Ecart	- 1,4 ETP	- 1 ETP	- 4,35 ETP

Avec un processus de recrutement initié il y a presque un an, la tâche n'a pas été aisée de pourvoir les postes dans les délais impartis. Le contexte connu d'une crise massive de l'attractivité du secteur est forcément le premier facteur des difficultés rencontrées. S'ajoute à ce constat une relation employeur potentiel / candidat-e qui a évolué clairement : non présentation aux entretiens, méconnaissance du ou de la candidat-e du cadre de l'annonce employeur, absence de réponses téléphoniques suite aux entretiens, non présentation à la signature de contrat...

Afin de répondre aux exigences des délais d'ouverture, nous avons multiplié les entretiens : environ 130 sur une année. Aujourd'hui, une grande partie des équipes sont en place, à l'exception des équipes d'AEMO qui restent à compléter.

Les perspectives 2024

Les perspectives sont nombreuses et visent à structurer et consolider les organisations de chaque service (voir partie suivante). Nous retiendrons en objectifs transverses :

- La poursuite des formations internes afin de construire une culture d'équipe, de service, de Dispositif ;
- Structurer le Dispositif Reliances Milieu Ouvert en instaurant les instances et les outils déjà présents sur le Dispositif Reliances : démarche qualité, évaluation continue, instance du dialogue social... ;
- Finaliser le recrutement ;
- Déployer le Dossier Unique de l'Usager.

Du fait de son développement récent, le Dispositif Reliances Milieu Ouvert s'appuiera également pour cet exercice sur le plan d'action de Reliances :

Droit, expression et participation de la personne	Proposer des formations croisées professionnel·les / familles	Accompagnement, santé, autonomie et culture	Actions de sensibilisation aux addictions
	Flyer de présentation des services		Participer à la semaine de la santé mentale
	Travailler un partenariat avec l'antenne de justice		Temps d'échange et de coordination PMI
	Mise à jour des règles de vie par service		Penser un outil ressource pour la sortie des jeunes majeur·es
Bienveillance et éthique	Nommer un·e référent·e bienveillance par établissement	Démarche qualité et gestion des risques	Plan d'action "sensibilisation à la violence"
	Proposer une formation sur les questions de bienveillance		Intégrer RMO à la démarche qualité
	Journée de sensibilisation à la bienveillance		Adapter les outils RMO à la formation HAS/CREAI (2023)
		Mise en œuvre du "comité éthique"	
	Penser et organiser l'ouverture sur l'environnement	Structurer le partenariat culturel de proximité	
	Ouvrir les conférences familiales sur les autres établissements		

AEMOH CHABLAIS / GENEVOIS

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	0
Nombre de journées réalisées en 2022	0
Nombre de journées prévisionnelles 2023 *	3 468 $((365 \times 40 \times 95 / 100) / 12) \times 3$
Nombre de journées réalisées en 2023 **	950
Taux d'occupation	27 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	26
Durée moyenne des accompagnements en jours	36,5
Age moyen des personnes accompagnées en années	8 ans et 9 mois
Répartition par sexe	14 filles / 12 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	81% Chablais 19 % Genevoisv

*Réception du PV de conformité le 27/10/2023

** Premières familles accueillies en Novembre 2023

Analyse

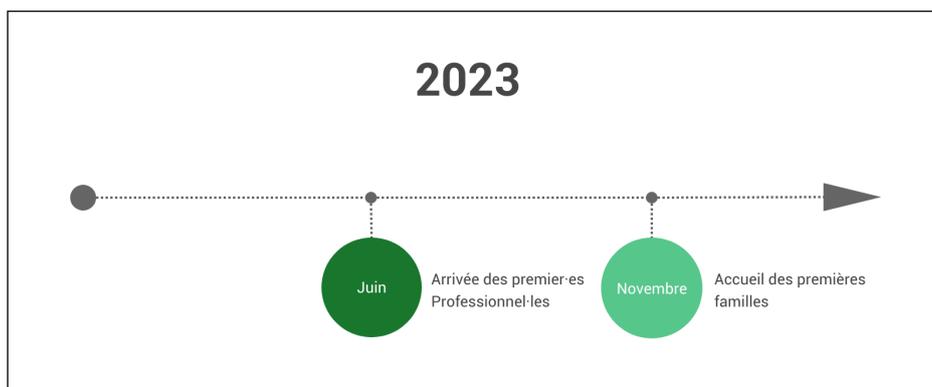
L'année 2023 a été marquée par l'ouverture en juin 2023 du service d'Action Educative en Milieu Ouvert avec Hébergement (AEMOH) Chablais-Genevois. Il convient de préciser que le service intervient de façon soutenue dans le cadre de vie habituel des mineur-es accompagné-es (au maximum 40 enfants), et travaille sur le maintien de chaque enfant dans son milieu familial.

L'exercice 2023 se caractérise à travers 3 points forts :

- **Le public** : Nous accueillons des enfants et adolescent-es âgé-es de 0 à 18 ans qui présentent des besoins différents et nécessitent une adaptation des professionnel·les dans l'accompagnement ;
- **L'équipe pluridisciplinaire** : Un chef de service, une psychologue, 3 éducateur·ices spécialisé·es, une éducatrice de jeunes enfants, une technicienne de l'intervention sociale et familiale, une assistante familiale, une assistante métiers et une infirmière puéricultrice composent l'équipe. Les différentes spécialités de chacun·e des professionnel·les permettent de répondre au mieux aux besoins des familles et de définir si c'est de l'ordre éducatif, médical, quotidien ou psychologique.

- **Le territoire :** Le périmètre d'intervention est vaste avec une distance de 100 km par la route pour les deux points opposés. Afin de permettre une certaine proximité avec les familles du territoire du Genevois et du Chablais, notre bureau est situé à Annemasse et nous intervenons aussi à partir du siège d'un local mutualisé avec le service d'AEMO situé à Thonon-les-Bains.

Les faits marquants 2023



L'équipe s'est formée progressivement avec l'arrivée des professionnel-les entre juin et décembre. De juin à novembre, toute l'organisation du service a été pensée à travers des temps de réflexion au sujet de l'aménagement des locaux, de la création d'outils d'accompagnement, de l'appropriation du projet de service, et de la formation. Cette période fut longue dans l'attente de pouvoir mettre à l'œuvre le projet en accueillant les familles. Une fois le feu vert des autorités obtenu, le rythme s'est vu soutenu pour accueillir rapidement les premier-es enfants et leurs familles, qui étaient en attente depuis plusieurs semaines ou mois.

En un mois et demi, vingt-cinq accompagnements ont pu débuter avec la motivation et l'enthousiasme de l'équipe. Dans l'optique d'assurer un accueil de qualité, de la fatigue a pu être rencontrée devant l'ampleur du travail et les difficultés de planification.

Les problématiques sont diverses et relèvent toutes de la protection de l'enfance. Il est quand même relevé un grand nombre de conflits parentaux et parfois même des parents qui font l'objet d'une interdiction de contact, ce qui augmente la charge de travail en recevant les parents de manière séparée.

Les perspectives 2024

- Aménagement et appropriation de la « Villa » d'Ambilly, lieu d'hébergement, d'activités et d'ateliers ;
- Recrutement des dernier-es professionnel·les afin de compléter l'équipe (éducateur·ice, et veilleur·euse de nuit pour la Villa) ;
- Continuer à être créatif dans la manière de travailler (multiplication des modes de transport, mutualisation des moyens, utilisation des outils numériques...) afin de surmonter les contraintes liées à l'étendue du territoire, et ainsi toujours être plus proches des familles ;
- Développement des partenariats professionnels dans le Genevois et le Chablais (PMS, PMI, écoles, CMPI, professionnel·les de santé, du social et du médico-social...);
- Poursuite du développement d'outils spécifiques à la petite enfance, à destination des professionnel·les et des familles ;
- Participation au développement du nouveau dispositif Reliances Milieu Ouvert de la SEAS.

Focus sur une action

Première activité en extérieur

A l'occasion de l'évènement des Flottins organisé par la ville d'Évian-les-Bains, nous avons effectué notre première activité en dehors des entretiens. Un éducateur ainsi que la TISF ont accompagné deux frères de 6 et 7 ans à profiter de ce moment. Cela a demandé une organisation en amont avec la maman, la préparation du matériel pour le trajet et de définir le programme. Les enfants se sont montrés content·es, c'était une première pour chacun·e d'entre elle·eux qui n'ont pas toujours accès à la culture ni la possibilité de passer des moments en dehors du domicile. Cette action a permis d'être un tremplin pour les activités futures du service.



ADH BASSIN ANNECIEN

Les chiffres clés



Nombre de places autorisées en 2023	0
Nombre de journées réalisées en 2022	0
Nombre de journées prévisionnelles 2023 *	4 334 $((30 \times 365 \times 95 / 100) / 12) \times 5$
Nombre de journées réalisées en 2023 **	1 222
Taux d'occupation	28 %
Nombre d'entrées dans le dispositif	13
Durée moyenne des accompagnements en jours	94
Age moyen des personnes accompagnées en années	4 ans
Répartition par sexe	2 filles / 11 garçons
Répartition géographique des personnes accompagnées en %	100 % bassin Annecien

*Réception du PV de conformité le 12/09/2023 (visite le 03/08/2023)

** Premières familles accueillies en août 2023

Analyse

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture « historique » du service d'Aide à Domicile avec possibilité d'Hébergement d'Annecy, le 17 mai 2023. Notre service vient en soutien et en aide aux familles et aux enfants de 0 à 10 ans (30 au maximum).

Nous proposons une offre alternative souple et modulable. Ainsi, les modalités et l'intensité de l'intervention du service varient au rythme de l'évolution des besoins de l'enfant et des réponses apportées par sa famille.

Sa mission : soutenir et accompagner les familles, avec leur adhésion, dans les défis qu'impliquent l'enfance et la parentalité. Penser un tel service, c'est avant tout penser la famille comme compétente. C'est faire le pari qu'une intervention ciblée, ouvrant des espaces de négociation, constitue une opportunité de changement.

Plusieurs rendez-vous de présentation du service à des familles, en lien avec les professionnel·les médico-sociaux du Département de la Haute-Savoie (CD74) ont eu lieu en 2023, et ont abouti à l'accompagnement de 13 enfants (7 familles). Les caractéristiques principales qui se dégagent des familles rencontrées et accompagnées sont : une précarité globale importante (sociale, financière, administrative, isolement), un manque d'ouverture sur l'extérieur pour les enfants et des difficultés multiples concernant à la fois les enfants et les parents, et autres thématiques (santé, éducation, budget, parentalité, psychologique...).

Les faits marquants en 2023

- **Printemps 2023** : Première phrase de recrutement des professionnel·les : Educateur·ices, Technicien·ne de l'Intervention Sociale et Familiale, Assistant·e de Service Social, Psychologue ;
- **17 mai 2023** : Ouverture du service à titre expérimental dans un territoire délimité, contenu et accessible pour les familles, y compris les plus précaires. L'installation de l'équipe s'est faite dans des locaux temporaires (Bonlieu, Annecy) ;
- **Été 2023** : Travail de l'équipe autour du projet de service, des outils, et des procédures. Adaptation des outils du dispositif Reliances au public petite enfance. Présentation du service et de l'équipe aux équipes du Conseil Départemental du Bassin Annécien (16 juin) ;
- **Juin 2023** : Recrutement d'une deuxième Educatrice Spécialisée ;
- **Juillet 2023** : Premières présentations du service aux familles pressenties par le CD74 ;
- **Août 2023** : Emménagement dans les locaux pérennes du service au 3 Avenue du Parmelan à Annecy ;
- **22 août 2023** : Premier entretien d'accueil (famille de 4 enfants) et début des accompagnements
- **Septembre 2023** : Recrutement de l'infirmière puéricultrice. Présentation du service aux équipes du Dispositif Reliances lors de la Réunion de Dispositif (29 septembre) ;
- **Octobre 2023** : Elaboration des premiers projets personnalisés. Réalisation de la première activité collective destinée aux enfants (fresque sur le thème de l'automne) ;
- **Novembre 2023** : Lancement des séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles ;
- **Décembre 2023** : Recrutement d'une troisième Educatrice Spécialisée, permettant à l'équipe de se retrouver presque au complet.

Focus sur une action

Dans le cadre de l'accompagnement d'une famille Afghane allophone, nous avons eu la volonté de nous adapter en mettant en œuvre plusieurs outils permettant de favoriser le lien avec les enfants et les parents, et donc leur participation à notre accompagnement. Ainsi, un interprète à distance a régulièrement été sollicité, et différents documents (Projet Personnalisé, DIPC, explications des objectifs en lien avec les besoins fondamentaux des enfants...), ont été traduits en Dari (variété du Persan parlé en Afghanistan).

Les perspectives 2024

- Montée en charge progressive du service avec l'arrivée de nouvelles situations ;
- Recrutement des dernier-es professionnel·les afin de compléter l'équipe (Assistant·e de Service Social, Assistant·e Familial·e) ;
- Développement des partenariats professionnels dans le Bassin Annécien (PMS, PMI, écoles, CMPI, professionnel·les de santé, du social et du médico-social...) ;
- Approfondissement du travail en collaboration entre l'ADH et les professionnel·les référent·es des accompagnements ADH, « Fil Rouge » du Conseil Départemental ;
- Poursuite du développement d'outils spécifiques à la petite enfance, à destination des professionnel·les et des familles ;
- Ouverture du service le samedi en lien avec le projet de service ;
- Participation au développement du nouveau dispositif Reliances Milieu Ouvert de la SEAS.



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF PRÉVENTION

Mot du Directeur, M. Raphaël Primet

C'est dur d'être jeune en 2023. D'où l'envie de tout changer. De la jeunesse, chacun.e d'entre nous en côtoie les émois et les effrois: l'inquiétude mêlée à la lucidité, la fébrilité enlacée à l'engagement, la maturité noyée dans l'ardeur, le pessimisme rattrapé par l'optimisme volontaire.

COLERE. Dans le cadre de la prévention spécialisée, nous recueillons le ressenti des jeunes et nous nous intéressons à ce qu'ils pensent. Il y a eu un phénomène d'empathie et d'identification très fort à la suite de la mort du jeune Nahel, décédé le 27 juin à Nanterre. Nous identifions beaucoup de colère pour ce qui est vécu comme l'assassinat d'un pair, dans un quotidien marqué par des discriminations. Les émeutes et actes de vandalisme du début de l'été **2023** matérialisent une forme de vengeance. Quand il n'y a plus de communication, ça explose. En l'occurrence, il y a une rupture de dialogue, et le moyen « facile » de s'exprimer passe par la violence.

MISSION. La prévention spécialisée agit dans le cadre d'une mission de « protection de l'enfance » et non de « prévention de la délinquance ». Bien que nous contribuions à cette dernière, la porte d'entrée, pour nous, reste la « protection de la jeunesse ». Nous insistons constamment sur l'importance du travail en amont pour éviter les situations de tension. Nos actions peuvent s'inscrire dans l'urgence, lorsqu'un incident survient, comme lors des événements de cet été **2023**, nous avons cette souplesse d'adaptation et la force de nos convictions. Mais notre cadre d'intervention repose avant tout sur la proximité et la bonne connaissance du public que nous accompagnons.

PROJET. C'est ce que nous avons réaffirmé lors de notre séminaire de travail sur la réactualisation de notre projet de service **2023-28**, avec des axes de travail et des **perspectives** au service des publics pour lesquels nous sommes financés.

CONTINUITÉ. Il faut saluer les professionnels du Dispositif de Prévention qui font évoluer leurs pratiques au regard des nouveaux enjeux multiples (sociaux, sanitaire...) de la jeunesse. A travers ses 3 services, sur les différents territoires d'intervention, en **2023** comme les années précédentes, la jeunesse du département de Savoie a pu bénéficier de temps d'accueil et d'écoutes, de projets et d'expériences, d'accompagnements et de soutiens. Surtout, ce qui nous tient à cœur, c'est d'offrir à la jeunesse, des adultes qui sont disponibles, qui prennent du temps pour elle, qui s'engagent à ses côtés, à partir d'elle, et qui croient en elle.

La synthèse du Rapport d'Activité 2023 se compose des 3 parties des 3 services du dispositif : elle met en avant une pratique menée par chaque équipe de **Prévention spécialisée** pour illustrer la diversité des interventions, des verbatim pour l'**Agence chantiers** qui donnent à entendre comment sont vécues ces expériences de chantiers éducatifs, et des statistiques édifiantes sur les besoins de la jeunesse et de leurs familles avec le **Point Ecoute**.

La plupart des actions font intervenir plusieurs services du dispositif dans une logique de transversalité. Les rapports complets de chaque équipe donnent un panorama plus complet du travail mené.

Raphaël PRIMET
Directeur Dispositif Prévention

Les perspectives 2024

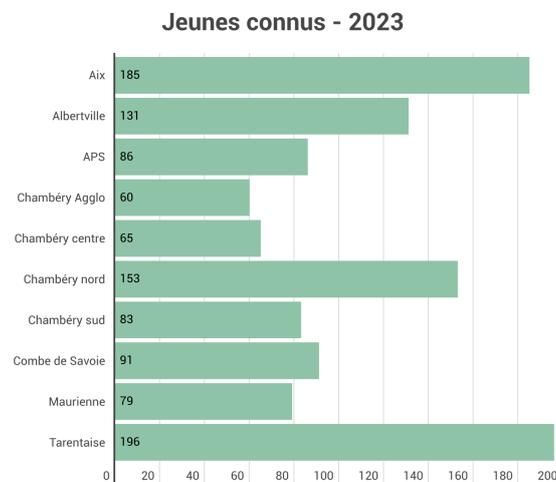
Dans la continuité des années passées, le Dispositif Prévention développe ses actions et projets :

- Mise en œuvre des axes du projet de service du dispositif pour les années 2023-28, avec des groupes thématiques et conforter la dynamique de transversalité des services à l'échelle du dispositif
- Conforter nos actions avec l'Education Nationale à travers la convention de coopération pour l'accompagnement des collégiens en décrochage scolaire qui a été réactualisée en 2023
- Poursuivre le développement de chantiers éducatifs de « buffets » auprès des partenaires et recherche de nouveau clients
- Capitaliser l'expérimentation de PAEJ sur Chambéry le Haut et soutenir l'ouverture d'un PAEJ en Cœur de Savoie
- Conforter la prolongation du projet porté par l'Agence Chantiers de PLATEFORME d'insertion sociale et professionnelle auprès des jeunes ayant une mesure de protection ASE
- Poursuivre le travail engagé au sein du dispositif sur les « réseaux sociaux en prévention spécialisées à la SEAS » à travers l'utilisation des outils numériques
- Poursuivre le travail de prévention des addictions en lien avec les services de la Mairie dans le cadre d'un financement de la Mildeca
- Expérimenter le logiciel TRAJECT, logiciel de collecte de données de l'activité de la prévention spécialisée, avant de le déployer à l'ensemble du service en 2025

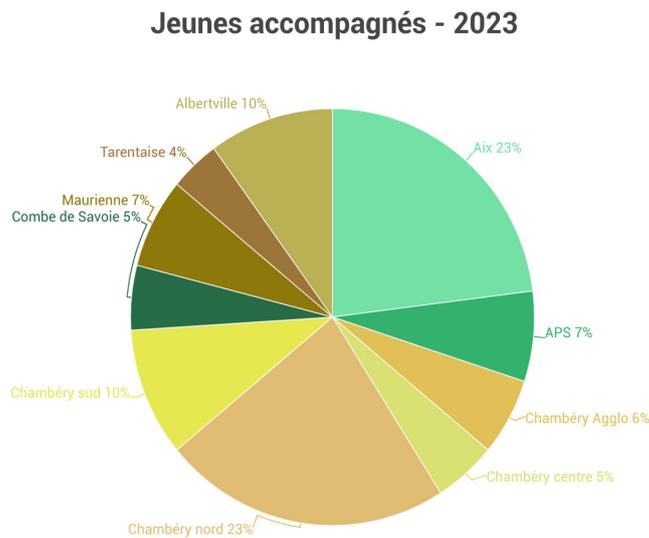
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Les chiffres clés

Les équipes de prévention spécialisée sont « en contact » avec plus de 1 000 jeunes (1 129 exactement) sur l'ensemble du territoire de la Savoie, dont 600 jeunes (637 exactement) bénéficient d'un « accompagnement spécifique et individualisé ». 80% de ces jeunes connus concernent des mineurs (soit 864 jeunes).

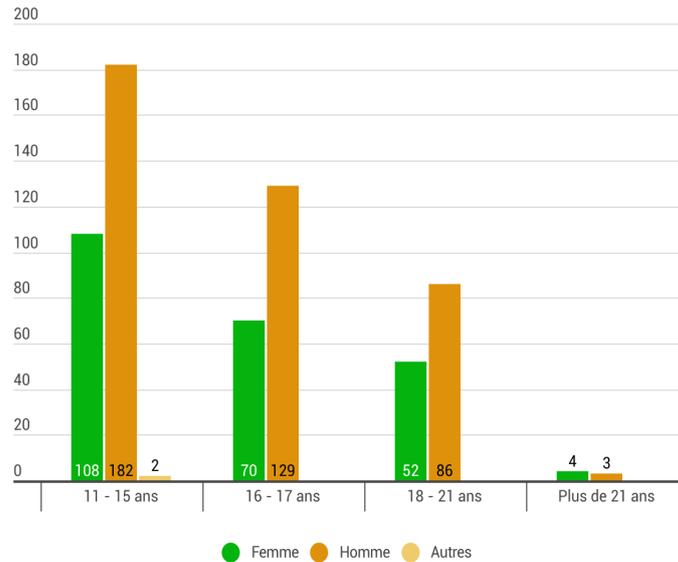


Si le premier chiffre (graphique en barres) est en augmentation, le second (graphique en camembert) est stable.



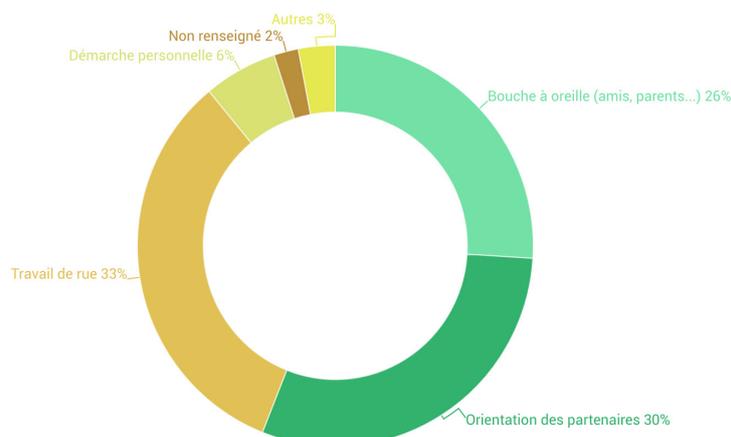
Sur les 600 jeunes bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, la tranche d'âge des « années collège » est notre « public cible », et reste comme les années précédentes la plus importante : près d'un jeune sur deux. 77% de ces accompagnements individualisés concernent des mineurs (soit 492 jeunes). Il est à noter que dans 80% des accompagnements les parents sont impliqués, ponctuellement (46%) ou régulièrement (35%).

Jeunes accompagnés : genre / tranche d'âge



La répartition des orientations reste stable par rapport à l'année passée, ce qui montre une stabilité des relations partenariales. De même que les raisons pour les jeunes d'entrer en contact avec les éducateurs sont toujours par ordre d'importance : 1) Loisir/sport/culture, 2) Scolarité/Formation, 3) Chantiers éducatifs

Origine de la demande



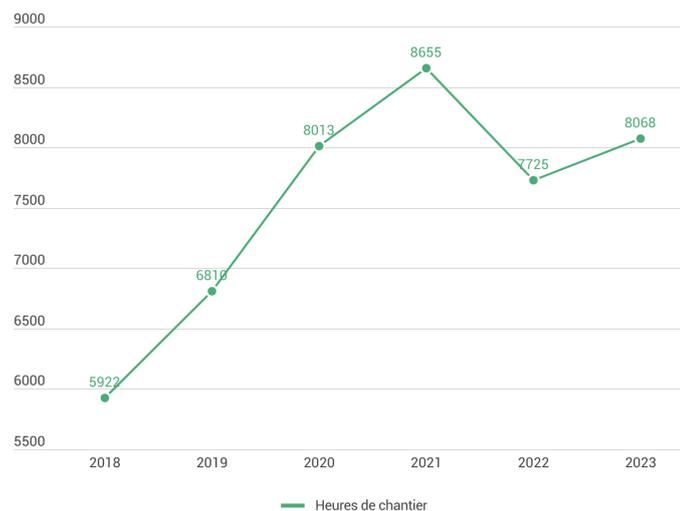
AGENCE CHANTIERS

L'Agence
Chantiers

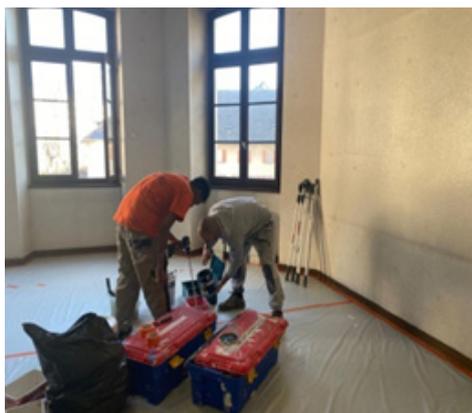
L'Agence Chantiers accueille les jeunes en difficulté (en rupture de scolarité ou d'apprentissage, à partir de 14 ans) en leur proposant une mise en situation professionnelle et un accompagnement individualisé dans le cadre de leur projet. Les commanditaires offrent une occasion pour les jeunes de se connecter socialement avec la population et ainsi contribuent à la prévention de la marginalisation. En encourageant les jeunes à travailler, les donneurs d'ordres renforcent la confiance et l'estime de soi et favorisent la reconnaissance des jeunes.

261 jeunes de l'ensemble du Département de la Savoie ont bénéficié de chantiers éducatifs.

Evolution des heures



Toujours tendre vers une amélioration de la qualité du service à destination des jeunes. Les activités rattachées aux bâtiments ont continué à se développer. Les demandes de clients pour des « Buffets » ont augmenté, rendant nécessaire le recrutement d'un professionnel dans ce domaine. Cela a été fait en octobre 2022, permettant ainsi de professionnaliser les accompagnements éducatifs autour des métiers de la bouche tout en structurant l'offre commerciale.



Parole de jeune

- C'est quoi pour toi un chantier éducatif ?

"C'est une aide pour les jeunes, qui permet de rentrer dans la société. Une approche différente du normal, en progressif. C'est une première base des métiers, comme être à l'heure par exemple etc..."

- Pour toi, quel est l'intérêt d'un chantier éducatif ?

"Le chantier éducatif m'a apporté un accompagnement sécurisant, un travail dans l'humour, de passer des bons moments et d'apprendre des nouveaux trucs dans un cadre pas contraignant."

Parole de pro - OPAC de Savoie (antenne Tarentaise)

« Pour nous, un chantier éducatif c'est :

- un projet de travaux où les contraintes de temps et d'organisation sont volontairement plus souples (exemple, un logement refait entièrement en peinture, en une année)
- de permettre aux jeunes d'avoir une première approche du monde du travail et d'avoir une première expérience dans le secteur du bâtiment.

Pour nous, l'intérêt du chantier éducatif est :

- d'être dans le prolongement du rôle social d'OPAC SAVOIE, acteur de référence de l'habitat social en Savoie.
- d'accompagner notre partenaire La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence dans sa mission de l'Agence Chantiers. »

Nouveauté en 2023 : le développement de l'activité traiteur par M. Sanous, Educatrice Technique Cuisine :

« D'abord il y a la partie cuisine : même si nous travaillons dans un espace professionnel, pour moi la cuisine c'est un lieu qui touche à l'intime. Dans mon histoire personnelle, c'est le lieu où la famille se retrouve, où les goûts, les odeurs, les traditions sont partagés. La parole peut alors se libérer, les jeunes peuvent se confier, ou mettre de côté les ennuis du quotidien. Bien sûr, le public se confronte au milieu professionnel : le rythme, la ponctualité, le travail en équipe, le respect des consignes, l'endurance, l'hygiène, ... Car, nous avons un impératif de rentabilité et de temporalité : nous n'avons pas droit à l'erreur sur le résultat de la production.

A titre personnel, travailler en cuisine permet d'aborder des sujets tels que les circuits courts, le bio, la pyramide alimentaire, l'hygiène...



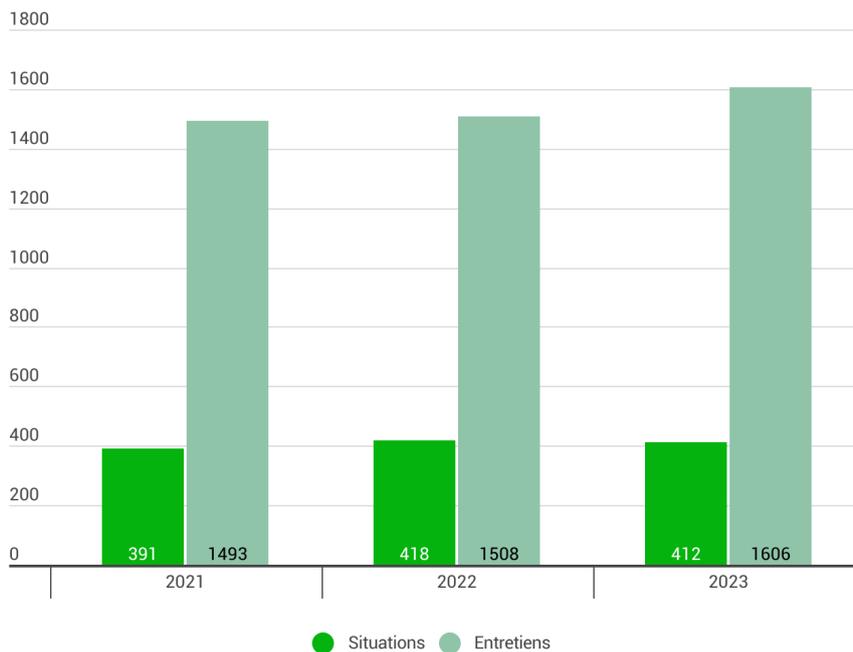
POINTS ECOUTE

Le point Ecoute est un dispositif de prévention qui s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans, aux parents d'adolescents, aux familles. Les écoutants (binôme de professionnels du territoire formés à l'approche systémique) proposent des entretiens à géométrie variable dont le nombre et la durée s'adaptent aux besoins du public. En 2023, 2 formations « approche systémique » pour 19 nouveaux écoutants répartis sur le département ont été organisées.

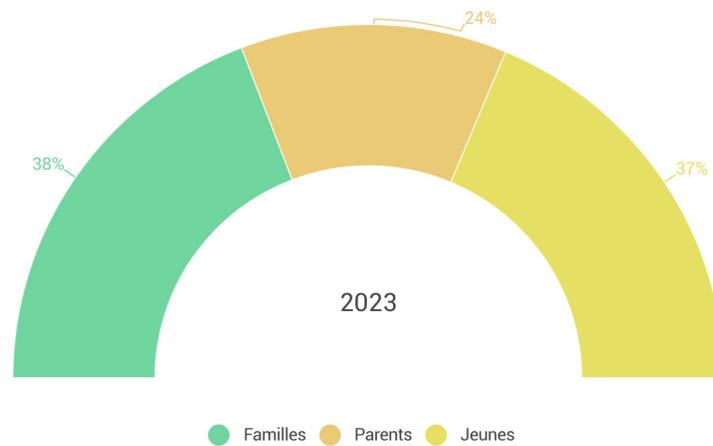
73 % des situations sont reçues pour le 1er rendez-vous entre moins d'une semaine à deux semaines.

Les Points Ecoute Savoie ont reçu, en 2023, 412 familles pour 1606 entretiens effectués, soit, 4 entretiens par situation.

Evaluation de l'activité des PAEJ depuis 2021



Qui participe aux entretiens ?



Témoignage d'une mère accueillie avec sa fille au Point Ecoute

« La discussion avec un adolescent n'étant pas toujours aisée, ces lieux neutres nous permettaient de pouvoir exprimer chacune nos émotions sans crainte d'être agressée verbalement par l'autre. Des jeux, des mises en situation permettent de se « mettre dans la peau » de l'autre afin de comprendre son ressenti et de mettre des mots sur ses émotions. Aujourd'hui, tout n'est pas toujours rose tous les jours, mais, nous sommes sorties de l'impasse de la confrontation. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur aide qui a clairement sauvé notre relation mère-fille. »





RAPPORT DES ACTIVITÉS 2023 DISPOSITIF MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Mot du Directeur, M. Salim BOUZIANE

Cette année, plus que les précédentes, je tiens à remercier tout le personnel du dispositif pour son travail et son engagement. Nous avons géré une situation de crise du fait de l'absence de chauffage et d'eau chaude pour la troisième année consécutive dû à une panne de chaudière.

L'année 2023 est aussi venue confirmer l'augmentation des arrivées de jeunes mineurs non accompagnés sur notre territoire. Le dispositif MNA a, comme à son habitude, répondu aux demandes du département.

Malgré cela, le département n'a pas pu répondre à toutes les demandes et certains jeunes n'ont pas pu être pris en charge, ce qui reste exceptionnel.

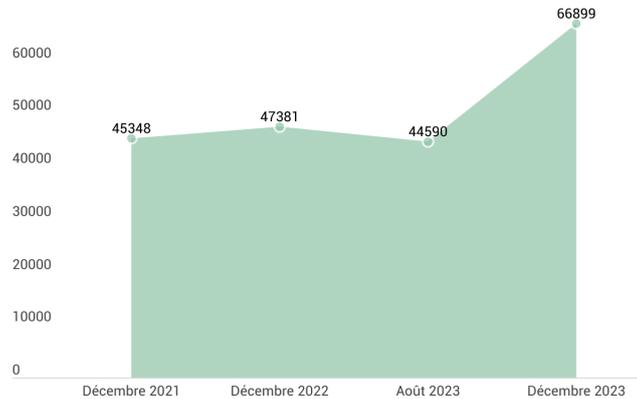
Cette montée en charge des services a, de fait, eu un impact important sur la prise en charge des jeunes, mais aussi sur la charge de travail des équipes éducatives. Cela s'est traduit par un mouvement de personnel nombreux concentré sur les services du SEO et de la MECS. Nous pouvons en déduire deux causes, la première étant la difficulté et la complexité à accompagner dans un même bâtiment 55 jeunes, et la deuxième est structurelle du fait que nous n'avons plus de candidats pour les services d'internat.

Afin de répondre aux besoins de notre territoire, l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Départemental pour l'ouverture de 40 places (2 petits collectifs de 13 places et 14 places de suivis externalisés). Notre proposition venait compléter l'offre de prise en charge et permettre l'accueil de jeunes filles, mais malheureusement, notre proposition n'a pas été retenue.

Salim Bouziane
Directeur du Dispositif MNA

Quelques chiffres

Les arrivées spontanées de personnes se présentant comme MNA (projection décembre 2023) en France :



On comptabilise en août 2023 presque autant d'arrivées que tout au long de l'année 2022.

Une hausse du nombre de personnes se présentant MNA est estimée à 48 % entre décembre 2021 et décembre 2023 et un quart des personnes se présentant comme MNA (23 %) a été en définitive évalué mineur.

Les chiffres du DMNA

Plateforme 2023	
Nombre de places autorisés	121 places jusqu'au 30/06/23, puis 125 places
Nombre de journées réalisées	41 192 journées
Nombre de journées prévisionnelles	40 403 journées
Nombre de jeunes accompagnés	170 jeunes
Age moyen des jeunes accompagnés	17 ans
Répartition par sexe	Garçon : 98 % - Fille : 2 %

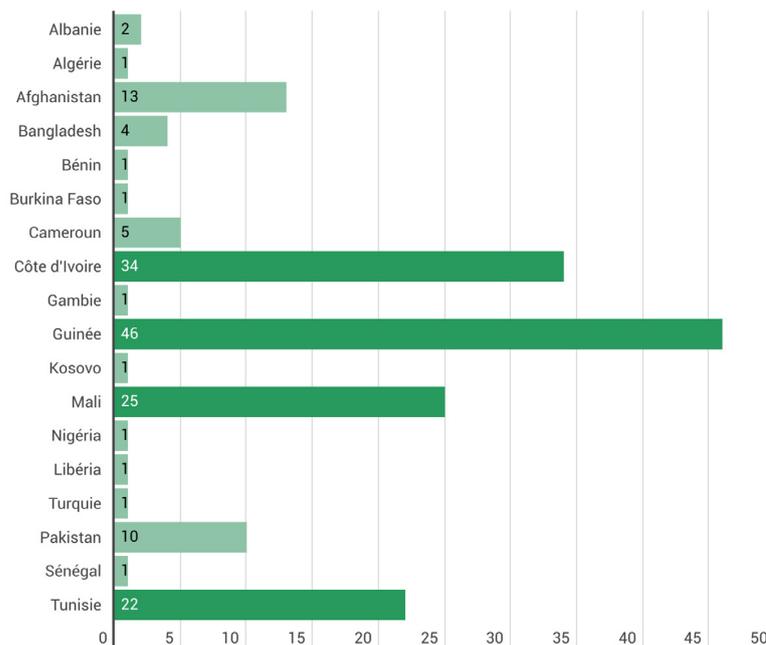
MAAB 2023	
Nombre de places autorisés	13 places
Nombre de journées réalisées	4 441 journées
Nombre de journées prévisionnelles	4 270 journées
Nombre de jeunes accompagnés	160 jeunes
Age moyen des jeunes accompagnés	16 ans
Répartition par sexe	Garçon : 90 % - Fille : 10 %

On comptabilise en août 2023 presque autant d'arrivées que tout au long de l'année 2022.

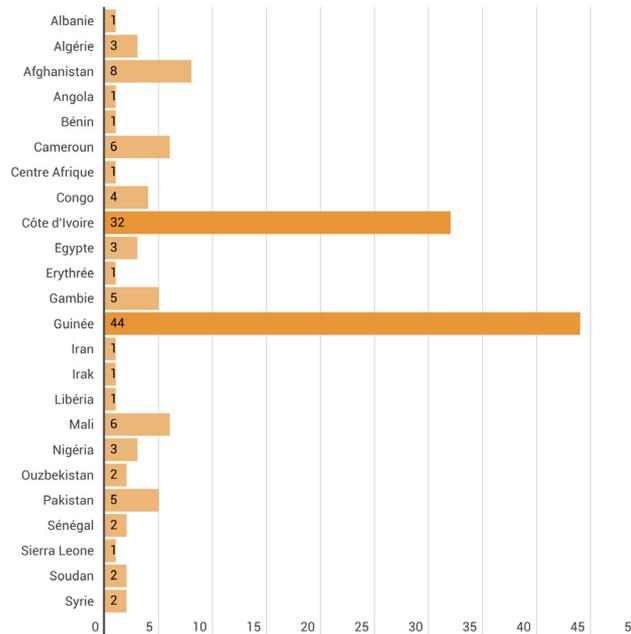
Une hausse du nombre de personnes se présentant MNA est estimée à 48 % entre décembre 2021 et décembre 2023 et un quart des personnes se présentant comme MNA (23 %) a été en définitive évalué mineur.

Les chiffres du DMNA

Origine géographique - Plateforme MNA 2023



Origine géographique - Plateforme MAAB 2023



Sur l'année 2023 nous saluons le départ de Philippe RICHARD et lui souhaitons une bonne retraite et dans le même temps, l'arrivée au sein du dispositif MNA d'Abdelhakim ALBAHRAOUI en tant que chef de service de la MAAB, de l'équipe transverse et des surveillants de nuit et de Maëla NOBELEN pour le service du SEO et de la MECS.

Ces arrivées sont venues renforcer l'équipe de cadre et consolider l'organisation du dispositif.

Les perspectives 2024

Afin de poursuivre la stabilisation et l'évolution du dispositif, nous avons priorisé pour 2024 :

- Stabilisation des équipes du SEO et de la MECS en offrant des formations sur les fondamentaux de la protection de l'enfance aux salariés, mais aussi construire ensemble un environnement stable et sécurisant (QVT),
- Poursuite des formations internes (posture professionnelle, inter culturalité),
- Poursuivre le travail autour de l'accueil et des départs,
- Mise en place du DUI (Dossier de l'Usager Informatisé) ...

Conclusion

Pour sa troisième année d'existence, le dispositif MNA rentre dans une phase de consolidation qui devra passer par un travail plus approfondi autour des outils de travail, des procès et d'une organisation plus opérante.

Notre secteur est en pleine mutation et pour favoriser un accompagnement plus efficient pour nos usagers, la mise en place du DUI est une chance. Cela nous permettra d'accélérer cette transformation, le numérique doit apparaître comme un levier majeur.

Le DUI permettra d'améliorer l'accompagnement des personnes, grâce à une meilleure formalisation et circulation des informations entre les professionnels et avec les personnes accompagnées. D'impliquer davantage les usagers dans leur parcours, de faciliter l'accès au soin, de libérer du temps aux professionnels pour accompagner les personnes et renforcer la coopération entre acteurs.

Je concède que cela va être un changement de paradigme pour notre secteur, mais nous devons évoluer et accompagner le changement.

MISE À L'ABRI

Le service de mise à l'abri du dispositif Mineur non accompagné de la SEAS accueille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année 13 jeunes. Cette année il a accueilli des filles et des garçons âgés de 13 à 18 ans représentant plus de 5 nationalités différentes.

L'équipe se compose de six travailleurs sociaux, d'une psychologue et d'une maîtresse de maison et de deux surveillants de nuit.

L'objectif principal du service est d'accompagner les jeunes dans leurs besoins fondamentaux et en matière de santé, offrant également un répit aux jeunes avec leurs évaluations de minorité qui ont pour la plupart des parcours migratoires traumatisants.

Pour réduire l'anxiété et le stress dû à l'attente et à l'incertitude de leur devenir, il est essentiel pour nous d'offrir un environnement sûr et accueillant

L'équipe a cette année proposé une palette d'activités sociales et récréatives, des espaces de paroles pour donner aux jeunes dans la possibilité de participer aux décisions concernant leurs séjours. Et de s'exprimer sur les questions qui les concernent.

Les ateliers et activités

L'éducateur Technique, Gislain, accueille les jeunes chaque matin du mardi et au jeudi et les lundi après-midi de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 1 h 30.

Il organise des ateliers de sculpture où les jeunes peuvent acquérir ou renforcer leurs compétences en géométrie, mathématiques et relief, tout en explorant différents matériaux. Les activités comprennent également le dessin, de peinture gouache ou aquarelle et le travail de la terre transformée pour en faire des petits objets et des petites figurines. Et que dire des séances de sports où il découvre le ping pong, le badminton. Il les initie au cross fit. La natation à la piscine de Chambéry sous l'exigence des maîtres nageurs permet à chaque jeune d'appréhender le milieu aquatique avec aisance.



Groupe de parole

Séance vidéo pour sensibiliser les jeunes de la MAAB au parcours d'autres jeunes migrants.

Les lundis et mercredis, les jeunes ont la possibilité de participer à un atelier de remobilisation scolaire pour se familiariser avec la langue française et les mathématiques. L'entre-aide est notre pédagogie

Peinture

Le projet de chantier éducatif encadré par les éducateurs vise non seulement à initier les jeunes aux différentes techniques de peinture, mais aussi à améliorer sur environnement quotidien en embellissant les espaces qu'ils fréquentent. Ce projet va se poursuivre pendant l'année 2024, Nous continuons à rendre la vie de chacun plus agréable pour un lieu plus chaleureux et propre.

Pôle : surveillants de nuit

L'équipe est composée de 6 surveillants de Nuit. C'est une équipe très stable et expérimentée, ses missions sont d'assurer une veille active des personnes, de garantir les conditions de repos des jeunes et d'assurer la surveillance des locaux et des équipements.

Ils participent en lien avec les équipes éducatives à l'accompagnement des jeunes, apportent un soutien aux jeunes qui ont des difficultés d'endormissement, ils sont disponibles à l'écoute des besoins et de leurs préoccupations.

Perspective 2024

Former l'ensemble des surveillants de nuit à la sécurité incendie et d'assistance à personnes (SIAP1), sauveteur secouriste du travail (SST).

Evolution du public de la MAAB

Le service mineur non accompagné relevant du Conseil départemental est chargé d'évaluer les situations de jeunes en situation de vulnérabilité. Pendant cette évaluation il confie le jeune à la mise à l'abri pour les mettre en sécurité, ainsi que pour leur permettre d'avoir accès à des soins d'urgences

Cette année 2023, de septembre à décembre, nous constatons que sur les 13 jeunes accueillis, 7 ont bénéficié d'une prise en charge.

Leur séjour est prolongé car le nombre de jeunes mineurs augmente constamment dans le département, tandis que le nombre de place dans les structures d'accueils reste insuffisant.

L'équipe de travailleurs sociaux est appelée à adapter son accompagnement afin de mieux répondre à cette situation en constante évolution.

Les perspectives 2024

Formation continue des travailleurs sociaux pour une montée en compétence spécifique au public accueilli et à la protection de l'enfance.

- Construction d'outil de communication pour les jeunes allophones et d'accompagnement pour les jeunes accueilli à la mise à l'abri (groupe de parole...)
- Rédaction d'un livret d'accueil jeune
- Favoriser l'inclusion sociale sur la courte durée de la Mise à l'abri par l'activité éducative en journée, Développer le partenariat associatif
- Poursuivre le groupe de parole

LE SEO ET LA MECS

Les faits marquants 2023

En 2023, les jeunes du service de la MECS du SEO ont pu participer à un panel d'activités riche et varié. Afin de permettre une plus grande cohésion du groupe et des jeunes entre eux, il a été décidé de mutualiser les compétences des deux équipes lors de chaque période de vacances afin de pouvoir proposer davantage d'activités en lien avec l'épanouissement personnel des jeunes.

Parmi les temps forts de l'année 2023, on retrouve notamment de nombreuses activités sportives :

- Bowling
- Patinoire
- Matches de foot avec d'autres foyers des environs
- Nombreuses randonnées pendant les beaux jours

L'équipe éducative ayant à cœur de proposer également des activités culturelles, a cette année proposé :

- Des visites de villes de notre région comme Lyon, Aix-Les-Bains
- Sortie à Paris pour visiter la capitale
- Sortie au musée des confluences à Lyon
- Sortie au musée des beaux-arts à Chambéry
- Spectacle de cirque
- Sortie au zoo

De plus, nous avons souhaité valoriser les activités artistiques au vu des talents et appétences repérés par l'équipe éducative dans les groupes de jeune :

- Activité peinture
- Partenariat avec un artiste de l'univers « reggae-dub », ateliers de rap et d'écriture
- Atelier cirque
- Partenariat avec les danseuses de la Compagnie Ma (danse contemporaine)

Enfin, dans l'objectif d'élargir la culture, le niveau d'information des jeunes sur leurs connaissances du territoire, plusieurs partenariats ont été établis :

- AGIR ABCD, proposant chaque semaine des cours de FLE aux jeunes de la MAAB, MECS, SEO et SUIVIS
- Les jeunes en service civique avec Unis Cité, en lien avec l'équipe éducative, propose des ateliers budget pour apprendre aux jeunes à comprendre une fiche de paie, un ticket de caisse etc.
- L'infirmière de l'établissement, en lien avec l'équipe éducative, a mis en place un projet de formation à la vie intime, afin d'aborder notamment les questions de consentement éclairé, de pudeur, de droits etc.
- Parrains Par Mille est en lien étroit avec le dispositif MNA avec plusieurs jeunes qui sont désormais accompagnés par des parrains, et profitent ainsi d'une découverte du territoire approfondie.

Toutes ces activités participent de l'intégration du jeune sur son territoire, de son intégration des codes sociaux, de son développement et enrichissement personnel. Les activités permettent également aux jeunes de s'extraire du collectif et de créer des liens d'échange de qualité entre jeunes-jeunes et jeunes-professionnels.

Mises en lumière

v

Sortie à Paris

Le cuisinier d'API RESTAURATION, en lien avec les équipes éducatives, a souhaité remercier les jeunes qui s'investissent de manière conséquente dans la vie du collectif (participation aux tâches ménagères, proposition de coups de main récurrents aux professionnels, etc.) en leur proposant une sortie de deux jours à Paris à la découverte de la capitale.



Ateliers musique avec un artiste reggae-dub



A quatre reprises, l'artiste Panda Dub est intervenu auprès des jeunes de la MECS et du SEO. Au programme, ateliers d'écriture, réflexion autour de la musique, enregistrement de titres avec un regard professionnel. Une dizaine de jeunes ont participé au projet avec beaucoup d'entrain et de gaieté.

Sortie au bowling

Féru de bowling, les jeunes ont pu à plusieurs reprises cette année travailler le lancer de boules dans les éclats de rire et la bonne humeur.



Sortie au Zoo

Quoi de mieux pour découvrir la biodiversité qu'une sortie au zoo ? Nombreux ont été les jeunes à vouloir s'inscrire à cette activité qui leur a permis de découvrir la faune et la flore en fonction des régions du monde.



Participation et vente de gâteaux à la Vogue



Depuis toujours, le DMNA a à cœur de participer aux événements associatifs mis en place au sein de la Sauvegarde. Aussi, cet été, plusieurs jeunes se sont portés volontaires pour assurer une vente de gâteaux sur la Vogue afin de financer les activités culturelles et sportives de la fin d'année.

Aix-les-Bains *by night* : à la découverte des décors de Noël

Suite à une demande des jeunes d'explorer leur territoire environnant, l'équipe éducative a proposé une sortie nocturne à Aix les Bains en fin d'année afin de faire découvrir les illuminations de Noël aux jeunes et la vie nocturne d'une ville de notre région. L'occasion rêvée pour prendre les plus beaux selfies...



Mais le DMNA c'est aussi...

Des découvertes de la gastronomie



Des ateliers peintures



Des moments de partage et de rire !



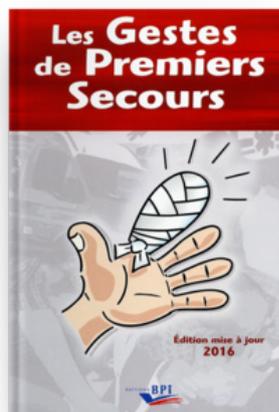
Des jeux de société en pagaille



Des sorties piscine avec passages de test d'aisance aquatique



Des sorties au lac



Formation gestes de premiers secours

Mercredi 17 mai de 17H30 à 18H30

Pour Le SEO et la MECS

Animée par Corinne L'infirmière

Focus sur une action

Le projet "initiation boxe"

Depuis la fin d'année 2023, l'équipe éducative, partant du constat que le sport est un excellent outil de médiation, mais aussi de déchargement émotionnel pour les jeunes, et un véritable levier d'insertion des jeunes dans la société, a désiré mettre en place, partant des compétences individuelles des salariés, un projet d'initiation à la boxe française et thaïlandaise.

Après étude et analyse des produits sur le marché, une commande de matériel sportif qualitatif a été achetée et offerte comme cadeau de fin d'année à la résidence :

- Des PAO
- Plusieurs paires de gants de boxe
- Un boulier de protection
- Des cordes à sauter
- Des protèges-dents

Les éducateurs formés en techniques sportives ont donc mis en place ces ateliers à la toute fin d'année, en proposant plusieurs cycles de découverte de la boxe. Les jeunes sont tout d'abord formés à la discipline et la rigueur nécessitée par la pratique de ce sport, puis sont amenés, progressivement, à s'essayer à l'art et la discipline de la boxe thaïlandaise et française, tout en respectant les limites et capacités de chacun.

Un beau projet qui permet d'amener des réflexions et débats intéressants auprès des jeunes quant à la gestion des émotions, à la discipline, à la compréhension et l'application de consignes prescrites.

Les perspectives 2024

Une continuité du travail d'**harmonisation des pratiques entre les deux services** de l'établissement de Challes les Eaux est toujours à l'œuvre depuis 2023. Après la mutualisation des compétences des équipes sur les périodes de vacances, l'équipe éducative prévoit l'organisation d'un séminaire début janvier 2023, qui aura pour but l'éclosion d'outils divers :

- Grille d'autonomie
- Livret d'accueil pour les jeunes
- Règlement intérieur actualisé
- Travail sur les sanctions éducatifs.

Ces outils ont pour objectif d'optimiser la prise en charge des jeunes au sein du dispositif.

La mise en œuvre de temps cliniques de **synthèses annuelles** pour les jeunes de la MECS : L'équipe éducative au complet (réfèrent CD, membres de l'équipe transverse, éducateur réfèrent et co-réfèrent, cheffe de service, psychologue) se rassemble un mercredi sur deux pour évoquer pendant une heure la situation d'un jeune. Celui-ci est ensuite convié pendant une demi-heure afin de pouvoir lui exposer :

- Les points à valoriser
- Les difficultés repérées.

Ce temps permet au jeune de pouvoir se fixer lui-même des objectifs pour la suite de sa prise en charge, qui seront ré-évalués au fur-et-à-mesure de l'année par les référents éducatifs.

Enfin, la participation et le pouvoir d'agir des jeunes restent un enjeu primordial pour le bon déroulement du fonctionnement du service. Il passe par les groupes de parole des jeunes dans leur droit à l'expression, mais aussi par la distribution de questionnaires reprenant les conditions d'arrivée et d'accueil des jeunes sur le collectif.

Les jeunes sont également associés aux commissions repas, organisées trimestriellement entre les services d'API restauration et la Sauvegarde, afin d'être dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de nos services.

SUVIS EXTERNALISÉS

Le SAGA, Service d'Accompagnement Global à l'Autonomie, un nouveau nom donné en 2023 pour un nouveau service : Saga, comme le récit, sa transmission, ses origines...

**Service
d'Accompagnement
Global, comme une pratique éducative qui agit dans l'environnement du jeune,
à l'Autonomie, comme finalité et fil conducteur, composant le « faire avec » et le pouvoir d'agir des
jeunes.**

Le service accompagne les jeunes vers leur autonomie :

- administrative (titres de séjours, droit d'asile...),
- vie courante,
- médicale,
- professionnelle.

Un accompagnement psychologique est également possible pour les jeunes, grâce à la présence d'une psychologue.

Ceci jusqu'à leurs 21 ans maximum : en 2023, le service accompagnait 57 et 63 jeunes sur le mois de janvier, pour une moyenne mensuelle de 59 jeunes.

Ils étaient âgés de 17 à 20 ans, avec une large majorité de jeunes majeurs (55 sur 66).

L'équipe est soutenue pour cela par l'équipe transverse, qui prend le relais et apporte les réponses et formations utiles.

Compte tenu des spécificités de chacun des jeunes et des modifications administratives, une grosse part de l'activité du service est centrée autour des démarches administratives et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la sortie.

Les jeunes accompagnés dans le service étaient principalement originaires de Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Tunisie, ainsi que du Pakistan : en décembre, ils représentaient 51 jeunes sur les 61 présents. Les autres étaient originaires d'Afghanistan, du Bangladesh, d'Albanie, d'Algérie, Du Burkina Faso, du Cameroun, du Nigéria, et de Turquie.

A l'exception de 2 filles, tous les jeunes accompagnés sont des garçons.

En 2023, 30 jeunes ont été accueillis, et 29 jeunes sont partis.

Scolarité et insertion professionnelle

Deux jeunes ont obtenu une bourse au mérite. En juillet 2023, un des jeunes a obtenu son bac pro TISEC (technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques) avec la mention Très Bien. Sa réussite au code de la route a aussi été notable avec 38/40 !



Un jeune du service a également reçu le prix d'honneur de l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement technique avec 13 autres lauréats : ce prix récompense pour la 26-ème année, les jeunes les plus méritants de l'enseignement technique de l'académie de Grenoble sur le département de l'Isère. Cela concerne les élèves et les apprentis de CAP, BEP, MC, BAC PRO et BTS ayant réussi brillamment leur examen.

Au cours de leur prise en charge, 25 jeunes avaient obtenu un CAP et 3 jeunes un Bac Pro.

En sortant du dispositif, ils étaient :

- 11 en CDI, et un avec une promesse d'embauche en CDI
- 5 en CDD
- 4 en Bac pro
- 3 en BTS
- 1 en CAP

L'accompagnement durant leur prise en charge leur permettait également d'obtenir l'ASSR, et pour certains, le DELF (Diplôme d'étude en langue française)

Points spécifiques dans l'accompagnement

Dans l'intention d'accompagner les jeunes vers l'autonomie dans les domaines des budgets, de la santé et de la citoyenneté, différentes actions ont été menées.

- Le service a mis en place le référentiel du Conseil Départemental depuis 2023, notamment avec l'obligation de participation à l'hébergement (jusqu'à 100 € maximum pour un salaire égal ou supérieur à 1000 euros)
- Un atelier collectif « trousse à pharmacie » a été organisé par l'infirmière.
- Quelques groupes de paroles ont été proposés dans des collectifs. Ils sont à faire évoluer pour que ce ne soit pas simplement un espace de plaintes.

L'insertion par les activités

Comme les années précédentes, le service a organisé des temps appelés « non fonctionnels » qui ont permis à certains jeunes de profiter d'activités et de moments de loisirs et/ou d'activités en dehors de leurs préoccupations du quotidien, encadrés par des éducateurs volontaires.



L'intention est de permettre à des jeunes éloignés de la culture française et des activités typiques de notre région de les découvrir et ainsi de se familiariser avec les codes sociaux. Ces moments sont également des espaces privilégiés pour approfondir les liens, renforcer la confiance, mieux comprendre les jeunes, et sont propices à l'ouverture d'espace d'expression et d'écoute.

Des visites culturelles "été" organisées :

- à Lyon avec 2 jeunes,
- à Annecy,
- aux Deux Alpes pour assister à une démonstration aérienne
- à un concert dans le cadre des Estivales du Château à Chambéry.



Camp d'été

Un camp pour 6 jeunes, encadré par 2 éducateurs au bord du lac d'Aiguebelette s'est déroulé en juillet sur 2 jours au camping des Peupliers, en collaboration avec le service de la Prévention Spécialisé qui a mis à notre disposition le caravane ainsi ue du matériel de camping.



Run par 1000 en octobre

3 jeunes ont participé à la manifestation organisée par l'association Parrains par mille. Ils se sont entraînés dans le cadre d'un mentorat sportif pendant plusieurs mois, avant de participer au temps fort de la course. C'est une belle expérience valorisante pour chacun jeunes des liens avec des sportifs français, de dépassement de soi, de confiance en soi.

Certains jeunes sont également parrainés dans le cadre de cette association.



Mise en lumière

Rhôn'Ô Lac

Nous avons participé participation à l'évènement régional Rhône Ô Lac : 2 jours avec une traversée du Rhône en passant par le lac du Bourget jusqu'au Bourget du Lac, soit 36 km à parcourir en canoë kayak bi-place. 8 jeunes ont participé à cet évènement regroupant 300 personnes.





A cette occasion, les jeunes ont également profité lors de ce séjour :

- d'une visite des grottes de St Christophe
- d'un spectacle théâtral « la voie de la liberté » sur le site de la Voie Sarde (spectacle vivant) : sur la thématique de la Résistance pendant la 2e guerre mondiale
- d'une découverte culturelle : abbaye de Hautecombe, concert au bord de l'eau, village de Chanaz.



En amont de cet événement, des séjours de tests d'aisance aquatique ont eu lieu : ils étaient par 2 éducateurs dont l'un habilité à faire passer ces tests et les certifier.



Cela a permis à certains jeunes de se familiariser avec l'élément aquatique lors de 3 sorties aisance aquatique et kayak.

A l'issue de cet événement, 2 séances en groupes de paroles ont eu lieu, sous la forme d'un débriefing permettant l'expression et le partage de l'expérience vécue.

Ces défis (Aiguebelette et la Rhône Ô Lac) ont été possibles logistiquement et financièrement grâce au partenariat noué avec « Cultures du Cœur » et l'aide de sponsors : il s'agissait du projet national « Respirations ».

Partenariats

Afin d'accompagner au mieux les jeunes, nous développons et entretenons plusieurs partenariats : les relations sont positives et constructives.

Conseil Départemental de la Savoie



Il est de fait notre partenaire principal et permet un accompagnement complémentaire effectif dans l'accompagnement des jeunes et à travers les contrats jeunes majeurs

Etablissements scolaires et professionnels

Nous entretenons bien sur des relations privilégiées et constructives avec les établissements qui accueillent les jeunes du service :

Lycée professionnel du Nivolet, lycée la Cardinière, CFA des Bâtiments, MFR le Fontanil, CFA Technopolis lycée hôtelier Challes les Eaux, lycée Louis Armand.

Mission Locale

Le partenariat avec la Mission Locale a permis plusieurs jeunes ont bénéficié de Contrats d'Engagement Jeunes.



Locations

Nos partenariats locatifs sont : les Foyers de Jeunes Travailleurs La Clairière à Chambéry (10 places), à Aix (2 places), à Montmélian (2 places), et Escoffier à Chambéry (Buisson Rond et Faubourg Montmélian, 15 places), ainsi que le Hand à Chambéry 6 places). Nous entretenons avec eux des relations fréquentes



Et bien sûr, nous entretenons des relations locatives avec les propriétaires des autres logements loués par la Sauvegarde (studios, collectifs).

Santé

Le cabinet Bertillet est un de nos partenaires santé principal, avec une place appréciable donnée aux jeunes du service.

Nous avons par ailleurs collaboré avec différents cabinets d'infirmiers pour des suivis médicaux (jusqu'à 4 mois sur des prises en charges spécifiques).

Partenaires associatifs

D'autres partenariats éducatifs ont aussi été fructueux :

- Culture du Cœur
- Parrains par Mille
- BLE (Bien Lire et Ecrire) : un jeune a bénéficié d'un accompagnement individuel.

En sortie du service ...L'ADDCAES, ainsi que la Mission locale interviennent aussi en accompagnement des jeunes au besoin en sortie du dispositif.

Logements : le suivi technique

Notre agent technique a assuré l'entretien de :

- 3 collectifs : Cognin (6 jeunes), Chevaliers Tireurs à Chambéry (6 jeunes), Villa Symphony à Chambéry (4 jeunes).
- 12 studios

A ceux-ci s'est ajouté nouveau logement à Chambéry-le-Vieux (4 jeunes).

Les éléments marquants de 2023 ont été :

- **La présence de nuisibles** : nombreux logements impactés par la présence de nuisibles (blattes, punaises de lit). Différentes mesures ont été mises en place, dont la prévention en isolant la nourriture. Malgré tout, cela reste problématique.
- Le focus **sur l'hygiène des cuisines et sanitaires**.

Une première **sensibilisation a eu lieu pour les économies d'énergie**.

Au niveau de la **sécurité**, des minis formations ont été organisées par l'agent technique dans les collectifs en cas d'**urgences techniques (par exemple fuite d'eau, protection électrique) et incendie**.

L'équipe des suivis "SAGA"

Formation

En termes de dynamique institutionnelle, les formations mises en place au périmètre du dispositif ont été suivies.

Ainsi, une formation sur la « juste distance » a été lancée avec l'INFIPP, ainsi qu'une formation sur le droit des étrangers avec l'ADDCAES.

De plus, une psychologue qui avait enquêté auprès des jeunes et des membres de l'équipe dans le cadre de sa thèse sur les problématiques de stress post-traumatique des jeunes mineurs non accompagnés nous a fait le retour de son travail sur une demi-journée ; moment qui est venu enrichir notre réflexion.

Dynamique d'équipe

Accueil d'un stagiaire CAFERUIS

Le service a accueilli un stagiaire durant 2 mois : celui-ci a en particulier mené un travail particulièrement intéressant sur l'expression des jeunes pris en charge.

Séminaire

En septembre, le service a consacré une journée de réflexion lors d'un séminaire hors les murs sur les hauteurs du lac d'Aiguebelette. Les thèmes abordés ont été :

- les ateliers mis en place par l'équipe transverse lors des permanences
- la gestion matérielle et pédagogique des logements avec Emmanuel
- le travail sur les procédures de pré-admission
- les fondamentaux d'un service de suivis externalisés, pratiques professionnelles
- comment faciliter les passages Challes vs Suivis ?
- le bilan des participations financières et cautions demandées aux jeunes

Un nouveau projet d'équipe a vu le jour.

Journée du dispositif

Le 14 décembre 2023, le service a participé à une journée de cohésion d'équipe qui a eu lieu au bowling.

Les perspectives 2024

Nous poursuivrons la **déclinaison du projet de service** au niveau du règlement / règles de vie du service : en particulier, un focus est placé sur les suivis budgétaires des jeunes.

Pour améliorer notre fonctionnement, nous rendrons plus efficace **l'articulation avec l'équipe transverse**, notamment en expérimentant la mise en place de rencontres thématiques périodiques.

Au niveau administratif, nous nous adapterons à la nouvelle loi immigration pour la prise en charge la plus efficace des jeunes MNA.

Nous poursuivrons la **dynamique de projets d'insertion et de rencontres-découvertes**, notamment avec :

- Un projet santé : la sexualité
- La poursuite du partenariat avec l'association Parrains par mille
- La recherche de partenaires pour des projets fédérateurs : camps, visites culturelles...
- Etc...

Au niveau des logements :

- Poursuite des Economie d'énergie, en particulier électrique,
 - Accompagnement renforcé de l'entretien, hygiène, et usage de l'électroménager.
- Pour cela, les VAD (Visites à domicile) sont un élément essentiel de l'activité du service.

L'ÉQUIPE TRANSVERSE

Pôle santé

Les consultations IDE

Pour tout nouvel arrivant est programmé une première consultation avec Corine notre infirmière, ce qui permet de faire le point sur son état de santé, ses antécédents familiaux et personnels, allergies, maladies éventuelles. Lors de cette consultation les jeunes sont informés des vaccins obligatoires qui vont leur être dispensés, les premiers seront effectués par le médecin et ensuite tous les autres par l'infirmière.

Les consultations sans rendez-vous sont en moyenne de 5 à 7 personnes par jour où les jeunes viennent solliciter pour divers problèmes de santé.

Les jeunes sont examinés et orientés ou non vers un cabinet pour avis médical en fonction du problème décrit. Souvent, ils ont besoin d'être écoutés et rassurés. Corine insiste pour que les éducateurs s'adressent le plus souvent possible aux jeunes qui ont des problèmes de santé afin que je puisse faire un dépistage et une orientation secondaire si nécessaire.

Vaccins chez IDE

Les jeunes accompagnés de leurs éducateurs référents doivent prendre rendez-vous auprès de l'infirmière pour faire leur vaccin.

Un tableau a été réalisé afin que chaque éducateur puisse suivre l'avancée de ce rattrapage vaccinal avec des codes couleurs pour avoir un repère des dates de rappel à effectuer.

Les médecins sont ravis de cette nouvelle prise en charge qui leur permette d'alléger considérablement leur planning n'ayant plus toutes ces vaccinations à effectuer.

L'infirmierie et partenariat

L'infirmierie est un endroit qu'ils peuvent rapidement visualiser comme un espace d'écoute sur tous leurs problèmes de santé mais aussi d'intégration dans le collectif. Le travail en étroites collaborations avec le cabinet médical et la psychologue ou la Pysmobil permet également d'assurer un suivi pluridisciplinaire.

L'inscription au site « Mon SISRA » permet d'avoir un lien avec tous les professionnels de santé et ainsi pouvoir communiquer et obtenir des ordonnances via ce site.

Les résultats sanguins arrivent directement sur la boîte mail de l'infirmière et permettent de dépister rapidement toute anomalie de santé et d'alerter les médecins ou spécialistes compétents en relation avec les éducateurs référents.

L'infirmière intervient également sur la MAAB dans un rôle de dépistage et d'orientation vers les consultations médicales de la PASS.

La PASS n'assure plus de bilan de santé pour les migrants mineurs, mais une permanence pour les urgences reste ouverte sur certains créneaux.

Lors des pathologies avérées le partenariat avec le cabinet médical est mis en place.

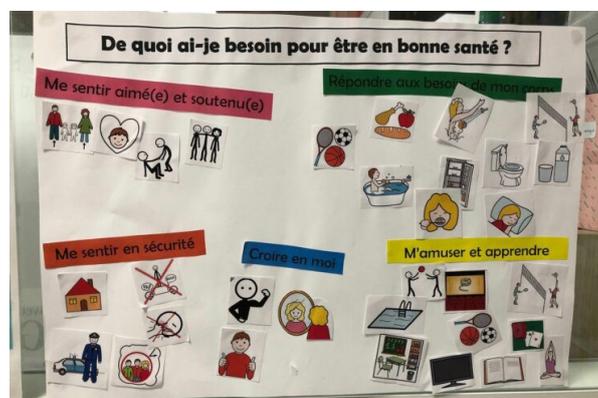
Des points santé sont régulièrement abordés avec les médecins soit par messagerie soit en présentiel. L'infirmière les rencontre plusieurs fois par an pour parler des jeunes qui ont une pathologie.

Procédure Dossier Unique

Cette procédure a été rédigée et créée par l'infirmière du dispositif afin d'avoir une centralisation des informations et de créer un carnet de santé pour chaque jeune afin d'assurer un suivi pour la suite de son parcours et d'uniformiser les pratiques.

Les ateliers mis en place

Des ateliers ont été mis en place afin de promouvoir la santé et le bien-être des jeunes, avec une sensibilisation aux bonnes attitudes alimentaires et autres :



Atelier pansement

Un power point sur comment soigner les petits bobos du quotidien a été diffusé. Quel produit utiliser et quelle action mener, comment dépister une infection ou un signe d'aggravation afin d'accompagner les jeunes vers l'autonomie. Il a été dispensé auprès des jeunes de la MEC du SEO mais aussi du service des Suivis.

Un atelier bien-être, étirement yoga

Cet atelier « Yoga, étirement » est proposé par l'agent technique dont il a la compétence, aux jeunes et aux professionnels.

Il y a eu de nombreuses demandes suite à des problèmes de dos. Des séances mensuelles sont proposées dans ce cadre afin de mieux comprendre comment bouger et ainsi préserver sa santé.

Intervention association "Le Pélican" pour les jeunes et les professionnels

Le personnel du pélican Anne Sophie Badin et ses collègues sont venus sur Challes les eaux afin de sensibiliser les professionnels et les jeunes aux risques des addictions.

La première intervention était destinée aux professionnels. Elle a eu lieu le 26/01/2023 avec un power point explicatif des processus et un apport théorique sur les risques de la dépendance avec un petit film débat.

Pôle insertion professionnelle

Situation professionnelle des jeunes

Très désireux de bénéficier d'une formation en contrat apprentissage (véritable tremplin qui permet au jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique en vue d'acquérir un diplôme d'état), les MNA ont besoin d'être guidés vers les bons organismes.

Pour ce faire, nous programmons en lien avec les centres de formations (CFA BTP des Savoie, MFR Fontanil et CFA BTP Isère), des tests de positionnements afin de mesurer les acquis initiaux et leur proposer un CAP en 2 ans ou en 3 ans correspondant le mieux à leurs connaissances et compétences.

- **19 jeunes** ont été évalués lors de ces tests organisés au mois de mai, juin et juillet.

17 jeunes ont pu intégrer un CAP en apprentissage. Dont 1 jeune en CAP « classique », 2 ans. 16 jeunes en CAP « Allophone », 3 ans. Et 1 jeune « non admis ».

Parallèlement, et pour faire suite à plusieurs échanges et entrevues avec le directeur de la formation du Lycée Professionnel du Nivolet, il a été décidé de créer des CAP Mixte au sein de leur établissement (50% du temps en enseignement et 50% du temps chez l'employeur). Ceci pour répondre aux besoins d'alternance et éviter que nos jeunes ne quittent leurs établissements pour un centre de formation.

- **14 Jeunes** sont concernés par ce CAP Mixte au LP du Nivolet en 2023.

Chiffres clés

Sur l'ensemble des services (SEO-MECS-SUIVIS), **66 jeunes** ont été inscrits durant l'année 2023 dans un projet professionnel. La majorité d'entre eux ont opté et/ou ont été orientés vers des secteurs où les métiers sont en tension : les métiers du BTP, de bouche, de mécanique et de la coiffure.

- 48 jeunes en contrats d'apprentissage ;
- 10 jeunes à l'issue de leurs obtentions du CAP ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 4 jeunes ont signé des contrats à durée déterminée (CDD) ;
- 2 jeunes en CEJ-MLJ (Contrat d'Engagement Jeune de la Mission Locale)
- 2 jeunes se sont orientés sur une mission intérimaire

Sans vouloir faire de généralités, nous pouvons observer que ce public, dans sa grande majorité, est très motivé et engagé dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Les jeunes sont conscients que le travail, les connaissances et le savoir leur permettront de trouver leur place sur le marché de l'emploi et dans la société. Toutefois notre accompagnement consiste à leurs faciliter l'accès, à comprendre les usages, les codes et les procédures en matière d'emploi, ainsi qu'à sécuriser leurs parcours.

Pôle : droit au séjour DMNA

La régularisation et le droit au séjour en général prennent une place importante dans le parcours du jeune.

En effet, la question de la régularisation dans son ensemble est un point majeur et est souvent source de stress pour les jeunes.

Le poste de référent droit au séjour s'oriente principalement autour de deux axes :

- L'établissement et suivi des dossiers de régularisation à l'approche de la majorité
- Et le travail autour des états civils des jeunes afin qu'ils puissent obtenir leurs passeports (organisation déplacement, prise de rendez vous et démarches auprès des ambassades ou consulats).

Le parcours de régularisation se met en place et ce travail tout au long de la prise en charge au sein du DMNA (scolarité, contrat apprentissage, intégration, états civils, apprentissage du français...) en lien avec les référents du département.

Les dossiers en revanche, ne sont déposés et étudiés par les services compétents qu'à majorité. En effet, étant mineurs, les jeunes accueillis ne sont pas tenus à l'obligation de détenir un titre de séjour.

Chiffres clés

Sur l'ensemble des services (SEO-MECS-SUIVIS), **66 jeunes** ont été inscrits durant l'année 2023 dans un projet professionnel. La majorité d'entre eux ont opté et/ou ont été orientés vers des secteurs où les métiers sont en tension : les métiers du BTP, de bouche, de mécanique et de la coiffure.

- 48 jeunes en contrats d'apprentissage ;
- 10 jeunes à l'issue de leurs obtentions du CAP ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 4 jeunes ont signé des contrats à durée déterminée (CDD) ;
- 2 jeunes en CEJ-MLJ (Contrat d'Engagement Jeune de la Mission Locale)
- 2 jeunes se sont orientés sur une mission intérimaire

Sans vouloir faire de généralités, nous pouvons observer que ce public, dans sa grande majorité, est très motivé et engagé dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Les jeunes sont conscients que le travail, les connaissances et le savoir leur permettront de trouver leur place sur le marché de l'emploi et dans la société. Toutefois notre accompagnement consiste à leurs faciliter l'accès, à comprendre les usages, les codes et les procédures en matière d'emploi, ainsi qu'à sécuriser leurs parcours.

Pôle : droit au séjour DMNA

La régularisation et le droit au séjour en général prennent une place importante dans le parcours du jeune.

En effet, la question de la régularisation dans son ensemble est un point majeur et est souvent source de stress pour les jeunes.

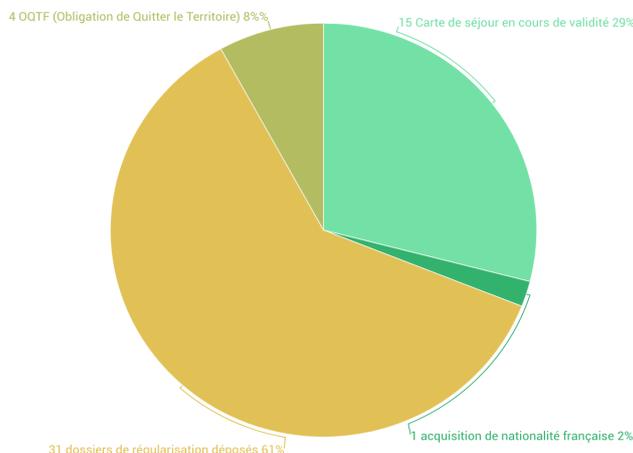
Le poste de référent droit au séjour s'oriente principalement autour de deux axes :

- L'établissement et suivi des dossiers de régularisation à l'approche de la majorité
- Et le travail autour des états civils des jeunes afin qu'ils puissent obtenir leurs passeports (organisation déplacement, prise de rendez vous et démarches auprès des ambassades ou consulats).

Le parcours de régularisation se met en place et ce travail tout au long de la prise en charge au sein du DMNA (scolarité, contrat apprentissage, intégration, états civils, apprentissage du français...) en lien avec les référents du département.

Les dossiers en revanche, ne sont déposés et étudiés par les services compétents qu'à majorité. En effet, étant mineurs, les jeunes accueillis ne sont pas tenus à l'obligation de détenir un titre de séjour.

Etat des lieux régularisation sur 59 majeurs pris en charge sur le DMNA en 2023



Sur les 31 dossiers de régularisation déposés :

- 26 demandes de titre de séjour ;
- 3 demandes d'asile ;
- 2 demandes de nationalité française.

Sur les 15 cartes de séjour en cours de validité :

- 3 cartes de résidents 10 ans.

L'année 2023 a vu continuer le partenariat mis en place en 2022 avec le Relais Parisien. Cette association basée à Paris accompagne les jeunes mineurs auprès de leurs chambres consulaires respectives afin d'établir leurs documents d'identités.

Les déplacements sur Lyon et Grenoble sont en revanche assurés par les éducateurs de la structure. Travaillant de manière transversale avec tous les services où sont accueillis les jeunes MNA, la référente droit au séjour centralise les demandes, prépare les dossiers destinés aux ambassades et organisent les déplacements pour les jeunes.

Déplacements effectués sur l'année 2023			
Paris		Lyon / Grenoble	
Ambassade Guinée	4	Ambassade du Mali	9
Ambassade Pakistan	3	Consulat de Côte d'Ivoire	3
Ambassade Burkina Fasso	1	Consulat de Turquie	4
OFPRA (asile)	1	Consulat de Tunisie	2
Total : 9		Total : 18	

Sur l'année 2023, une moyenne de 40 jeunes ont pu effectuer leurs démarches en vue d'obtenir des documents d'identités.

ASSOCIATION



SEAS

177 avenue du comte Vert,

73 000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 64 18

Mail : siege@sauvegarde2savoie.fr

Site internet : www.sauvegarde2savoie.fr

Linkedin : [Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie](#)



Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la convention internationale relative aux droits de l'enfant, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants.

Article 18 de la Convention internationale des Droits de l'enfant, 1989.